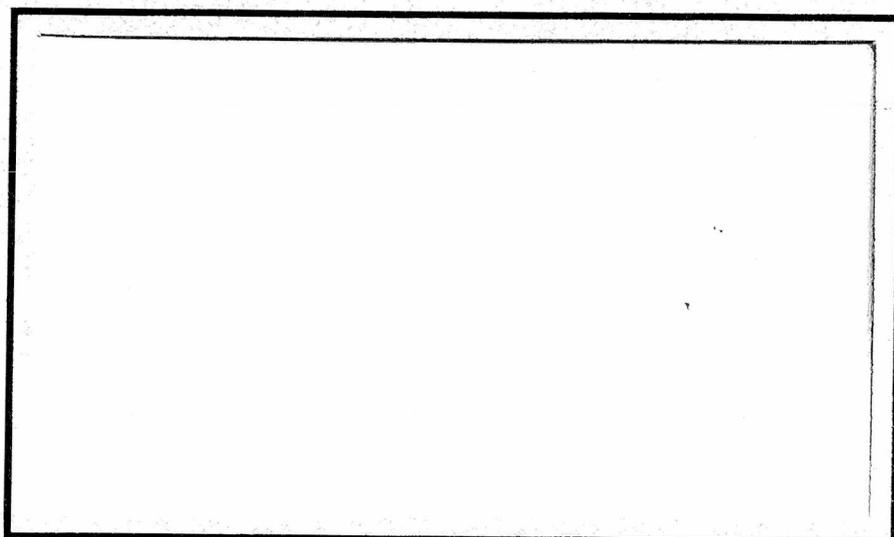


COLLECTION DES RaPPORTS

■



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

LES FRANÇAIS FACE AU CHÔMAGE ET AUX MESURES POUR L'EMPLOI AU DÉBUT 1995

Collection des Rapports N°160

Catherine Duflos

Etude réalisée à la demande du Ministère du Travail,
du Dialogue Social et de la Participation (DARES)
20bis, rue d'Estrées - 75700 PARIS

JUILLET 1995

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

**Etude réalisée à la demande du Ministère du Travail,
du Dialogue Social et de la Participation (DARES)**

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Lucette Laurent.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

Les Français face au chômage et aux mesures pour l'emploi au début 1995

- Note de synthèse -

Le chômage, même s'il semble marquer une pause, continue de sévir fortement en France. Cadres et diplômés ne sont plus épargnés, toutes les couches sociales sont touchées et inquiètes du chômage, même si les Français commencent à espérer en un début d'amélioration économique. Devant ce mal qui ronge notre société, les autorités multiplient les actions pour tenter d'y remédier, en particulier auprès des jeunes et des chômeurs de longue durée. Mais des orientations plus fondamentales, voire des "choix de société", semblent s'imposer de plus en plus : la réduction du temps de travail -et le travail à temps partiel- constituent en particulier quelques-uns des éléments majeurs de la réflexion actuelle pour tenter d'enrayer le chômage. Les résultats de l'enquête du CREDOC de fin 1994-début 1995, sans fournir de réponses exhaustives aux questions complexes suscitées par ce débat, permettent d'apporter quelques éclairages sur l'opinion des Français sur quelques-uns de ces sujets. Nos concitoyens n'apparaissent certes pas insensibles à la nécessité de développer des nouvelles mesures concernant le temps de travail, mais ils ne sont pas prêts non plus à accepter à n'importe quel prix des orientations qui remettraient en cause leurs préférences individuelles. En effet, même si les Français font passer la stabilité de l'emploi avant la rémunération, le travail reste, pour eux, avant tout une source de revenu. D'ailleurs, pour eux, si le travail à temps partiel ne connaît pas plus d'essor, c'est principalement pour des motifs d'ordre financier. Il reste que la population a le sentiment qu'une relance de l'emploi passe d'abord par une réduction des charges sociales, ou par l'idée de favoriser les produits nationaux, bien avant la réduction de la durée du travail, la création d'emplois publics ou la relance de la consommation intérieure.

Cinq éléments importants se dégagent de l'analyse effectuée :

- Les Français continuent d'afficher, en début 1995, une **forte inquiétude** vis-à-vis du chômage, dont ils font toujours, et de loin, le premier sujet de leurs préoccupations.

Certes, en un an, leur sentiment d'anxiété à l'égard de ce risque a reculé légèrement, et l'espoir que le nombre de chômeurs se stabilise dans un avenir proche s'est largement renforcé. Il reste qu'une grande majorité de nos concitoyens (61 %) garde encore une vision pessimiste de l'avenir de l'emploi et que les trois quarts d'entre eux demeurent inquiets du risque de chômage, que ce soit pour eux ou pour des proches. De plus, 77 % des Français considèrent inefficaces les mesures mises en oeuvre pour lutter contre le chômage. Résignés ou impuissants à contrôler les mécanismes complexes qui régissent nos économies modernes, nos concitoyens expliquent avant tout l'importance du chômage actuel par des raisons économiques au sens large : progrès, crise ou simplement manque d'emplois. Par contre, les problèmes d'inadéquation de la formation ou de la qualification par rapport aux exigences du marché, qui sont pourtant des éléments importants de la persistance du chômage dans les catégories les plus vulnérables, n'apparaissent plus être à l'esprit que d'une poignée d'individus.

- Pour les deux tiers des Français, **le travail est avant tout une source de revenu**. Un tiers "seulement" de la population y voit autre chose qu'un moyen de gagner de l'argent, à savoir une source d'épanouissement personnel (il s'agit plus particulièrement d'indépendants et de cadres) plus qu'un moyen d'insertion et d'affirmation sociales. Par contre, nos concitoyens n'hésitent pas à faire passer **la stabilité de l'emploi avant la rémunération** : pour 90 % d'entre eux, il est largement préférable, dans la situation actuelle, d'avoir un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré. En revanche, près de quatre d'entre eux sur dix expliquent spontanément le **faible développement du travail à temps partiel (TTP)** en France par un **motif d'ordre financier** ("*c'est pour une question d'argent*", parce que "*les salariés ne sont pas assez payés*", que "*les gens ont besoin d'un salaire plein*"). L'aspect "revenu" apparaît même très fort au regard des autres raisons avancées, comme l'idée que les employeurs sont défavorables au TTP (8 % seulement de citations) ou que cela n'est pas encore entré dans les moeurs (5 %).
- Inquiets du chômage et des problèmes d'exclusion qu'il peut entraîner, les Français se prononcent, en grande majorité (76 %), en faveur de **l'indemnisation de "tous" les chômeurs**. Certes, les Français trouvent normal qu'un chômeur indemnisé puisse conserver une partie de son allocation s'il exerce une activité réduite ou continue de bénéficier de ses prestations s'il est en formation. Mais, nos concitoyens tiennent à ce que les demandeurs d'emploi respectent certaines règles : ils insistent, en particulier, sur le fait que les chômeurs indemnisés doivent **justifier être bien à la**

recherche d'un emploi. La peur des "faux chômeurs" ou des "chômeurs professionnels" est, en réalité, assez présente dans les esprits. En tout état de cause, une forte majorité de Français (72 %) serait d'accord pour que l'on supprime les allocations aux chômeurs qui, après un certain nombre de mois de chômage, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré, comme cela se fait déjà dans certains pays.

- C'est, selon les Français, grâce à des aides à l'embauche et à une réorganisation dans les structures déjà existantes, plutôt que par le développement de nouvelles formes d'emploi, que le chômage pourra être le plus efficacement combattu. En effet, parmi les mesures considérées comme les plus efficaces pour lutter contre le chômage, les Français classent en tête d'abord **les aides aux entreprises pour embaucher**, ensuite les aménagements du temps de travail. D'ailleurs, sur ce dernier point, une évolution très sensible s'est produite dans la population en un an : 68 % pensent que **le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage** (+ 13 points en un an) et 52 % estiment qu'une **réduction généralisée de la durée du travail créerait des emplois** (+ 11 points). Les actifs, directement concernés par l'application d'une éventuelle mesure de réduction du temps de travail sembleraient à 56 % d'accord pour accepter une diminution corrélative de leur salaire, mais ils le feraient le plus souvent (à 31 %) sous une condition principale : la certitude que cela serve à embaucher effectivement des chômeurs.

Mais, même si l'idée du "partage du travail" semble faire son chemin dans les esprits, les opinions des Français sur ces aspects du débat continuent de refléter, en réalité, leurs choix personnels vis-à-vis du travail, plus qu'une réflexion sur les effets possibles de telles mesures sur l'emploi. Ainsi, les salariés, comme d'ailleurs les Français en général, tendent à réagir plus favorablement à l'ensemble de ces mesures à partir du moment où celles-ci correspondent à leurs désirs personnels (désir ou non de travailler à horaires réduits, priorité accordée au temps libre ou au pouvoir d'achat). Par contre, lorsqu'elles risquent de remettre en cause ou de bouleverser leurs choix individuels, les Français sont nettement plus réticents. En tout état de cause, dans l'hypothèse où une décision de réduction de la durée du travail serait généralisée, l'opinion considère qu'il faudrait plutôt proposer des avantages fiscaux aux entreprises pour appliquer la mesure, plutôt que de leur laisser le choix ou de les contraindre à le faire. Dans ce cas, les Français préféreraient

également la solution d'une journée en moins par semaine, plutôt qu'une réduction du temps de travail journalier ou un allongement des congés annuels.

- Enfin, face aux difficultés d'embauche et au nombre élevé de suppressions d'emplois, les Français réagissent, en début 1995, de manière assez nette. D'une part, pour eux, c'est le **poids des charges sociales qui est le principal frein à l'embauche**, bien plus d'ailleurs que la durée du travail trop rigide. Les travailleurs indépendants sont, sur ce point, encore plus formels. En revanche, la difficulté de trouver du personnel compétent, la saturation du marché de l'emploi ou les problèmes de rémunérations sont nettement moins considérés par l'opinion comme des obstacles au recrutement. D'autre part, c'est, **selon les Français, aux entreprises plus qu'aux salariés de faire les efforts nécessaires pour sauver l'emploi**, en acceptant de réduire leurs marges. Bien entendu, les "employeurs" (indépendants) ont, sur ce point, des conceptions différentes de celles des "employés": les premiers pensent avant tout qu'il faut laisser aux entreprises la liberté de gérer leurs effectifs, les seconds impliquent d'abord les employeurs.

Finalement, pour développer l'emploi, les Français mettent avant tout en avant deux idées : **l'abaissement des charges sociales** arrive en tête des mesures proposées; cette solution est suivie par la volonté de **favoriser la production nationale** (et de limiter les importations). Ces propositions sont nettement préférées à celles d'une relance de la consommation intérieure ou de création d'emplois publics. En réalité, la réduction de la durée du travail n'apparaît aujourd'hui que loin derrière le sentiment qu'ont les Français qu'une relance de l'emploi passe d'abord par une réduction des cotisations sociales ou par l'idée d'avantager les produits nationaux.

* * *

Sommaire

Pages

| | |
|---|----|
| Introduction | 1 |
| Chapitre 1 : Le chômage préoccupe les Français | 5 |
| 1 - Le vécu du chômage | 5 |
| 1.1 Une stabilisation du taux de chômage | 5 |
| 1.2 Trois Français sur dix ont vécu au moins une période de chômage dans la décennie écoulée | 7 |
| 1.3 Le taux de chômage des actifs marque également une pause | 11 |
| 2 - Inquiétude et sentiment de menace reculent légèrement, tandis que l'espoir de stabilisation du chômage se renforce | 12 |
| 2.1 L'inquiétude vis-à-vis du chômage se ralentit | 13 |
| 2.2 Le sentiment de menace de chômage se replie légèrement | 16 |
| 2.3 L'espoir dans les prévisions d'évolution du chômage continue de progresser | 18 |
| 2.4 Le chômage est de loin en tête des préoccupations des Français | 21 |
| 2.5 Les raisons de l'importance du chômage actuel | 22 |
| Chapitre 2 : Les représentations du travail | 29 |
| 1 - Le travail est avant tout, pour les Français, une source de revenu | 29 |
| 2 - La stabilité de l'emploi passe avant la rémunération | 32 |
| 3 - Pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus ? | 32 |
| Chapitre 3 : Les opinions sur l'indemnisation des chômeurs | 41 |
| 1 - Une majorité de Français se prononce en faveur de l'indemnisation de tous les chômeurs | 41 |
| 2 - Justifier de sa recherche d'emploi pour conserver l'allocation | 47 |
| 3 - Les Français sont favorables à une mesure de suppression des allocations de chômage dans certains cas | 49 |
| Chapitre 4 : Les opinions sur la politique de lutte contre le chômage | 53 |
| 1 - Les mesures le plus efficaces pour réduire le chômage | 54 |
| 2 - Pour une majorité de Français, le TTP peut contribuer à réduire le chômage | 60 |
| 3 - Les Français face à la réduction de la durée du travail | 67 |
| 3.1 Les Français sont plus optimistes sur les effets positifs de la réduction de la durée du travail | 68 |

| | |
|--|---------|
| 3.2 Selon l'opinion, il faut plutôt proposer des avantages fiscaux aux entreprises pour que la mesure soit efficace | 71 |
| 3.3 Diminuer la durée hebdomadaire de travail | 76 |
| 3.4 La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire | 77 |
| 3.4.1 Plus d'un actif sur deux accepterait une diminution de salaire, mais le plus souvent avec réserves | 78 |
| 3.4.2 La principale condition pour accepter une diminution de salaire : l'embauche de chômeurs | 84 |
| 4 - Quatre groupes d'opinions | 85 |
| 5 - Le sentiment d'inefficacité des mesures de lutte contre le chômage reste très fort dans l'opinion | 88 |
| Chapitre 5 : Les problèmes de recrutements et de licenciements | 93 |
| 1 - Selon les Français, les cotisations sociales trop élevées freinent l'embauche..... | 93 |
| 2 - Pour les Français, c'est d'abord aux entreprises de faire un effort pour sauver l'emploi | 100 |
| 3 - A qui profitent les exonérations de charges sociales à l'embauche ? | 104 |
| 4 - Abaisser les charges sociales et favoriser la production nationale sont les mesures jugées le plus efficaces pour développer l'emploi | 106 |
| Conclusion | 113 |
| Annexe 1 : Raison principale de l'importance du chômage actuel : nomenclature de postcodage (1995) | 119 |
| Annexe 2 : Pourquoi le TTP ne se développe-t-il pas plus en France ? nomenclature de postcodage (1995) | 121 |
| Annexe 3 : Raison principale de ne pas indemniser tous les chômeurs : nomenclature de postcodage (1995) | 123 |
| Annexe 4 : L'application d'une mesure de réduction de la durée du travail : obligation ou volontariat - Rappel des résultats du début 1994 | 125 |
| Annexe 5 : Principale condition mise pour accepter une mesure générale de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire : nomenclature de postcodage (1995) | 127 |
| Annexe 6 : Les désirs des Français en matière de TTP : une partition en quatre classes (1995) | 129 |
| Annexe 7 : Les opinions des Français sur les freins à l'embauche - Rappel des résultats de 1992 à 1994 | 137 |
| Annexe 8 : Questions posées à la demande du Ministère du Travail (DARES) dans la vague de début 1995 | 139 |

Introduction

Malgré un début d'amélioration économique, les Français continuent d'afficher, en début 1995, une forte inquiétude vis-à-vis du chômage. Même si l'espoir d'une stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche s'est largement renforcé en un an, une grande majorité de nos concitoyens garde encore une vision pessimiste de l'avenir de l'emploi. Les Français classent d'ailleurs toujours le chômage en tête de leurs préoccupations actuelles, loin devant les maladies graves, la pauvreté ou les problèmes d'insécurité.

Aussi, se prononcent-ils très largement en faveur de l'indemnisation de "tous" les chômeurs. En contrepartie, ils attendent que ces derniers soient effectivement bien à la recherche d'un emploi et puissent le justifier.

D'autre part, pour lutter contre le chômage, les Français préconisent en priorité des mesures d'aides aux entreprises pour embaucher, avant des aménagements du temps de travail. Cependant, ils sont nettement plus convaincus qu'il y a un an que la réduction de la durée du travail pourrait créer des emplois ou que le développement du travail à temps partiel (TTP) contribuerait à réduire le chômage. Il reste que c'est principalement, selon l'opinion, pour des raisons financières que le TTP ne connaît pas plus d'essor dans notre pays. D'ailleurs, pour nos concitoyens, le travail est avant tout une source de revenu, ce qui ne les empêche pas, dans la conjoncture actuelle, de considérer que la stabilité de l'emploi passe avant la rémunération.

Enfin, les Français, très critiques sur l'efficacité des mesures de lutte contre le chômage, ont aujourd'hui le sentiment qu'une relance de l'emploi passe d'abord par une réduction des charges sociales, ou par l'idée de favoriser les produits nationaux, bien avant la réduction de la durée du travail, la création d'emplois publics ou la relance de la consommation intérieure. Ce n'est pas pour autant que nos concitoyens exonèrent les employeurs de leurs responsabilités. En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, une majorité de la population attend surtout un effort des employeurs pour préserver l'emploi.

Tel est, en résumé, l'état d'esprit qui ressort de l'analyse des opinions de nos compatriotes, interrogés sur ces problèmes dans le cadre de l'enquête *Conditions de vie et Aspirations des Français* du CREDOC. Ce rapport est précisément consacré à l'examen des réponses fournies par la population à l'enquête de fin 1994-début 1995; celle-ci s'est déroulée sur l'ensemble du territoire métropolitain de la mi-décembre 1994 à la mi-janvier 1995, auprès d'un échantillon de 2005 personnes âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas¹.

L'analyse des résultats est menée en cinq chapitres :

Le premier chapitre est consacré à la situation actuelle en matière de chômage. Il fait état de l'inquiétude qui existe aujourd'hui vis-à-vis du risque de chômage, même si la peur de ce dernier est, comparée à la situation d'il y a un an, un peu moins présente dans les esprits. Il fait aussi le point sur les anticipations que les Français font en ce domaine : malgré le pessimisme qui prédomine largement dans le pays, l'espoir d'une stabilisation du chômage continue de progresser. Enfin, on y analyse les causes avancées par nos concitoyens pour expliquer l'ampleur du chômage actuel.

Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse de quelques opinions relatives à la représentation du travail. Pour les Français, le travail est-il surtout une source de revenu ou une source d'épanouissement personnel ? Quel choix opèrent-ils entre stabilité de l'emploi et rémunération ? Pourquoi, selon eux, le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus en France ?

Le troisième chapitre traite des réactions face au système d'indemnisation. Si les Français font preuve d'une certaine générosité d'esprit à l'égard des chômeurs, en estimant que tous devraient être indemnisés, ils tiennent cependant à ce que certaines règles soient respectées. Ils insistent, en particulier, sur le fait que les chômeurs touchant une allocation doivent bien être à la recherche d'un emploi. La peur des "faux chômeurs" est, en réalité, assez présente dans les esprits. De fait, une écrasante majorité est d'accord pour que soit appliquée, comme cela se fait déjà dans d'autres

¹ Les caractéristiques techniques de l'enquête figurent dans le rapport général de présentation des premiers résultats de l'enquête de fin 1994-début 1995 (Crédoc, mars 1995). Les premiers résultats concernant plus particulièrement le chômage et les politiques d'emploi, ainsi que les évolutions observées, ont été présentés dans un document intitulé : *"Le chômage, le système d'indemnisation et les politiques d'emploi, vus par les Français, au début 1995"* (Crédoc, mars 1995). Le commanditaire de l'étude est la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère du Travail, du Dialogue Social et de la Participation.

pays, une mesure de suppression des allocations de chômage à ceux qui, au bout d'un certain temps, refuseraient certains emplois proposés.

Le quatrième chapitre analyse les opinions de la population sur les politiques de lutte contre le chômage. Quelles sont les mesures le plus efficaces pour réduire le mal ? Un éventuel développement des emplois à temps partiel constituerait-il une manière de réduire le chômage ? Une mesure de réduction de la durée du travail, accompagnée d'une diminution corrélative de salaire, serait-elle efficace ? On note que l'idée de "partage du travail" fait son chemin dans les esprits.

Enfin, **la cinquième partie** est axée sur les problèmes de recrutements et de licenciements. Face aux difficultés d'embauche et au nombre croissant de suppressions d'emplois, les Français réagissent de manière assez catégorique : selon eux, le poids des charges sociales reste le principal frein à l'embauche. De fait, ils estiment que la relance de l'emploi doit d'abord passer par un abaissement des charges sociales et un développement de la production nationale. Ceci n'est cependant pas contradictoire avec leur désir que les employeurs exercent leurs responsabilités : lorsque des menaces de licenciements planent sur une entreprise, les Français pensent que celle-ci doit accepter de réduire ses marges pour garder son personnel.

L'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Réalisé chaque automne depuis 1978, avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984, ce système d'enquêtes contractuel a pour objet l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation dans notre société. Il répond à un besoin des décideurs en matière d'information économique et sociale.

Son objectif est le repérage, en niveau, de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant *les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé à la fois sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des "*coupes instantanées*" dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de la mise en place de cet instrument, on trouve en effet l'idée suivante : le repérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

De ces objectifs, découlent les trois caractéristiques principales du système d'enquêtes :

- les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques ou contractuelles, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues.
- Le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), volontairement mêlées à un grand nombre d'indicateurs de situations.
- Une périodicité annuelle. Environ les deux tiers du questionnaire sont reconduits tous les ans. Cependant, certaines questions reviennent avec une périodicité plus grande que d'autres. Ces variations proviennent du caractère contractuel de nos interrogations.

Indiquons enfin que l'enquête porte, à chaque vague, sur un échantillon de 2000 individus, représentatif de l'ensemble de la population métropolitaine de 18 ans et plus. La méthode adoptée est celle des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région et taille d'agglomération). L'échantillon est renouvelé à chaque vague. Les 2000 personnes de chacune des vagues sont interrogées à domicile par des enquêteurs professionnels.

Chapitre 1 : Le chômage préoccupe les Français

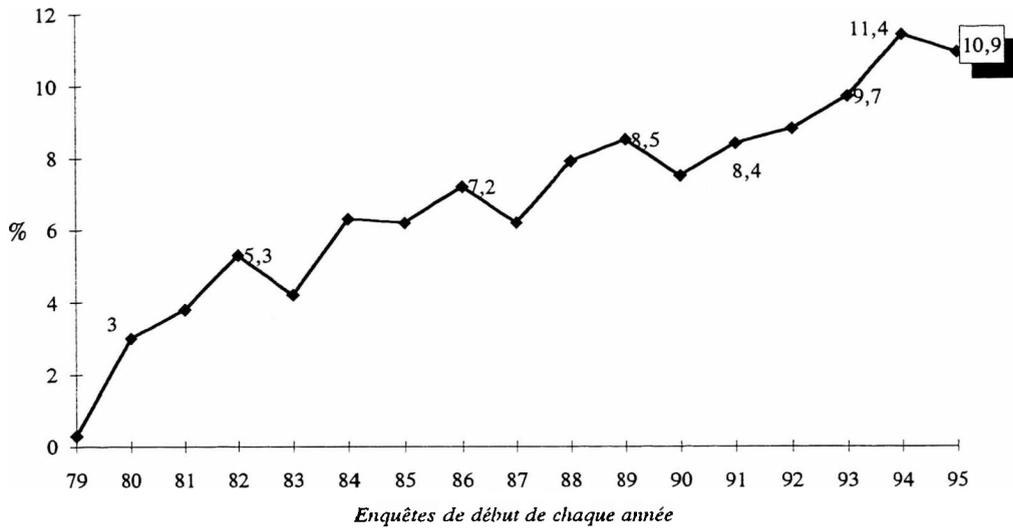
L'année 1993 avait été marquée par la pénétration du chômage dans la société française. L'année 1994 semble marquer une pause, sans que l'on puisse encore affirmer s'il y a là un retournement de tendance. Le taux de chômage se situe cependant à un niveau élevé, comparé à celui des années précédentes. Les Français apparaissent aujourd'hui, certes, moins pessimistes sur l'évolution du chômage, mais ils en sont, pour les trois quarts d'entre eux, encore inquiets. D'ailleurs, malgré quelques signes d'espoir d'une amélioration économique, nos concitoyens classent toujours le chômage en tête de leurs préoccupations actuelles, loin devant les maladies graves, la pauvreté ou les problèmes d'insécurité.

1 - Le vécu du chômage

1.1 Une stabilisation du taux de chômage

11% des Français déclarent, en début 1995, être au chômage ou à la recherche d'un emploi, 12,5% mentionnent être inscrits à l'ANPE. Les pourcentages étaient les mêmes il y a un an, contre respectivement 10% et 11% début 1993 et 8% et 9% début 1991. Le nombre de demandeurs d'emploi semble donc se stabiliser cette année; il n'en demeure pas moins que le taux de chômage déclaré¹ est à présent trois fois plus élevé que celui des années quatre-vingt (graphique 1).

¹ On rappellera qu'est considéré ici comme chômeur tout individu de 18 ans et plus ayant lui-même répondu *être chômeur ou à la recherche d'un emploi* à la question concernant sa situation personnelle à la date de l'enquête. S'appuyant uniquement sur les déclarations spontanées des personnes interrogées, le "taux de chômage" dans l'échantillon enquêté ne peut être comparé stricto sensu au taux national, pour lequel sont appliqués les critères du BIT. On rappellera aussi, à cet effet, que les indicateurs de chômage doivent être comparés avec prudence, des conventions différentes de définition et de mesure étant à l'origine d'écarts importants.

Graphique 1 - Evolution du taux de chômage déclaré (1979 à 1995)

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Le chômage continue d'affecter le plus souvent des jeunes, surtout non diplômés (un quart des moins de 30 ans sans diplômes n'ont pas d'emploi). Il reste que le taux de chômage s'est stabilisé en 1995, et a même légèrement diminué dans les catégories plus "traditionnellement" exposées : les jeunes, les employés, les ouvriers, les non-diplômés. En revanche, il a progressé dans certains groupes : chez les cadres (+ 3 points), chez les diplômés (+ 4 points environ), et plus particulièrement chez les moins de 30 ans de niveau "bac et plus" (+ 6 points). On remarque d'ailleurs que le taux de chômage dans ces catégories ne cesse de croître : en début 1995, 14% des cadres et 12% des diplômés du supérieur déclarent être en situation de chômage, contre respectivement 8% et 5% il y a deux ans. Par contre, le chômage tend à reculer chez les individus ayant entre 40 et 59 ans (- 4 points en un an, tableau 1).

Le taux de chômage reste, par ailleurs, deux fois plus élevé qu'en moyenne dans la population féminine des moins de 25 ans (25%, contre 11%) et le chômage de longue durée, qui s'est globalement stabilisé dans la population en 1995, concerne à présent un peu plus les femmes que les hommes : parmi les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, 46% des femmes et 42% des hommes le sont depuis 1 an et plus (contre 44% en moyenne).

**Tableau 1 : Taux de chômage dans différentes catégories de la population
- début 1993 à début 1995 -**

| | (en %) | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|
| | Début 1993 A | Début 1994 B | Début 1995 C | Ecart C-B |
| Ensemble des personnes déclarant être au chômage | 9,7 | 11,4 | 10,9 | - 0,5 |
| Homme | 8,7 | 10,5 | 9,8 | - 0,7 |
| Femme | 10,6 | 12,2 | 11,8 | - 0,4 |
| 18 à 24 ans | 23,8 | 18,8 | 19,5 | + 0,7 |
| 25 à 39 ans | 11,9 | 16,5 | 18,3 | + 1,8 |
| 40 à 59 ans | 9,3 | 12,3 | 8,5 | - 3,8 |
| Niveau de diplôme inférieur au bac .. | 11,0 | 12,4 | 10,2 | - 2,2 |
| Bac, technique (niveau bac) | 7,9 | 9,7 | 12,4 | + 2,7 |
| Etudes supérieures | 5,2 | 8,1 | 12,4 | + 4,3 |
| Moins de 30 ans, sans diplômes | 35,3 | 25,4 | 26,1 | + 0,7 |
| Moins de 30 ans, bepc | 14,4 | 20,0 | 20,1 | + 0,1 |
| Moins de 30 ans, bac et plus | 9,9 | 14,1 | 19,8 | + 5,7 |
| 30-49 ans, sans diplômes | 13,0 | 20,1 | 13,8 | - 6,3 |
| Cadre supérieur, prof. intermédiaire . | 8,2 | 11,5 | 14,3 | + 2,8 |
| Employé | 20,6 | 24,0 | 19,6 | - 4,4 |
| Ouvrier | 25,3 | 27,4 | 22,0 | - 5,4 |
| Est inscrit à l'ANPE depuis 1 an et plus * | 4,3 | 5,7 | 4,0 | - 1,7 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* % calculé sur l'ensemble de la population.

L'évolution la plus marquante est donc la montée du chômage chez les cadres et les diplômés. Même si le taux de chômage reste à un niveau élevé chez les employés et les ouvriers, il tend à reculer cette année dans ces deux catégories. En revanche, il semblerait en augmentation dans le groupe des 25-39 ans, et en voie de stabilisation chez les moins de 25 ans.

1.2 Trois Français sur dix ont vécu au moins une période de chômage dans la décennie écoulée

Trois Français sur dix déclarent, début 1995, être passés par au moins une période de chômage au cours des dix dernières années. Cette proportion est restée constante entre 1994 et 1995, après s'être accrue depuis 1988 (+ 6 points en sept ans). De fait, la part des Français qui peuvent se réjouir de n'avoir jamais connu le chômage n'est plus aussi élevée qu'auparavant : elle se stabilise à présent en-dessous de la barre des 70 %, alors qu'elle a avoisiné les 75 % pendant cinq ans (tableau 2).

Tableau 2 : Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?

| | (en %) | | | | | | | |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 |
| . Oui*..... | 25,1 | 26,0 | 26,7 | 27,2 | 25,1 | 29,0 | 31,0 | 30,7 |
| . Non, jamais .. | 74,9 | 74,0 | 73,3 | 72,8 | 74,9 | 71,0 | 69,0 | 69,3 |
| Ensemble | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* Y compris période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés ou recherche actuelle d'un premier emploi.

Parmi les 31 % de Français ayant connu le chômage au cours de la décennie écoulée, 18 % n'ont vécu qu'une seule période sans emploi et 11 % en ont vécu au moins deux. Dans ces deux cas, la part des personnes concernées est restée stable entre 1994 et 1995. La stabilisation du chômage peut d'ailleurs être constatée dans la plupart des catégories de population. Toutefois, cette tendance ne se vérifie pas dans deux cas : les cadres supérieurs et les diplômés. Autrement dit, même si le chômage a atteint plus fortement, au cours la décennie écoulée, certaines catégories de population, notamment les jeunes, il s'est diffusé au sein de tous les groupes sociaux. Aujourd'hui, avoir connu une période de chômage tend à se "banaliser".

Les moins de 40 ans sont ceux qui sont le plus touchés

La moitié des Français de moins de 40 ans (50,3 %) déclarent avoir été au moins une fois au chômage au cours des dix dernières années; cette proportion est restée stable entre 1994 et 1995. Les jeunes de moins de 25 ans sont, comme en 1994, aussi massivement touchés (44 % sont concernés, cf. tableau 3) mais les 25-40 ans sont davantage atteints : 52 % d'entre eux ont été au moins une fois au chômage, contre 46 % fin 1992. En outre, 24 % ont connu la récurrence de chômage (contre 16 % il y a deux ans). Enfin, parmi les personnes de 40 à 59 ans, la proportion de celles ayant connu le chômage est toujours moins importante qu'en moyenne (environ 25 %).

Les hommes sont toujours aussi touchés par le chômage que les femmes, même lorsqu'il est répétitif, mais là encore on observe cette année une stabilisation : 30 % des premiers et 32 % des secondes déclarent, début 1995, avoir traversé au moins une période de chômage au cours des dix dernières années. Rappelons qu'en début 1993, les femmes apparaissaient plus massivement concernées que les hommes, mais ces derniers l'étaient plus souvent de façon récurrente.

Tableau 3 : Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?
- Analyse par classes d'âge* -

| | (en %) | | | | | | | |
|--|-----------------|---------|-------------|---------|-----------|---------|-----------------------|---------|
| | Moins de 25 ans | | 25-39 ans | | 40-59 ans | | Ensemble des Français | |
| A été au chômage depuis 10 ans | 44,0 | (42,5) | 52,9 | (52,3) | 23,0 | (24,8) | 30,7 | (31,0) |
| <i>Dont : Une seule fois.....</i> | 24,1 | (23,3) | 27,7 | (28,8) | 16,1 | (16,2) | 18,0 | (18,3) |
| <i>Deux fois ou plus.....</i> | 12,1 | (15,2) | 23,9 | (23,1) | 6,8 | (8,1) | 11,2 | (11,9) |
| N'a pas été au chômage depuis 10 ans | 55,9 | (57,5) | 47,1 | (47,7) | 77,0 | (75,2) | 69,3 | (69,0) |
| Total | 100,0 | (100,0) | 100,0 | (100,0) | 100,0 | (100,0) | 100,0 | (100,0) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont rappelés entre parenthèses les résultats de début 1994.

Lecture du tableau : Parmi les individus de moins de 25 ans, 55,9% n'ont jamais connu le chômage ces dix dernières années (contre 69,3% en moyenne); 44% d'entre eux ont connu le chômage (c'est le cas de 30,7% de l'ensemble des Français) : 24,1% l'ont vécu une seule fois et 12,1% plusieurs fois.

Le chômage se diffuse chez les diplômés ...

Les individus peu diplômés sont davantage affectés par le chômage, et par le chômage répétitif : 41% des personnes de moins de 60 ans possédant des diplômes inférieurs au baccalauréat ont connu au moins une période de chômage au cours des dix dernières années; 17% en ont même vécu au moins deux. Mais, alors qu'on assiste, en ce début d'année, à une stabilisation du chômage chez les non-diplômés, comme d'ailleurs dans la plupart des groupes sociaux, les diplômés du supérieur sont, au contraire, sensiblement plus nombreux à être concernés : 35% des diplômés de moins de 60 ans déclarent avoir traversé une période de chômage depuis dix ans, contre 28% il y a un an. De même, le chômage récurrent ne les épargne plus autant que par le passé : 12% ont été au moins deux fois au chômage (+ 3 points en un an). Les diplômés du supérieur sont à présent pratiquement aussi nombreux que les personnes ayant une formation de niveau bac à avoir connu le chômage (tableau 4).

En tout état de cause, même si les diplômés sont encore un peu moins concernés par le chômage que les non-diplômés (65% des premiers ne l'ont jamais connu depuis dix ans, contre 59% des seconds), l'écart qui les sépare s'est très fortement resserré en un an (6 points, contre 15 points en 1994).

Tableau 4 : Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?
- Analyse selon le diplôme le plus élevé obtenu -
 (population des moins de 60 ans)

| | (en %) | | | | | | | |
|--|-----------------------------|---------|--------------------------|---------|-----------------------------|---------|---------------------------------|---------|
| | Diplôme inférieur au bac | | Diplôme de niveau bac | | Diplôme supérieur au bac | | Ensemble des moins de 60 ans | |
| A été au chômage depuis 10 ans | 40,9 | (43,2) | 36,7 | (34,9) | 35,4 | (28,3) | 39,1 | (39,4) |
| <i>Dont : Une seule fois</i> | 22,2 | (24,3) | 25,9 | (19,7) | 20,0 | (18,5) | 22,4 | (22,7) |
| <i>Deux fois ou plus.....</i> | 17,1 | (17,7) | 10,1 | (13,9) | 11,5 | (9,1) | 14,8 | (15,6) |
| N'a pas été au chômage depuis 10 ans..... | 59,1 | (56,8) | 63,3 | (65,1) | 64,6 | (71,7) | 60,9 | (60,6) |
| Total | 100,0 | (100,0) | 100,0 | (100,0) | 100,0 | (100,0) | 100,0 | (100,0) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Son rappelés entre parenthèses les résultats de début 1993.

Exemple de lecture : 59,1% des individus de moins de 60 ans ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat n'ont jamais été au chômage depuis dix ans (contre 60,9% de l'ensemble des moins de 60 ans). 40,9% de ces individus ont été au chômage (contre 39,1% en moyenne); 22,2% l'ont été une seule fois et 17,1%, plusieurs fois.

... Et chez les cadres supérieurs

La même évolution s'observe chez les cadres supérieurs. Ceux-ci étaient jusqu'à présent parmi les plus épargnés. Or, 36% d'entre eux déclarent, début 1995, avoir été au chômage au cours des dix dernières années, soit un pourcentage en hausse de 9 points en un an. 23% l'ont été une fois (contre 17% en 1994) et 12%, plusieurs fois. Les cadres supérieurs sont donc maintenant plus nombreux à avoir connu le chômage que les cadres moyens (32%). Il reste que ce sont toujours les ouvriers et les employés qui sont le plus atteints. La récurrence de chômage continue d'ailleurs d'être deux fois plus fréquente chez les ouvriers (28%) que chez les cadres (12%).

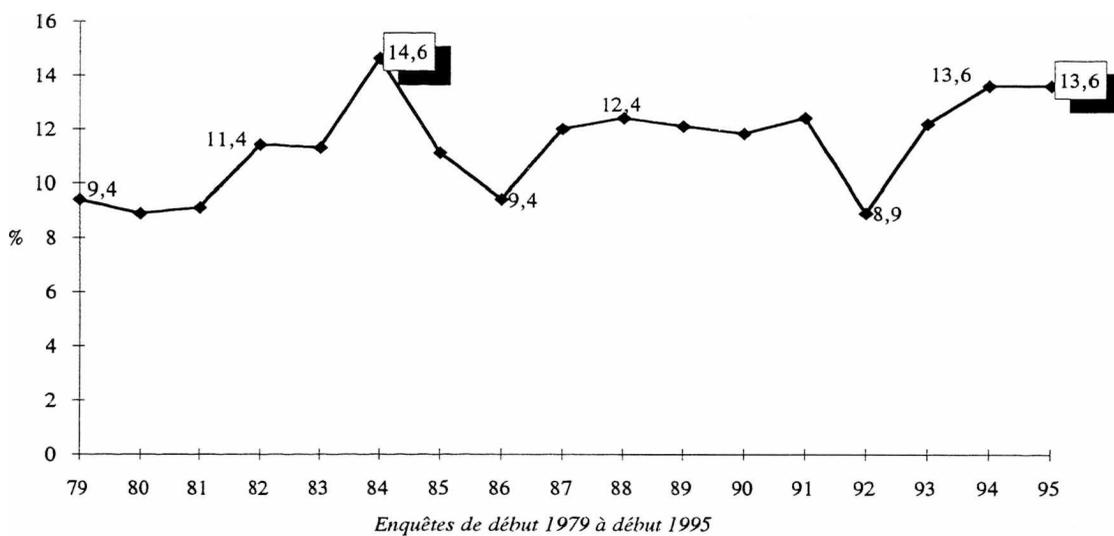
Enfin, on relève que les actifs à temps partiel sont plus souvent concernés par le chômage. Plus des deux tiers (68%) des individus exerçant une activité professionnelle à la date de l'enquête déclarent ne pas avoir été en situation de chômage depuis dix ans. Or, ne sont dans ce cas que 56% des actifs qui travaillent à temps partiel. Autrement dit, 44% des personnes exerçant à horaires réduits ont traversé au moins une période de chômage au cours de la décennie écoulée (contre 29% des actifs à temps plein). Les pourcentages sont cependant restés stables entre 1994 et 1995.

1.3 Le taux de chômage des actifs marque également une pause

Parmi les 47% d'actifs, 14% déclarent, comme en 1994, avoir été en situation de rupture d'emploi **durant les douze mois qui ont précédé l'interview**, contre 12% en 1993 et 9% en 1992. Le chômage a donc, cette année, marqué une pause, même s'il reste proche du niveau le plus élevé observé durant les seize dernières années (graphique 2).

Graphique 2 : Le chômage chez les actifs au cours des 12 derniers mois¹

- Evolution 1979 à 1995 -



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

L'analyse selon les différents groupes d'actifs (tableau 5) montre que le taux de chômage n'a pas évolué de la même façon dans toutes les catégories entre 1994 et 1995 :

- Il s'est sensiblement renforcé chez les jeunes actifs de moins de 25 ans, qui sont toujours le plus massivement touchés : 40% d'entre eux ont été au chômage au cours de l'année écoulée, contre 33% il y a un an, 25% en 1993 et 17% en 1992. Le taux de chômage s'est également renforcé chez les diplômés du supérieur (+ 6 points) et chez les cadres (+ 4 points), même si dans ces deux catégories il reste un peu moins élevé qu'en moyenne. Les femmes actives sembleraient aussi un peu plus touchées qu'il y a un an (+ 2 points).

¹ Rappel du libellé de la question : "Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?"

- En revanche, le chômage semble avoir marqué une pause chez les hommes, chez les personnes de 25 à 59 ans, chez les ouvriers et chez les actifs travaillant à temps plein. Il amorcerait même un recul chez les employés et chez les actifs exerçant à temps partiel. Ces derniers n'en demeurent pas moins, avec les ouvriers, plus souvent atteints qu'en moyenne.

Tableau 5 : Actifs ayant été au chômage dans les douze derniers mois selon quelques caractéristiques

| A été au chômage depuis 12 mois : | (en %) | |
|-----------------------------------|--------|-------------|
| | % 95 | Ecart 95-94 |
| Homme | 12 | (- 1) |
| Femme | 16 | (+ 2) |
| Moins de 25 ans | 40 | (+ 7) |
| 25 - 39 ans | 15 | (=) |
| 40 - 59 ans | 7 | (=) |
| Diplôme inférieur au bac | 14 | (- 1) |
| Diplôme de niveau bac | 15 | (- 1) |
| Diplôme supérieur au bac | 13 | (+ 6) |
| Cadre | 11 | (+ 4) |
| Employé | 15 | (- 4) |
| Ouvrier | 19 | (=) |
| Travaille à temps plein | 12 | (+ 1) |
| Travaille à temps partiel | 21 | (- 5) |
| Ensemble des actifs | 14 | (=) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : début 1995, 12% des hommes actifs ont été au chômage au cours des 12 derniers mois (contre 14% de l'ensemble des actifs), soit un pourcentage inférieur d'un point par rapport à celui de début 1994.

2 - Inquiétude et sentiment de menace reculent légèrement, tandis que l'espoir de stabilisation du chômage se renforce

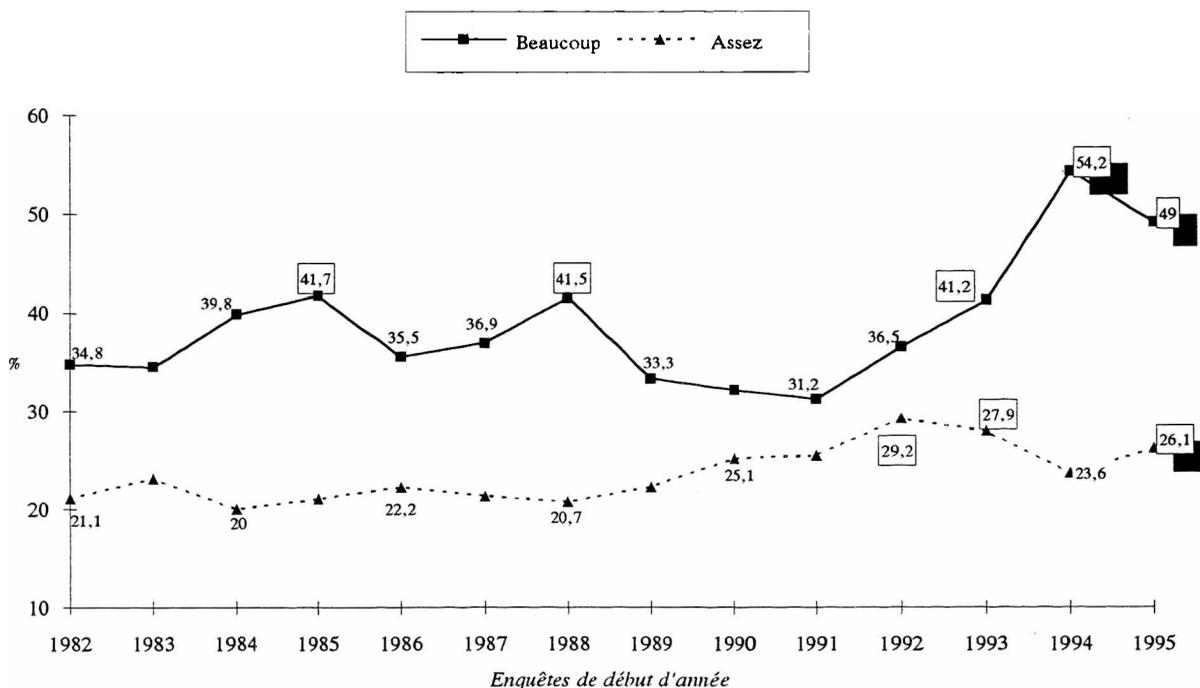
Début 1995, le climat général reste gris : l'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage et le sentiment de menace sont importants dans les foyers; d'ailleurs, le chômage se situe toujours au premier rang des préoccupations actuelles de la population. Pourtant, un léger recul du pessimisme se fait sentir cette année et l'espoir d'une stabilisation du mal se renforce très nettement.

2.1 L'inquiétude vis-à-vis du chômage se ralentit

Même s'il reste encore très élevé, le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage semble se ralentir en ce début 1995 : 75 % des Français en sont inquiets, soit 3 points de moins qu'il y a un an. Cette légère baisse de l'inquiétude s'observe surtout chez les Français qui disent être "*beaucoup*" inquiets. Ces derniers se situent maintenant en-dessous de la barre des 50% (soit 5 points de moins qu'en 1994, graphique 3).

Graphique 3 : Le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage - Evolution 1982 à 1995 -

*On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches.
Pouvez-vous me dire si le risque de chômage vous inquiète :*

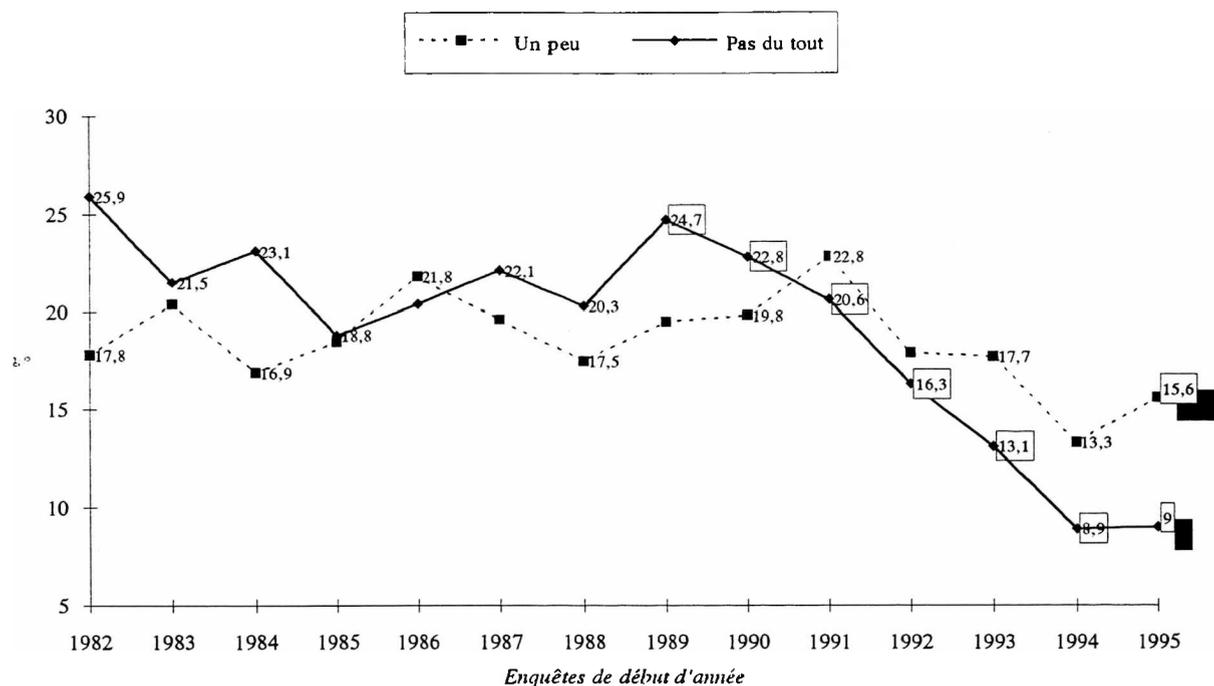


Source : CREDOC. Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Corrélativement, la part de Français que le risque de chômage n'inquiète pas, ou peu, gagne 2 points. Mais elle reste encore faible (25% de la population), comparée à l'année 1982 où elle s'élevait au total à 44%. Seulement 9% de nos concitoyens déclarent aujourd'hui ne pas être du tout inquiets du risque de chômage (graphique 4).

**Graphique 4 : Le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage
- Evolution 1982 à 1995 -**

*On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches.
Pouvez-vous me dire si le risque de chômage vous inquiète :*



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Ce sont les chômeurs et les ouvriers qui expriment le plus leur inquiétude vis-à-vis du chômage (87% des premiers et 83% des seconds). Les étudiants (à 82%) et les employés (à 79%) en sont également inquiets, tandis que les cadres supérieurs et les professions libérales le sont relativement moins (65%).

L'inquiétude est aussi plus fortement ressentie par les jeunes (84% des moins de 25 ans) et par les non-diplômés (79%), et tout particulièrement par les jeunes non-diplômés (88% des moins de 30 ans sans diplômes).

Enfin, les femmes en général apparaissent un peu plus préoccupées par ce phénomène que les hommes (78%, contre 72%), surtout lorsqu'elles sont jeunes (84%) ou célibataires (80%, tableau 6).

Tableau 6 : L'inquiétude vis-à-vis du chômage
- Catégories de population où le sentiment d'inquiétude est plus élevé qu'en moyenne -

| | % | Ecart/ moyenne |
|--|----|----------------|
| Moins de 30 ans, sans diplômes (ou cep seul) | 88 | + 13 |
| Chômeur | 87 | + 12 |
| Homme de moins de 25 ans | 86 | + 11 |
| Femme de moins de 25 ans | 84 | + 9 |
| Ouvrier | 83 | + 8 |
| Etudiant | 82 | + 7 |
| Femme célibataire | 80 | + 5 |
| 30-49 ans, sans diplômes | 80 | + 5 |
| Aucun diplôme (ou cep seul) | 79 | + 4 |
| Employé | 79 | + 4 |
| Femme | 78 | + 3 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Les catégories de Français les plus inquiètes du chômage restent donc, en 1995, les mêmes que celles mises en évidence il y a un an. Mais une évolution intéressante est à noter : alors que le sentiment d'inquiétude s'est globalement réduit, quelques groupes de population sont, cette année, plus préoccupés par ce risque. Ce sont surtout les cadres supérieurs et les professions libérales : 65% d'entre eux en sont aujourd'hui inquiets, contre 56% en 1994 (+ 9 points en un an). De même, les professions intermédiaires se montrent plus inquiètes qu'en 1994 (+ 6 points); il en est également ainsi des diplômés du supérieur (+ 5 points, tableau 7).

Tableau 7 : L'inquiétude vis-à-vis du chômage
- Catégories de population où le sentiment d'inquiétude s'est accru en un an -

| | % | Ecart/1994 |
|---|----|------------|
| Cadre supérieur, profession libérale | 65 | + 9 |
| Profession intermédiaire | 73 | + 6 |
| Diplômé du supérieur | 70 | + 5 |
| 30-49 ans, niveau bac | 69 | + 5 |
| 50 ans et plus, niveau inférieur au bac | 76 | + 4 |
| Homme de moins de 25 ans | 86 | + 3 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Par contre, à Paris et dans l'agglomération parisienne, la peur du chômage, qui s'était nettement accrue entre 1993 et 1994 (+ 11 points), recule d'autant cette année. Les parisiens redeviennent donc relativement moins inquiets (66%, contre 75% dans l'ensemble de la population).

2.2 Le sentiment de menace de chômage se replie légèrement

Le sentiment de menace de chômage¹, qui s'était largement diffusé dans la population au cours des deux dernières années (+ 5 points entre 1992 et 1994), semble marquer une pause. Début 1995, 15 % des Français se sentent menacés de chômage, contre 16 % en 1994 et 13 % il y a deux ans. De plus, le pourcentage des individus touchés dans leur foyer par le chômage est en légère baisse : 19 % des personnes interrogées déclarent "être, elles-mêmes ou l'un des membres de leur foyer, déjà au chômage" (- 2 points par rapport à début 1994, Tableau 8).

Tableau 8 : Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?
- Evolution 1988 à 1995 -

| | (en %) | | | | |
|-------------|--|--|-------------|------------|--------------|
| | Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant | Vous, ou l'un des membres de votre foyer êtes [actuellement]* au chômage | Non | Nsp | Total |
| 1988 | 12,8 | 14,2 | 72,9 | 0,1 | 100,0 |
| 1989 | 12,5 | 14,5 | 72,8 | 0,2 | 100,0 |
| 1990 | 12,5 | 12,3 | 75,0 | 0,2 | 100,0 |
| 1991 | 11,7 | 13,9 | 74,3 | 0,1 | 100,0 |
| 1992 | 10,9 | 14,0 | 75,0 | 0,1 | 100,0 |
| 1993 | 13,3 | 17,3 | 69,0 | 0,4 | 100,0 |
| 1994 | 15,9 | 20,8 | 63,1 | 0,2 | 100,0 |
| 1995 | 15,3 | 18,8 | 65,8 | 0,1 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* A partir de 1991, l'adverbe [actuellement] a remplacé celui de [déjà] utilisé de 1988 à 1990.

Corrélativement, la part des Français qui ne se sentent pas menacés augmente (+ 3 points entre 1994 et 1995) : elle représente, à présent, près des deux tiers de nos concitoyens. Il reste que cette part se situe à un niveau très inférieur à celui des années 1990, où elle avoisinait les 75 % (tableau 8).

La menace du chômage est donc un peu moins présente dans les foyers français qu'au cours des deux dernières années. Ce léger repli peut être observé dans la plupart des catégories. Cependant, dans deux groupes, la peur du chômage est un peu plus prononcée qu'il y a un an. Cela concerne les jeunes non diplômés : début 1995, 22 % des moins de 30 ans ne disposant d'aucun diplôme (ou ayant une formation inférieure au baccalauréat) ressentent une telle menace (+ 5 points en un an). La crainte du

¹ Le sentiment de menace de chômage est traité dans l'enquête par l'intermédiaire d'une question "élargie" à l'ensemble du foyer : "Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?".

chômage s'est aussi élevée de trois points chez les professions intermédiaires (24%, contre 21% en 1994).

Le chômage effectif s'est, quant à lui, accru tout particulièrement chez les cadres supérieurs : 27% d'entre eux déclarent, à présent, être atteints par le mal, eux ou un membre de leur foyer; ils n'étaient "que" 18% dans ce cas, il y a un an (+ 9 points). Les jeunes de moins de 30 ans ayant le niveau du bac sont, eux aussi, sensiblement plus atteints qu'en 1994 : 27% le sont maintenant (+ 7 points). Le chômage a sévi également un peu plus cette année chez les diplômés du supérieur (20%, contre 16%).

Indépendamment de ces évolutions, la situation du début 1995 appelle deux constats (tableau 9) :

- **La menace de chômage** est ressentie de façon plus importante chez les actifs dans leur ensemble (24%, contre 15% en moyenne), chez les professions intermédiaires (24%) et les ouvriers (22%). Elle est évidemment plus souvent présente lorsque les individus sont en âge d'exercer une activité professionnelle (19% des moins de 60 ans, contre 15% en moyenne).
- **Le chômage effectif** frappe, quant à lui, surtout les foyers d'ouvriers (33%, contre 19% en moyenne) et d'employés (30%). Mais ceux des cadres supérieurs et des professions libérales ne sont plus exonérés (27%). Les jeunes de moins de 30 ans sont davantage concernés (30%), surtout lorsqu'ils ne sont pas diplômés (36%). Il n'en reste pas moins que 27% des jeunes diplômés sont affectés, eux ou un membre du foyer, par le chômage.

Bien sûr, les deux sentiments, inquiétude et menace de chômage, sont étroitement liés: davantage de Français déclarent ne pas se sentir menacés -eux-mêmes ou quelqu'un de leur foyer- lorsqu'ils ne sont pas inquiets des risques de chômage. Ainsi, 83% des "non inquiets" ne se sentent pas menacés par le chômage, contre 60% des individus qui expriment une inquiétude générale vis-à-vis de ce risque.

Tableau 9 : Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?
- Analyse selon différentes caractéristiques socio-démographiques -

(En %)¹

| | Oui, mais n'est pas actuellement au chômage | Oui, déjà au chômage | Non | Total |
|----------------------------------|---|----------------------|---------------------|--------------|
| Ensemble des Français.... | 15,3 (- 0,6) | 18,8 (- 2,0) | 65,8 (+ 2,7) | 100,0 |
| Homme | 17,0 (- 1,2) | 19,4 (- 1,5) | 63,3 (+ 2,6) | 100,0 |
| Femme..... | 13,8 (- 0,1) | 18,2 (- 2,4) | 68,0 (+ 2,7) | 100,0 |
| Moins de 25 ans | 19,2 (+ 1,5) | 29,0 (- 0,3) | 51,9 (- 1,1) | 100,0 |
| 25-39 ans | 19,3 (- 2,3) | 24,8 (- 0,1) | 55,9 (+ 2,7) | 100,0 |
| 40-59 ans | 18,8 (- 0,8) | 20,3 (- 4,7) | 60,6 (+ 5,4) | 100,0 |
| Cadre supérieur, prof. lib.. | 17,5 (- 2,4) | 26,5 (+ 8,7) | 55,2 (- 6,3) | 100,0 |
| Profession intermédiaire ... | 23,6 (+ 2,3) | 19,2 (- 3,9) | 57,2 (+ 1,6) | 100,0 |
| Employé..... | 18,5 (- 1,6) | 29,5 (- 3,0) | 51,6 (+ 4,2) | 100,0 |
| Ouvrier | 22,2 (- 2,3) | 32,8 (- 6,0) | 45,0 (+ 9,0) | 100,0 |
| Etudiant..... | 20,1 (- 0,3) | 12,5 (+ 1,3) | 67,4 (- 1,0) | 100,0 |
| Aucun diplôme, cep | 11,5 (+ 1,9) | 15,0 (- 7,1) | 73,4 (+ 5,2) | 100,0 |
| Bepc, technique (< bac)... | 17,7 (- 0,8) | 21,4 (- 1,0) | 60,8 (+ 2,0) | 100,0 |
| Bac, technique (niv. bac) .. | 15,2 (- 3,0) | 18,1 (- 0,3) | 66,7 (+ 3,3) | 100,0 |
| Etudes sup., grdes écoles .. | 16,9 (- 2,6) | 20,1 (+ 4,5) | 62,7 (- 1,9) | 100,0 |
| Moins de 30 ans : | | | | |
| sans diplôme (ou cep seul). | 21,4 (+ 2,7) | 35,7 (- 4,9) | 42,9 (+ 2,3) | 100,0 |
| bepc, bep, be | 22,1 (+ 6,2) | 28,4 (- 0,9) | 49,5 (- 5,4) | 100,0 |
| bac et plus | 18,6 (- 2,5) | 26,6 (+ 6,8) | 54,8 (- 3,8) | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

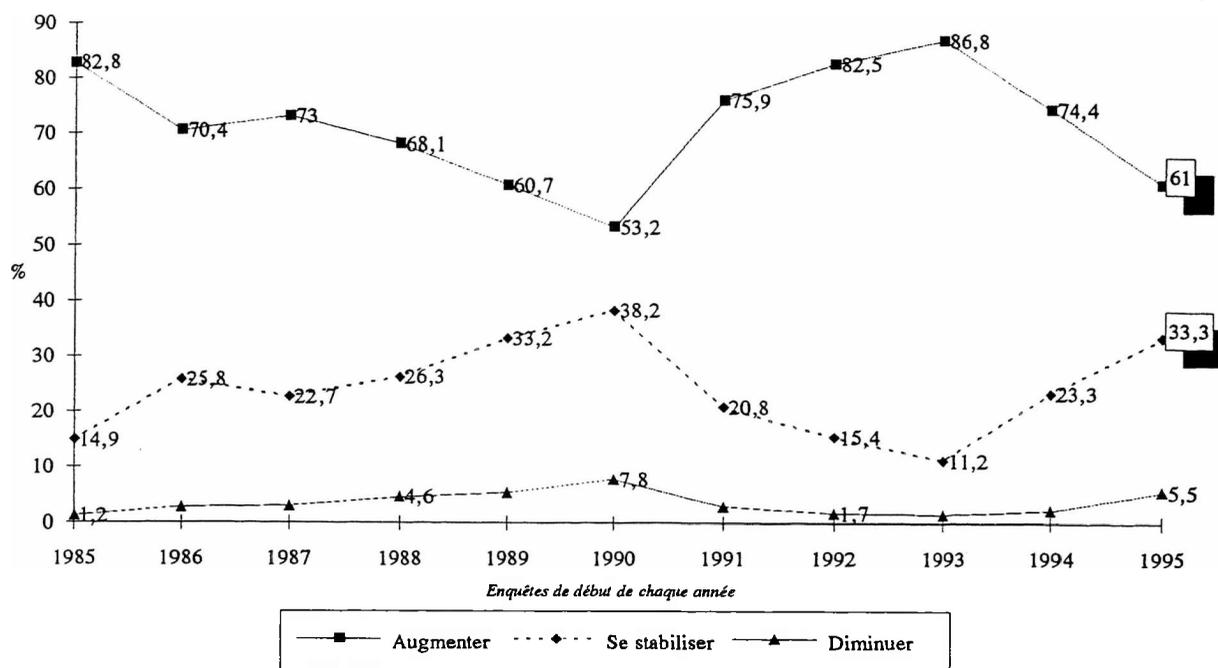
1 Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) entre 1994 et 1995.

Lecture du tableau : début 1995, 17% des hommes ressentent une menace de chômage, soit un pourcentage en baisse de 1,2 point par rapport au début 1994. C'est le cas de 15,3% de l'ensemble des Français (- 0,6 point en un an).

2.3 L'espoir dans les prévisions d'évolution du chômage continue de progresser

Confirmation de l'affaiblissement des sentiments d'inquiétude et de menace de chômage, les Français sont, au début 1995, moins pessimistes sur l'évolution du mal. Un tiers de la population espère désormais la *stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche*. Cette proportion a triplé en deux ans (graphique 5).

Cependant, une large majorité de nos concitoyens (61%) continue à croire que le chômage va encore augmenter. Ce taux est toutefois en recul de 13 points par rapport à début 1994. L'idée d'une diminution possible du nombre de chômeurs n'effleure toujours, quant à elle, qu'une poignée d'individus.

Graphique 5 : Les prévisions d'évolution du chômage (1985-1995)*A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ...*

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Ce moindre niveau de pessimisme peut être observé dans toutes les catégories professionnelles et tous les groupes sociaux (tableau 10). Ainsi, début 1995, la part des individus qui espèrent une stabilisation du chômage apparaît systématiquement plus importante qu'il y a un an aussi bien chez les hommes que chez les femmes, chez les jeunes que chez les seniors, chez les cadres ou chez les ouvriers, chez les diplômés ou ceux qui ne le sont pas. Autrement dit, le courant d'espoir n'émane pas d'une catégorie bien précise, mais il s'est diffusé dans l'ensemble de l'opinion. Il s'est tout particulièrement développé en un an chez les retraités, les diplômés et les indépendants.

Toutefois, "l'optimisme" semble un peu plus prononcé dans certains groupes. Ainsi, les prévisions de stabilisation du chômage dans un avenir proche sont un peu plus souvent envisagées par les cadres supérieurs (37%, contre 33% en moyenne), les retraités (43%), les étudiants (39%), les diplômés du supérieur (40%). A l'inverse, les employés, les ouvriers et les chômeurs sont plus pessimistes que la moyenne des Français : 72% des premiers, 69% des seconds et 65% des derniers pensent toujours que le nombre de chômeurs va continuer d'augmenter pendant plusieurs années

(contre 61 % en moyenne). Les personnes de 25 à 39 ans affichent aussi plus souvent leur crainte de voir le chômage augmenter (tableau 10).

Tableau 10 : Les prévisions d'évolution du nombre de chômeurs¹
- Analyse selon différentes caractéristiques socio-démographiques -

| | Le nombre de chômeurs va | | | (En %)* |
|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--------------|---------|
| | Augmenter pendant plusieurs années | Se stabiliser dans un avenir proche | Total | |
| Ensemble des Français | 61,0 (- 13,4) | 33,3 (+ 10,0) | 100,0 | |
| Homme..... | 60,1 (- 13,0) | 33,9 (+ 9,2) | 100,0 | |
| Femme | 61,8 (- 13,7) | 32,6 (+ 10,6) | 100,0 | |
| Moins de 25 ans | 63,3 (- 10,4) | 29,2 (+ 6,7) | 100,0 | |
| 25-39 ans | 67,9 (- 10,6) | 27,9 (+ 8,2) | 100,0 | |
| 40-59 ans | 62,9 (- 11,4) | 32,9 (+ 9,2) | 100,0 | |
| 60 ans et plus | 48,7 (- 20,9) | 42,4 (+ 14,6) | 100,0 | |
| Indépendant** | 57,6 (- 18,0) | 36,2 (+ 13,2) | 100,0 | |
| Cadre supérieur, prof. libérale | 59,1 (- 7,7) | 37,0 (+ 7,0) | 100,0 | |
| Profession intermédiaire..... | 62,7 (- 12,2) | 32,1 (+ 7,3) | 100,0 | |
| Employé | 72,2 (- 7,1) | 21,9 (+ 4,4) | 100,0 | |
| Ouvrier..... | 68,7 (- 11,5) | 29,0 (+ 11,4) | 100,0 | |
| Etudiant | 54,8 (- 17,4) | 38,8 (+ 14,6) | 100,0 | |
| Reste au foyer..... | 63,0 (- 11,9) | 31,0 (+ 8,5) | 100,0 | |
| Retraité..... | 48,5 (- 20,0) | 43,2 (+ 14,0) | 100,0 | |
| Chômeur | 65,3 (- 13,2) | 29,4 (+ 10,3) | 100,0 | |
| Aucun diplôme, cep..... | 58,7 (- 17,5) | 34,7 (+ 13,2) | 100,0 | |
| Bepc, technique (< bac)..... | 66,1 (- 9,4) | 29,3 (+ 7,1) | 100,0 | |
| Bac, technique (niv. bac)..... | 61,4 (- 8,9) | 32,4 (+ 5,2) | 100,0 | |
| Etudes sup., grdes écoles | 53,1 (- 17,8) | 40,2 (+ 13,4) | 100,0 | |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) entre 1994 et 1995.

** Y compris artisan, commerçant, chef d'entreprise, exploitant agricole.

Lecture du tableau : Début 1995, 63,3% des moins de 25 ans, soit un pourcentage en baisse de 10,4 points par rapport à début 1994, pensent que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années, contre 61,0% dans l'ensemble de la population.

Enfin, le fait d'avoir traversé une ou plusieurs périodes sans emploi, le fait de rechercher actuellement un travail ainsi que le sentiment de menace de chômage favorisent plutôt des anticipations à la hausse du chômage. Estiment, en effet, que le nombre de chômeurs va continuer d'augmenter :

¹ Les personnes estimant que le chômage va diminuer dans un avenir proche sont trop peu nombreuses (5,5%) pour pouvoir figurer dans le tableau.

- 67% des personnes ayant été au moins une fois au chômage depuis 10 ans et 74% de celles l'ayant été au moins trois fois (contre 61% en moyenne);
- 66% des individus qui déclarent, à la date de l'enquête, chercher un emploi rémunéré et régulier;
- 69% des individus qui ressentent une menace de chômage.

2.4 Le chômage est de loin en tête des préoccupations des Français

Malgré la stabilisation du taux de chômage et l'espoir accru que celle-ci se maintienne dans un avenir proche, le chômage arrive toujours largement en tête des préoccupations des Français. Début 1995, 36% de nos concitoyens le citent comme sujet le plus préoccupant parmi une liste de onze thèmes, soit une fréquence de citations plus de deux fois supérieure à celle des "maladies graves" ou de "la pauvreté en France", les deux sujets de préoccupation suivants. De plus, 13% des personnes interrogées évoquent le chômage en deuxième réponse. Au total, ce sujet préoccupe donc un Français sur deux (tableau 11).

Tableau 11 : Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?

(En %)

| Classement par ordre décroissant du % de citations de 1995 | Deux premières réponses en ... | | | | | Première réponse | |
|--|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------|---------------|
| | Début 1991 | Début 1992 | Début 1993 | Début 1994 | Début 1995 | Début 1995 | Ecart 95-91 |
| Le chômage | 27,4 | 38,1 | 43,8 | 52,2 | 49,0 | 35,6 | + 17,3 |
| Les maladies graves | 27,7 | 28,1 | 28,9 | 26,2 | 30,5 | 15,0 | - 1,8 |
| La pauvreté en France | 16,3 | 15,6 | 20,2 | 22,4 | 28,2 | 13,2 | + 5,7 |
| La violence, l'insécurité | 23,0 | 20,1 | 15,5 | 20,2 | 21,9 | 8,0 | - 0,8 |
| La drogue | 37,2 | 33,6 | 29,7 | 28,4 | 20,6 | 8,0 | - 12,8 |
| La pauvreté dans le monde | 14,5 | 17,7 | 18,6 | 16,4 | 16,6 | 8,8 | + 1,4 |
| L'immigration | 16,5 | 15,9 | 13,9 | 14,0 | 14,0 | 5,4 | - 0,8 |
| La dégradation de l'environnement | 12,0 | 12,1 | 10,9 | 8,1 | 7,1 | 1,7 | - 3,4 |
| Les tensions internationales | 15,8 | 9,0 | 8,7 | 7,1 | 6,7 | 2,3 | - 5,1 |
| Les conflits sociaux | 3,7 | 3,5 | 3,1 | 2,6 | 3,5 | 1,3 | + 0,4 |
| L'Europe | 5,7 | 6,1 | 6,4 | 2,0 | 1,7 | 0,7 | - 1,6 |

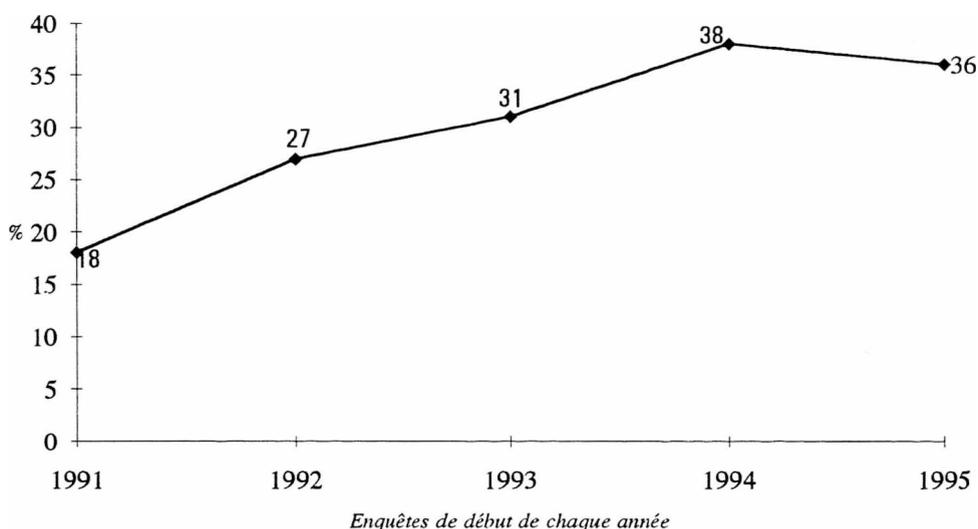
Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Lecture du tableau : Début 1995, 49% des Français ont cité le chômage, soit en première, soit en deuxième réponse (ils étaient 27,4% en début 1991). 35,6% l'ont cité en première réponse, soit 17,3 points de plus qu'en 1991.

On notera cependant que le chômage retient cette année, de la part des Français, une attention légèrement moins soutenue qu'il y a un an (49% de la population l'ont cité parmi les deux sujets le plus préoccupants, contre 52% en 1994). Il est néanmoins bien plus souvent mentionné qu'en 1991 (graphique 6).

Graphique 6 : Evolution 1991-1995 du nombre de citations du chômage

% de personnes ayant cité, en première réponse, le chômage comme sujet le plus préoccupant



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Quatre catégories apparaissent tout particulièrement préoccupées par le chômage : les ouvriers (58% le citent comme sujet de préoccupation, contre 49% en moyenne, dont 43% en première réponse), les jeunes de moins de 25 ans (61%, dont 47% en première réponse), les étudiants (60%, dont 42%) et les chômeurs (56%, dont 44%).

2.5 Les raisons de l'importance du chômage actuel

Résignés ou impuissants à contrôler les mécanismes complexes qui régissent nos économies, les Français expliquent toujours l'importance du chômage actuel par des raisons économiques au sens large : progrès, crise ou simplement manque d'emplois. Les explications par des raisons plutôt politiques, visant à désigner un responsable

(l'Etat, les patrons, le système éducatif...) ou faisant d'une catégorie le "bouc-émissaire" du chômage (les femmes, les étrangers...), leur apparaissent bien plus secondaires.

Ainsi, "*la modernisation, le progrès technologique, la robotisation*" sont, selon les Français, les premiers responsables du chômage actuel : ils sont cités par 27% des personnes interrogées¹. Ces éléments devançant, d'ailleurs, très largement les suivants, c'est-à-dire "*l'insuffisance d'emplois*" (fermeture d'entreprises, pas de création d'emplois ...), qui est évoquée, en second lieu, par 17% de la population. L'explication par "*la crise économique, la mauvaise conjoncture*" arrive ensuite, avec une fréquence de citations de 14%. Au total, ces trois causes "externes" couvrent plus de la moitié des réponses (58%). Autrement dit, les Français invoquent d'abord des grands phénomènes difficilement maîtrisables, tels que l'incertitude de la conjoncture économique, et ne cherchent pas à "accuser" un acteur particulier de la vie politique ou sociale.

Parmi les autres motifs dénonçant plus particulièrement certains dysfonctionnements susceptibles d'être améliorés ou responsabilisant tel ou tel acteur, se dégage la responsabilité des *patrons*, évoquée en quatrième position par 9% des Français. Viennent ensuite "*le poids des charges sociales*" ou "*les problèmes de compétitivité des entreprises*". Chacun de ces deux motifs, avec 7% de citations, est d'ailleurs plus souvent évoqué que celui de l'inadéquation de la formation par rapport au marché du travail (tableau 12).

En tout état de cause, il est intéressant de relever la diversité des réponses des Français : elles peuvent être classées dans près de 15 grandes "rubriques" et, même si les trois premières représentent 58% des réponses, celle qui figure en tête n'en regroupe que 27%. Autrement dit, selon les Français, l'importance du chômage actuel ne s'explique probablement pas par une seule raison, mais plutôt par plusieurs éléments combinés.

¹ Il s'agit d'une question ouverte, postcodée a posteriori. On trouvera, à l'annexe 1, la nomenclature détaillée des items de postcodage. L'utilisation d'une nomenclature identique (dans ses grandes rubriques) en 1990, 1992, 1994 et 1995 rend possible le rapprochement des résultats obtenus chaque année.

Tableau 12 : Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?

| Classement par ordre décroissant des réponses de 1995 | (en %) | | | |
|---|--------|-------|-------|-------|
| | 1990 | 1992 | 1994 | 1995 |
| Modernisation, progrès | 25,6 | 20,4 | 22,7 | 27,0 |
| Pas assez d'emplois | 15,8 | 10,2 | 14,2 | 16,7 |
| Crise économique | 5,1 | 15,3 | 18,6 | 13,6 |
| Les patrons | 2,9 | 5,1 | 4,2 | 9,0 |
| Charges trop lourdes | 5,5 | 6,9 | 6,2 | 6,6 |
| Problèmes de compétitivité des entreprises | 4,0 | 2,5 | 6,0 | 6,6 |
| L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement ... | 3,7 | 8,1 | 5,4 | 4,3 |
| Inadéquation de la formation / marché de l'emploi . | 15,4 | 11,5 | 4,5 | 3,7 |
| Trop d'étrangers | 6,3 | 4,6 | 3,9 | 3,7 |
| Problème de mentalité | 4,5 | 6,4 | 2,0 | 2,0 |
| Les femmes au travail | 0,9 | 0,6 | 0,7 | 0,4 |
| Le travail au noir | 0,4 | 0,4 | 0,2 | 0,1 |
| Les emplois précaires | 0,9 | 0,3 | 0,1 | 0,1 |
| Autres réponses | 1,9 | 3,9 | 7,3 | 2,1 |
| Ne sait pas, non réponse | 7,1 | 3,8 | 4,0 | 4,1 |
| Ensemble des Français | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

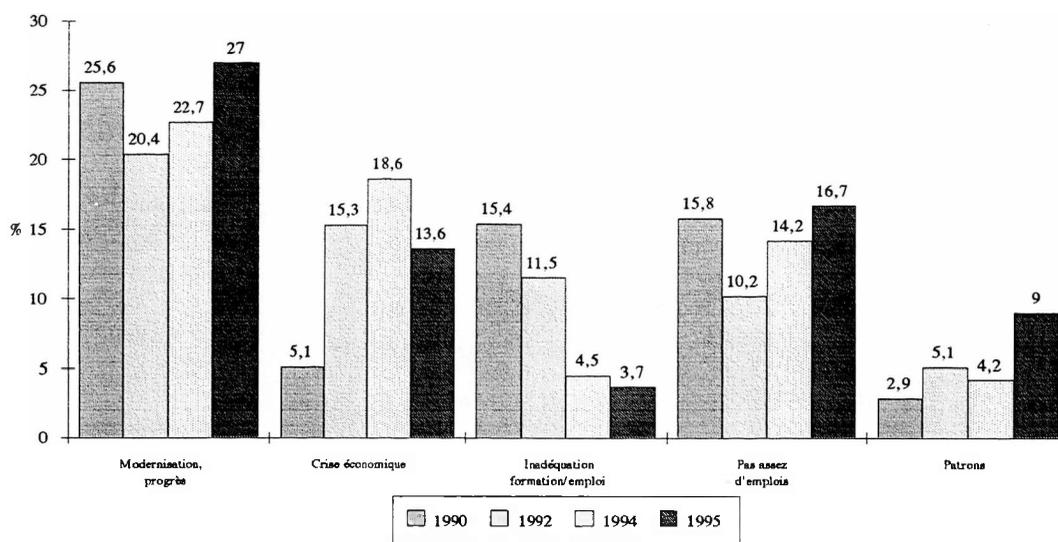
Les réponses à cette question ont quelque peu évolué depuis 1989. Certaines modifications importantes sont même apparues cette année (graphique 7) :

- Une part plus importante de Français explique aujourd'hui le chômage par *la modernisation et le progrès* : + 7 points entre 1992 et 1995. On retrouve cette année un pourcentage très proche de celui observé en 1990. Ce facteur a d'ailleurs toujours figuré en première place dans la hiérarchie des raisons du chômage.
- *L'insuffisance d'emplois* prend désormais la deuxième place, dans l'esprit des Français, des raisons expliquant l'importance du chômage actuel (+ 7 points entre 1992 et 1995).
- *La crise économique*, quant à elle, semble être moins tenue comme responsable du chômage qu'elle ne l'était en 1994 : elle perd 5 points en un an (passant de 19% à 14%).
- A l'inverse, *les patrons* (accusés de mauvaise gestion, de politique patronale déficiente, ...) sont, cette année, plus souvent désignés comme responsables (+ 5 points en un an).

- Enfin, les problèmes d'inadéquation de l'offre par rapport à la demande sont de moins en moins considérés comme un facteur de chômage : ils sont, en début 1995, presque quatre fois moins souvent mentionnés qu'il y a cinq ans.

Graphique 7 : Les raisons de l'importance du chômage actuel, selon les Français

- Evolution de quelques-unes des réponses -



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Si, pour expliquer l'ampleur du chômage, les Français désignent majoritairement des raisons économiques, les personnes qui évoquent l'une ou l'autre de ces raisons ont des profils différents :

- **Les personnes âgées accusent plutôt le progrès** : ce sont les personnes de plus de 60 ans et les retraités qui rendent le plus souvent *la modernisation, le progrès, la robotisation, la mécanisation, la restructuration de l'industrie ...* responsables du chômage : 41% des premières et 38% des seconds ont fourni une réponse de ce type (contre 27% en moyenne). Les non-diplômés et les ruraux (caractéristiques liées à la population âgée) argumentent également plus souvent en ce sens (33% dans les deux cas).

En revanche, la modernisation n'apparaît pas franchement plus souvent mise en cause par les personnes plutôt réticentes au progrès en général, celles qui estiment par exemple que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie

quotidienne (25%). Elle le serait un peu plus par celles qui considèrent que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse (31%).

- **Les diplômés dénoncent plutôt la crise économique** : l'explication du chômage par la "crise économique", qui comprend les réponses de type *conjuncture actuelle, problèmes économiques, ralentissement de la croissance économique, mauvaise situation économique, récession, baisse de la consommation*, est plutôt le fait de personnes diplômées : 26% des diplômés du supérieur et 21% des individus ayant le niveau du baccalauréat avancent cette raison, contre 14% de l'ensemble des Français. De fait, elle est plus souvent fournie par les cadres (25%), ainsi que par les étudiants (21%). C'est aussi une opinion un peu plus typique de Paris et de l'agglomération parisienne (21%).

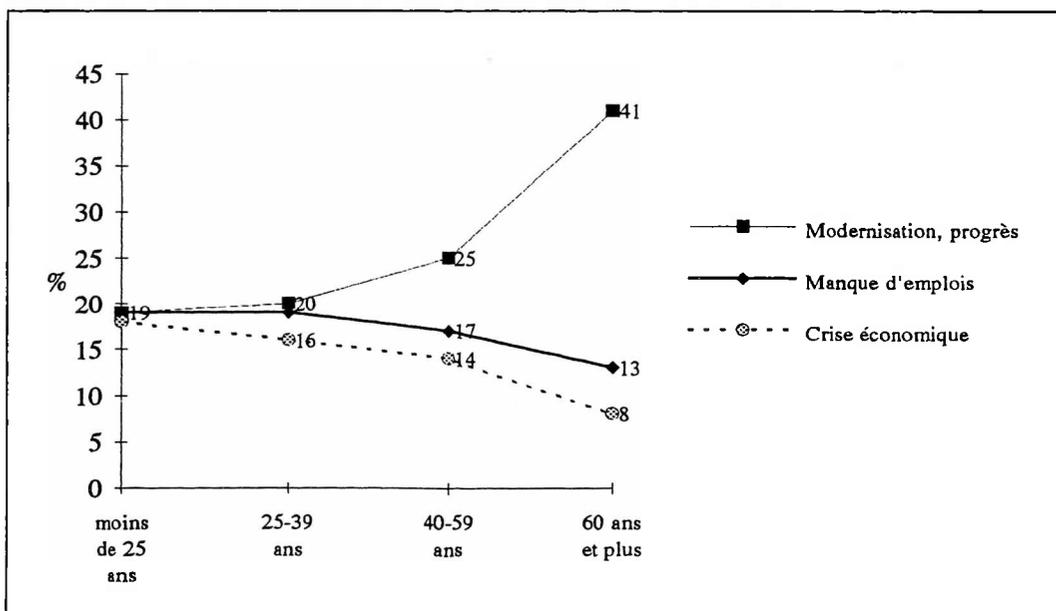
C'est, enfin, une argumentation qui s'associe plutôt à des attitudes favorables au progrès scientifique, et à la diffusion de l'informatique.

- **Les ouvriers et les chômeurs argumentent davantage pour le manque d'emplois** ("il y a du chômage parce qu'il n'y a pas de travail") : cette réponse tautologique, en quelque sorte, évoquée par 17% de la population, correspond le plus souvent à l'idée que se font les ouvriers et les demandeurs d'emploi du chômage. 23%, dans les deux cas, ont ainsi mentionné des raisons du type : *pas assez d'emplois, manque d'entreprises, fermeture d'usines, manque de création d'emplois, pas d'embauche, suppression des emplois, pas de travail*. Les employés et les femmes au foyer tendent également à mentionner ce type de raison un peu plus souvent qu'en moyenne (20%).
- **Les jeunes sont plus partagés** : les moins de 25 ans expliquent un peu plus le chômage par la crise économique (18% donnent cette raison, contre 14% en moyenne), surtout lorsqu'ils sont diplômés (23% des moins de 30 ans ayant au moins le baccalauréat). Le manque d'emplois est aussi un argument un peu plus souvent avancé par les jeunes (19%, contre 17% en moyenne), et par les jeunes non-diplômés (28% des moins de 30 ans sans diplômes). Par contre, ce sont les moins de 25 ans qui avancent le moins souvent l'argument de la modernisation, du progrès (19%, contre 27% en moyenne).

On remarque plus généralement que (graphiques 8 et 9) :

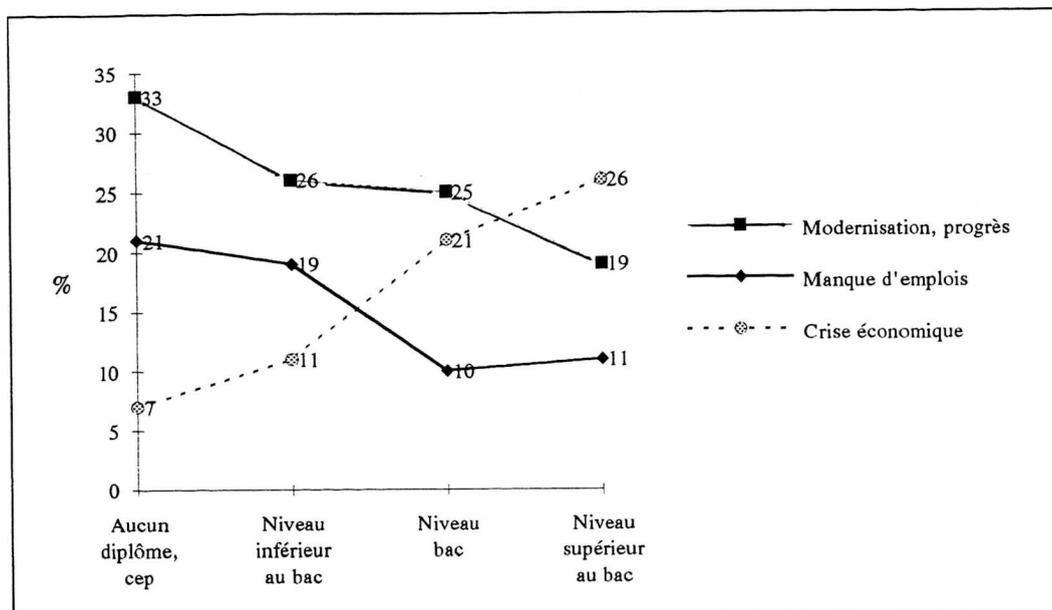
- La part des individus qui accusent le **progrès** augmente régulièrement avec l'âge (passant de 19% chez les moins de 25 ans à 41% chez les plus de 60 ans); à l'inverse, elle diminue lorsque le niveau de diplôme s'élève (de 33% à 19%).
- Le pourcentage de ceux qui mettent en cause la **crise économique** diminue régulièrement avec l'âge (il passe de 18% chez les moins de 25 ans à 8% chez les 60 ans et plus); à l'inverse, il augmente avec le diplôme (passant de 7% chez les non-diplômés à 26% chez les diplômés).
- Enfin, l'explication du chômage par le **manque d'emplois** apparaît un peu plus fréquente avant 40 ans qu'après (19%, contre 15%). Elle est aussi deux fois plus souvent avancée par les non diplômés que par les diplômés (20% des individus de niveau inférieur au bac, contre 10% de ceux ayant le bac ou un diplôme du supérieur).

Graphique 8 : les raisons "économiques" du chômage selon l'âge
(% de citations)



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Graphique 9 : Les raisons "économiques" du chômage selon le niveau de diplôme
(% de citations)



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Les autres explications fournies, en dehors des raisons économiques générales, sont trop peu mentionnées pour permettre une analyse catégorielle des réponses. Tout au plus peut-on constater que :

- Les patrons sont un peu plus souvent mis en cause par les professions intermédiaires (13%, contre 9% en moyenne).
- L'argument de l'inadéquation de la formation par rapport au marché de l'emploi est, quant à lui, deux fois plus souvent avancé par les diplômés du supérieur (9%, contre 4% en moyenne).
- Le poids des charges est un facteur deux fois plus souvent mis en avant par les indépendants (14%, contre 7% en moyenne); c'est aussi une raison un peu plus souvent avancée par les moins de 25 ans (10%). C'est enfin un argument plus fréquemment partagé par les individus qui voient, précisément, dans l'abaissement des charges sociales le moyen le plus efficace pour relancer l'emploi (13%).

Chapitre 2 : Les représentations du travail

Que représente avant tout, pour les Français, le travail ? Quel choix opèrent-ils entre stabilité de l'emploi et rémunération ? Pourquoi, selon eux, le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus en France ?

Ce sont là les trois points qui ont été abordés cette année pour la première fois dans l'enquête.

1 - Le travail est avant tout, pour les Français, une source de revenu

Interrogés sur ce que le travail représente avant tout, pour eux, les deux tiers des Français ont répondu : "*une source de revenu*". Il reste qu'un cinquième de la population (21%) le considère surtout comme une source d'épanouissement personnel. 7% estiment qu'il s'agit d'un moyen d'insertion sociale et 5% d'un moyen d'affirmation sociale.

Au total, un tiers "seulement" de la population a donc, de prime abord, une perception non "matérialiste" du travail, en y voyant au premier chef autre chose qu'un moyen de gagner de l'argent. Les Français y associent plus d'ailleurs la notion d'épanouissement personnel que celles d'affirmation ou d'insertion sociales.

Peu de variations apparaissent sur ce point entre les actifs, les chômeurs ou les inactifs (tableau 13).

Tableau 13 : Pour vous, que représente avant tout le travail ?

(en %)

| (Classement par ordre décroissant des réponses) | Ensemble de la population | Dont : | | |
|---|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | Actifs | Chômeurs | Inactifs |
| Une source de revenu | 65,6 | 65,2 | 61,3 | 67,1 |
| Une source d'épanouissement personnel | 21,3 | 21,3 | 23,5 | 20,6 |
| Un moyen d'insertion sociale | 7,2 | 7,1 | 6,7 | 7,6 |
| Un moyen d'affirmation sociale | 5,2 | 6,0 | 7,7 | 3,8 |
| Autre | 0,6 | 0,4 | 0,4 | 0,7 |
| Ne sait pas | 0,1 | - | 0,4 | 0,2 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Le travail "pour gagner sa vie" prévaut dans toutes les catégories de population. Cependant, l'aspect revenu apparaît moindre dans deux groupes principaux : les cadres et les diplômés.

La perception non matérialiste du travail est un peu plus fréquente chez les cadres

Certes, une majorité des cadres (55%) a une perception d'abord "matérialiste" du travail. Mais la part de ceux qui y voient autre chose est, dans cette catégorie, plus élevée. Pour 29% d'entre eux, le travail représente avant tout une source d'épanouissement personnel (21% en moyenne) et pour 15% (contre 12% en moyenne), un moyen d'insertion ou d'affirmation sociales. L'épanouissement personnel est davantage ressenti par les cadres supérieurs et les professions libérales (32%), tandis que la représentation "sociale" du travail est un peu plus fréquente chez les professions intermédiaires (17%).

Les indépendants considèrent aussi un peu plus souvent que le travail est, pour eux, une source d'épanouissement (28%). Par contre, pour près des trois quarts des ouvriers, c'est d'abord une source de revenu (tableau 14).

Tableau 14 : Les représentations du travail dans les différentes catégories professionnelles
(en %)

| | Source de revenu | Source d'épanouissement personnel | Moyen d'insertion ou d'affirmation sociales | Total |
|------------------------------|------------------|-----------------------------------|---|-------|
| Indépendant | 64 | 28 | 7 | 100,0 |
| Cadre supérieur, prof.lib. . | 55 | 32 | 12 | 100,0 |
| Profession intermédiaire ... | 54 | 27 | 17 | 100,0 |
| Employé | 68 | 19 | 13 | 100,0 |
| Ouvrier | 73 | 13 | 14 | 100,0 |
| Reste au foyer | 69 | 18 | 12 | 100,0 |
| Retraité | 66 | 22 | 10 | 100,0 |
| Etudiant | 64 | 20 | 15 | 100,0 |
| Ensemble de la population | 66 | 21 | 12 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 64% des indépendants considèrent que le travail est avant tout, pour eux, une source de revenu. C'est l'opinion de 66% de l'ensemble des Français.

Un effet du diplôme

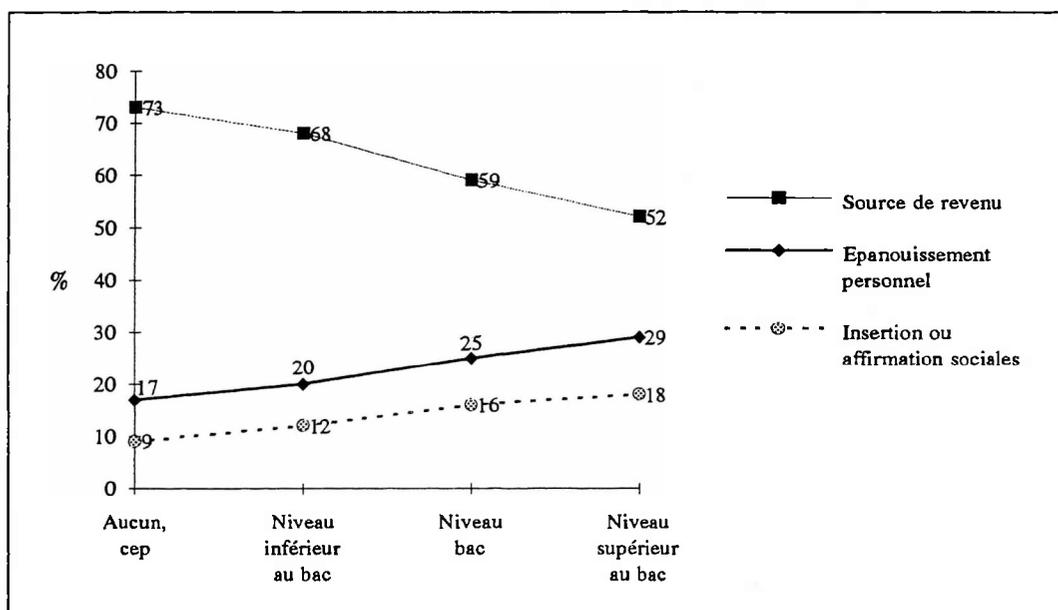
L'aspect "matérialiste" du travail prédomine largement, quel que soit le niveau de diplôme. Cependant, les diplômés sont plus enclins à y voir autre chose qu'une source

de revenu : un quart des individus ayant une formation de niveau bac et 29% des diplômés du supérieur considèrent que le travail est d'abord une source d'épanouissement (contre 21% en moyenne); 16% des premiers et 18% des seconds (contre 12% en moyenne) y voient avant tout un moyen d'insertion ou d'affirmation sociales.

Corrélativement, les non-diplômés y voient surtout l'aspect revenu : 73% des individus n'ayant aucun diplôme considèrent que le travail est avant tout une façon de gagner sa vie (contre 52% chez les diplômés du supérieur).

D'ailleurs, plus généralement, plus le diplôme possédé est élevé, plus on donne d'importance aux représentations non matérialistes du travail (graphique 10).

Graphique 10 : Les représentations du travail selon le niveau de diplôme



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Par contre, on ne relève aucune variation d'opinion selon l'âge. D'ailleurs, en dehors du diplôme et de la PCS, peu de critères interviennent ici pour nuancer les réponses. On notera simplement que, lorsque les revenus sont confortables, on considère plus le travail comme un moyen d'épanouissement personnel : c'est le cas de 26% des individus disposant dans leur foyer de revenus supérieurs à 15000 Francs mensuels (contre 20% de ceux ayant des revenus plus faibles).

2 - La stabilité de l'emploi passe avant la rémunération

Même si le travail représente avant tout une source de revenu, ce n'est pas tant le montant du revenu que sa **régularité** qui apparaît, avant tout, primordiale. En effet, lorsque l'on propose l'alternative "emploi stable, mais pas très bien rémunéré" et "emploi moins stable, mais mieux rémunéré", nos concitoyens estiment à 90% qu'il est préférable, dans la situation actuelle, "d'avoir un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré".

La précarité de l'emploi, même à un "meilleur prix", n'apparaît donc souhaitable qu'à une poignée d'individus (10%). Curieusement, un peu plus de chômeurs et de jeunes que la moyenne (15% à 18%) déclarent plutôt préférer la rémunération à la stabilité (tableau 15).

Tableau 15 : Dans la situation actuelle, pour quelqu'un qui travaille, est-il, selon vous, préférable ...

(en %)

| | Ensemble de la population | Dont : | | | |
|---|---------------------------|----------|--------|-----------------|----------|
| | | Inactifs | Actifs | Moins de 25 ans | Chômeurs |
| D'avoir un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré | 89,7 | 91,7 | 90,1 | 85,0 | 79,9 |
| D'avoir un emploi moins stable, mais mieux rémunéré | 9,9 | 8,1 | 9,7 | 15,0 | 18,3 |
| Ne sait pas | 0,4 | 0,2 | 0,2 | - | 1,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

On ne constate par ailleurs aucun lien entre la représentation qu'ont les Français du travail et le choix qu'ils feraient dans l'alternative proposée : opter pour la stabilité de l'emploi ou pour une rémunération plus avantageuse ne dépend pas de l'idée qu'on se fait avant tout du travail.

3 - Pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus ?

Dans le contexte actuel du marché de l'emploi, le travail à temps partiel se situe de plus en plus au coeur des débats. Cependant, les informations quant aux pratiques et aux attentes en la matière restent encore relativement rares. L'enquête "Conditions de

vie et Aspirations des Français" montre cependant qu'il existe, chez les salariés français, une sensible aspiration à exercer à temps partiel (cela concerne 22% des salariés exerçant à temps plein). D'autre part, on sait que d'éventuelles incitations financières pourraient sensiblement gonfler la demande, pour autant, bien entendu, qu'elle puisse s'exprimer¹.

Toujours est-il qu'à l'heure actuelle, environ 14% des salariés, tous secteurs confondus, travaillent à temps partiel. Nous avons donc demandé aux Français, sous forme d'une "question ouverte", c'est-à-dire sans proposition de réponses² : *"Pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus en France ?"*

Premier élément important : près de 20% de la population a fait part de son indécision sur le sujet, n'ayant pu -ou n'ayant pas souhaité- fournir de réponses.

Il reste que la première raison évoquée, loin devant toutes les autres, est d'ordre financier : près de quatre Français sur dix expliquent le faible développement du travail à temps partiel (TTP) par des réponses de type : *"c'est pour une question d'argent"*, parce que *"les salariés ne sont pas assez payés"*, parce que *"les gens ont besoin d'un salaire plein ..."*. L'aspect "revenu" apparaît même très fort au regard des autres raisons avancées : aucune d'entre elles ne dépasse 8% de citations. En effet, en deuxième place, l'idée que les employeurs sont défavorables au travail à temps partiel est avancée par 8% des enquêtés. 5% pensent par ailleurs que cela ne fait pas partie des habitudes ou que cela n'est pas encore entré dans les moeurs (tableau 16).

En regroupant les différentes réponses, on peut dégager trois grandes raisons explicatives, selon les Français, du faible développement du TTP dans notre pays (tableau 17) :

- La raison essentielle reste le **motif d'ordre financier** : les salariés ne peuvent pas - ou ne veulent pas- "gagner moins" (39% des citations).
- En second lieu, il existe toute une série de freins, qui créent un **contexte général peu favorable** au développement de cette forme de travail : d'une part, les

¹ On pourra se référer, à ce sujet, au rapport : *"Aspirations et freins au travail à temps partiel dans la fonction publique"*, Collection des rapports du Crédoc n° 137, Juillet 1993.

² Les réponses fournies ont été relevées, puis codées a posteriori. On trouvera, à l'annexe 2, la grille de post-codage détaillée utilisée pour cette question.

entreprises y seraient opposées; d'autre part, l'Etat et les employeurs ne diffusent guère d'informations à ce sujet et n'incitent pas à l'exercice des horaires réduits. Enfin, cette forme d'emploi n'est pas vraiment entrée dans les moeurs et n'est pas reconnue comme un travail à part entière (20%).

Tableau 16 : Selon vous, pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus en France?*

| (en %) | |
|---|--------------|
| <i>(Classement par ordre décroissant des réponses)</i> | |
| Car les salariés ne sont pas assez payés, pour une question d'argent | 39,3 |
| . Car les entreprises y sont défavorables | 8,3 |
| . Problème général de mentalité, d'habitudes | 5,1 |
| . Car cela est d'un coût élevé pour les entreprises | 4,7 |
| . Par manque d'information, par manque d'incitation | 4,5 |
| . Car il n'y a déjà pas assez de travail | 4,2 |
| . Par égoïsme, individualisme, refus de partager le travail | 3,8 |
| . Parce que cela pose des problèmes d'organisation, d'adaptation d'horaires | 3,4 |
| . Car il n'y a pas de demande | 2,8 |
| . Parce que le temps partiel est dévalorisant, pas reconnu | 1,7 |
| . Car il incite au cumul d'emplois, au travail au noir | 0,5 |
| . Autres | 2,3 |
| . Ne sait pas, ne voit pas | 19,3 |
| Total | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Il s'agissait d'une question ouverte, sans proposition de réponses.

- Enfin, le troisième type de raisons avancées tient aux **difficultés engendrées par cette formule pour les entreprises**, tant en termes de coût que d'organisation du travail (8%).

**Tableau 17 : Raisons du non-développement du TTP
- Regroupement des réponses -**

| (en %) | |
|--|--------------|
| Raison financière | 39,3 |
| Contexte général peu favorable (entreprises défavorables, problème de mentalités, manque d'information et d'incitation, TTP dévalorisant) | 19,6 |
| Difficile pour les entreprises (coût trop élevé, problème d'organisation) | 8,1 |
| Ce n'est pas voulu (pas de demande, refus de partager le travail, non compris raisons financières) | 6,6 |
| Autres raisons | 7,0 |
| Ne sait pas, ne voit pas | 19,3 |
| Total | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Bien sûr, d'autres types de regroupements peuvent être élaborés. Mais celui-ci paraît le plus pertinent pour analyser les réponses selon les différentes catégories de population.

La raison financière apparaît, en tout état de cause, comme la principale explication du faible développement du TTP et ce, dans toutes les catégories de population. Les actifs l'évoquent toutefois plus.

Les actifs évoquent plus la raison financière

Ce sont les actifs occupés qui considèrent le plus souvent que les motifs d'ordre financier expliquent le faible développement du TTP (45 %, contre 39 % en moyenne). Parmi eux, les femmes le pensent plus que les hommes (48 %, contre 42 %). 44 % des actifs exerçant eux-mêmes à temps partiel donnent aussi une telle explication. Mais c'est un argument que les salariés mettent bien plus en avant que les travailleurs à leur compte (47 % contre 29 %). Ces derniers évoquent plus souvent les problèmes de coût élevé du TTP ou les difficultés d'organisation qu'il entraîne pour les entreprises (16 %, contre 9 % des actifs en moyenne). Mais ils sont aussi plus nombreux à ne pas donner de réponse précise (20 %, contre 13 % des actifs).

L'argument financier est largement avancé dans toutes les catégories de salariés, surtout chez les employés (48 %) et chez les ouvriers (45 %). Mais il l'est également chez les cadres (45 %). Notons cependant que les cadres, notamment les cadres supérieurs, expliquent davantage le faible développement du TTP par un contexte général qui lui est peu favorable (tableau 18).

Les inactifs dans leur ensemble ont plus souvent tendance à ne pas se prononcer (26 %, contre 19 % de l'ensemble de la population); c'est plus particulièrement le cas des retraités (29 %).

Enfin, les chômeurs ne se différencient pas véritablement sur ce sujet de l'ensemble des Français.

Tableau 18 : Les principales raisons du faible développement du TTP, selon le statut d'activité

| | (en %) | | | |
|---------------------------------|-------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| | Raison financière | Contexte général peu favorable | Difficile pour les entreprises | Ne sait pas, ne voit pas |
| Ensemble des actifs occupés .. | 45 | 20 | 9 | 13 |
| dont: <i>est salarié</i> | 47 | 20 | 8 | 11 |
| <i>travaille à son compte</i> | 29 | 19 | 16 | 20 |
| Cadre supérieur, prof. libérale | 44 | 27 | 9 | 8 |
| Profession intermédiaire | 47 | 24 | 10 | 9 |
| Employé | 48 | 18 | 7 | 14 |
| Ouvrier | 45 | 16 | 7 | 15 |
| Inactifs | 33 | 19 | 7 | 26 |
| Chômeurs | 39 | 18 | 6 | 22 |
| Ensemble de la population | 39 | 20 | 8 | 19 |

Source: CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Peu d'autres éléments sont à l'origine de variations sensibles entre les différents groupes sociaux. On fera trois remarques :

- L'âge ne fait que confirmer la tendance précédente : ce sont les personnes en âge d'exercer une activité professionnelle qui avancent le plus les arguments financiers (42% des 25-59 ans, contre 39% en moyenne). Ce sont les personnes âgées qui sont les plus nombreuses à ne pas se prononcer (30%, contre 19% en moyenne).
- Qu'ils soient diplômés ou non, les Français croient d'abord aux contraintes financières. On notera, cependant, que le contexte peu favorable au TTP est une explication plus souvent fournie par les diplômés (27% des individus qui disposent du bac ou d'un diplôme du supérieur, contre 20% en moyenne) et par les personnes disposant de revenus élevés (26%). Les non-diplômés, parmi lesquels sont sur-représentées les personnes âgées, affichent un fort taux de non-réponses (32%).
- Enfin, les difficultés qu'entraîne le TTP pour les entreprises apparaissent un peu plus souvent évoquées par les diplômés du supérieur (12%, contre 8% en moyenne), les personnes de 40 à 59 ans (11%) et celles disposant de revenus élevés (12% des individus bénéficiant de plus de 15000 F de revenus mensuels).

Des opinions en rapport avec les attitudes vis-à-vis du temps de travail en général

Plus nette apparaît la relation entre les deux grandes explications fournies (60% des réponses) et ce que chacun pense par ailleurs du travail à horaires réduits ou de la réduction de la durée du travail. **Ces explications sont aussi très liées au désir éventuel de travailler à horaires réduits** (tableau 19).

- Ainsi, les individus qui pensent que le principal frein au développement du TTP est **le frein financier** (39% de la population) sont le plus souvent des individus en général **peu favorables au temps partiel et à la réduction du temps de travail**. On trouve en effet ici plus de salariés ne souhaitant pas eux-mêmes travailler à temps partiel (74%, contre 63% en moyenne), même avec une incitation financière. Il s'agit aussi d'individus plus sceptiques quant aux effets positifs du TTP ou de la réduction de la durée du travail sur l'emploi. De fait, la moitié d'entre eux n'accepterait pas une diminution de salaire en cas de généralisation de ce type de mesure. Soucieux de leurs ressources, ces individus affichent par ailleurs une préférence forte pour une augmentation du pouvoir d'achat (69%, contre 62% en moyenne) plutôt que pour un accroissement du temps libre. D'ailleurs, le travail est, pour 70% d'entre eux (66% en moyenne), avant tout une source de revenu. Enfin, ces individus sont tout naturellement plus enclins à considérer que ce n'est pas à cause de la rigidité de la durée du travail que les employeurs n'embauchent pas. Ils ont aussi plus souvent une image négative des politiques de lutte contre le chômage, en considérant que les mesures prises par les pouvoirs publics en ce domaine ne sont pas du tout efficaces.
- A l'inverse, les individus qui mettent en avant le **contexte peu favorable au développement du TTP** (20% de la population) sont plutôt des "**inconditionnels**" du travail à temps partiel et des **individus plutôt favorables au partage du travail**. Ce sont, avant tout, des personnes qui pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage (82%, contre 68% en moyenne). Mais elles expriment aussi davantage un désir personnel de travailler à horaires réduits (26%, contre 18% en moyenne) ou d'avoir plus de temps libre. Ce sont enfin des individus plutôt convaincus qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait effectivement des emplois (57%, contre 52% en moyenne). En conséquence, on relève ici une proportion plus importante de personnes qui accepteraient, et sans conditions, de voir leur salaire diminuer si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée (33%, contre 25% en

moyenne). De fait, l'argument de la rigidité du travail est ici plus souvent avancé comme frein à l'embauche (65 %, contre 55 % en moyenne). De même, les aménagements du temps de travail sont plus souvent considérés comme la mesure la plus efficace pour réduire le chômage (30 %, contre 20 % en moyenne).

Remarquons enfin que 27 % des membres du groupe (contre 21 % en moyenne) voient avant tout dans le travail une source d'épanouissement personnel. Ce sont aussi des personnes un peu plus optimistes sur l'évolution de la situation de l'emploi : 40 % (contre 33 % en moyenne) espèrent une stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche.

Tableau 19 : Quelques attitudes et opinions associées aux deux principales raisons avancées pour expliquer le faible développement du TTP

| Raison financière (39 % des réponses) | | | Contexte général peu favorable (20 % des réponses) | | |
|---|------|------|--|------|------|
| Ne souhaite pas travailler à temps partiel avec diminution de salaire..... | 74 % | + 11 | Pense que l'emploi à temps partiel peut effectivement réduire le chômage | 82 % | + 14 |
| Pense que le TTP ne peut pas réduire effectivement le chômage | 39 % | + 8 | Préfère une augmentation du temps libre à plus de pouvoir d'achat | 50 % | + 13 |
| Pense que ce n'est pas parce que la durée du travail n'est pas assez souple que les employeurs n'embauchent pas | 52 % | + 8 | Considère que les aménagements du temps de travail sont la mesure la plus efficace pour réduire le chômage | 30 % | + 10 |
| Préfère une augmentation du pouvoir d'achat à plus de temps libre | 69 % | + 7 | Pense que si les employeurs n'embauchent pas, c'est parce que la durée du travail n'est pas assez souple | 65 % | + 10 |
| Pense que les mesures de lutte contre le chômage ne sont pas du tout efficaces | 29 % | + 6 | Souhaite travailler à temps partiel avec une diminution de salaire | 26 % | + 8 |
| N'accepterait pas de diminution de salaire en cas de mesure généralisée de réduction de la durée de travail | 48 % | + 4 | Accepterait, sans conditions, une diminution de salaire en cas de mesure généralisée de réduction de la durée de travail | 33 % | + 8 |
| Pense qu'une mesure de réduction de la durée du travail ne créerait pas d'emplois | 52 % | + 4 | Estime que le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche | 40 % | + 7 |
| Considère que le travail est avant tout une source de revenu | 70 % | + 4 | Considère que le travail est avant tout une source d'épanouissement personnel | 27 % | + 6 |

(en %)

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 82 % des individus qui expliquent le faible développement du TTP par un contexte général peu favorable considèrent que l'emploi à temps partiel peut effectivement réduire le chômage, soit 14 points de plus qu'en moyenne.

En revanche, peu d'opinions s'associent aux autres éléments avancés pour expliquer le faible développement du TTP.

En résumé, trois conclusions principales ressortent de l'analyse des réponses fournies par les enquêtés sur les représentations du travail :

- Pour les deux tiers des Français, le travail est avant tout une source de revenu.
- Néanmoins, dans la conjoncture actuelle, la quasi totalité (90%) de nos concitoyens fait passer la stabilité de l'emploi avant la rémunération.
- Enfin, les motifs d'ordre financier sont, de loin, ceux qui sont le plus souvent avancés par nos concitoyens pour expliquer le faible développement du TTP : quatre Français sur dix, et près de la moitié des salariés, donnent cette explication. Seulement deux Français sur dix mettent en cause un contexte général qui serait peu favorable au développement des horaires réduits.

Chapitre 3 : Les opinions sur l'indemnisation des chômeurs

Plusieurs questions de l'enquête visent à apprécier les opinions des Français sur l'indemnisation des chômeurs. Doivent-ils tous être indemnisés ? Pour quelles raisons certains ne doivent-ils pas l'être ? Doit-on supprimer les allocations de chômage dans certains cas précis de refus d'emploi ?¹

Les opinions des Français sont, sur ce sujet, relativement claires : si nos concitoyens font preuve d'une certaine générosité d'esprit à l'égard des chômeurs, en estimant que tous doivent être indemnisés, ils tiennent cependant à ce que certaines règles soient bien respectées. Ils insistent, en particulier, sur le fait que les chômeurs touchant une allocation doivent justifier de leur recherche d'emploi et ne pas se contenter de percevoir leurs prestations sans contrepartie. En réalité, la peur des "chômeurs professionnels" ou des "faux chômeurs" est assez présente dans les esprits.

1 - Une majorité de Français se prononce en faveur de l'indemnisation de tous les chômeurs

Dans leur grande majorité, les Français reconnaissent à tous les chômeurs le droit de toucher une allocation : les trois quarts d'entre eux pensent que tous les chômeurs devraient être indemnisés. Une même proportion d'individus avait déjà ce sentiment il y a cinq ans (tableau 20). Cependant, en 1990, les questions précédant celle-ci précisaient que le régime d'assurance-chômage était alors équilibré, voire excédentaire. Il pouvait sembler alors plus "normal" d'observer que l'extension de l'indemnisation à tous les chômeurs fasse l'objet d'un large consensus. Depuis, alors que le système d'indemnisation a connu des difficultés et qu'une majorité de Français pensait il y a encore un an que la nouvelle allocation dégressive (AUD) serait plutôt

¹ Les années précédentes, des questions plus générales étaient posées sur la connaissance du système d'indemnisation, le financement du régime d'assurance-chômage ou encore sur les modalités de calcul des indemnités. Ces questions ont laissé place, dans la vague de début 1995, à des interrogations plus ciblées sur l'indemnisation proprement dite des chômeurs.

incitative au retour à l'emploi¹, il peut paraître intéressant de constater qu'une même proportion de nos concitoyens reste favorable à l'indemnisation de tous les chômeurs.

Tableau 20 : Actuellement, environ 40% des chômeurs ne reçoivent aucune indemnité de chômage. Vous personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?

| | (en %) | |
|-------------------|------------|------------|
| | Début 1990 | Début 1995 |
| Oui | 76,9 | 75,7 |
| Non | 22,8 | 23,8 |
| Ne sait pas | 0,3 | 0,5 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Cela s'explique sans doute par deux phénomènes :

- D'une part, davantage de nos concitoyens se sentent aujourd'hui concernés par le chômage, qui touche désormais toutes les couches de la population. Alors qu'un quart des Français se sentaient menacés (ou étaient déjà touchés dans leur foyer) par ce risque en 1990, c'est maintenant le cas d'un tiers d'entre eux².
- D'autre part, la sensibilité des Français aux problèmes d'exclusion est aujourd'hui plus aiguë qu'il y a quelques années. Il est vrai, à ce propos, que le libellé de la question précisait que "40% des chômeurs ne touchent pas d'allocation". Cela a pu sembler injuste à certains enquêtés qui ne connaissent pas toujours les modalités requises pour avoir droit aux indemnités, ni le nombre de demandeurs non indemnisés³.

Des variations selon la catégorie professionnelle

L'indemnisation de tous les chômeurs reste une idée largement majoritaire dans tous les groupes sociaux. Néanmoins, les actifs apparaissent légèrement moins favorables

¹ Début 1994, 52% de la population pensaient que la diminution des ressources des chômeurs, du fait de la mise en place de l'AUD (allocation unique dégressive), les inciterait à reprendre plus rapidement un emploi. 45% estimaient, au contraire, que cela rendrait encore plus difficile leur recherche d'emploi. On pourra se reporter, sur ces sujets, au rapport intitulé : "Les opinions des Français face au chômage et aux politiques d'emploi au début 1994", C. Duflos, Collection des Rapports du Crédoc, N° 149, Juillet 1994.

² Cf. chapitre 1 (p. 13 et suivantes).

³ De 1985 à 1994, une autre question était posée sous la forme d'une question de connaissance. Environ un quart de la population pensait que tous les chômeurs étaient indemnisés. On pourra se reporter, pour plus de précisions, au rapport déjà cité.

que les inactifs à cette idée (72%, contre 81%). Un peu plus curieusement, les chômeurs ne le sont aussi "qu'à" 72% (tableau 21). On aurait pu attendre de cette population un consensus plus large en faveur d'une égalité entre tous les demandeurs.

Ce sont les travailleurs indépendants et les cadres supérieurs qui sont "le moins" favorables à l'indemnisation de tous les chômeurs (29% à 33% d'entre eux y sont défavorables). Le sont aussi un peu moins les étudiants, tandis que les retraités se prononcent à 85% en faveur d'une allocation pour tous les demandeurs d'emploi.

Tableau 21 : Les opinions sur l'indemnisation des chômeurs (début 1995)
- Analyse selon les catégories professionnelles -

| | (en %) | | |
|---|---------------------------------------|-----|-------|
| | Faut-il indemniser tous les chômeurs? | | |
| | Oui | Non | Total |
| Actif occupé | 72 | 28 | 100,0 |
| <i>dont:</i> Indépendant ¹ | 70 | 29 | 100,0 |
| Cadre supérieur, profession libérale | 65 | 33 | 100,0 |
| Profession intermédiaire | 75 | 25 | 100,0 |
| Employé | 73 | 27 | 100,0 |
| Ouvrier | 72 | 28 | 100,0 |
| Inactif | 81 | 18 | 100,0 |
| <i>dont:</i> Retraité | 85 | 15 | 100,0 |
| Etudiant | 70 | 29 | 100,0 |
| Chomeur | 72 | 27 | 100,0 |
| Ensemble de la population | 76 | 24 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

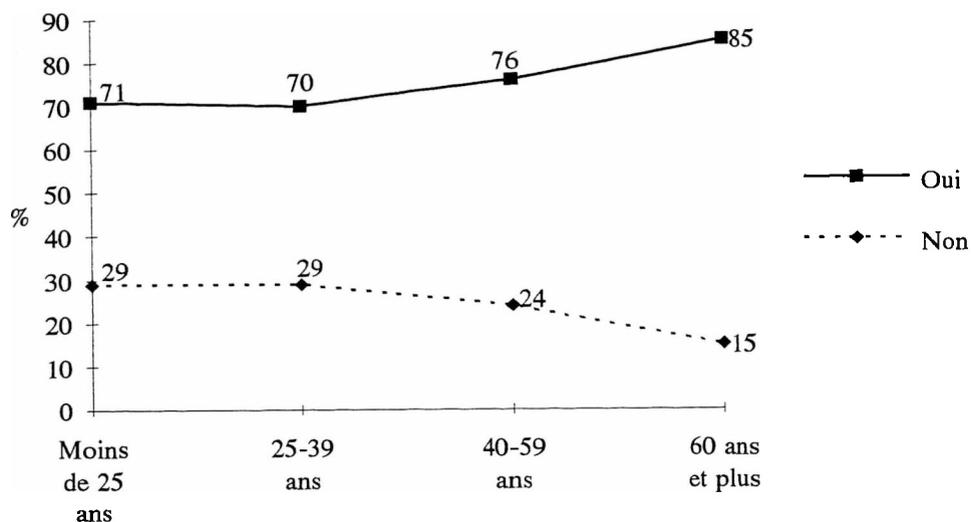
¹ Artisan, commerçant, chef d'entreprise, exploitant agricole.

Deux autres variations, de faible amplitude, peuvent être mises en évidence :

- D'une part, la proportion d'individus favorables à l'indemnisation de tous les chômeurs est un peu moins élevée chez les moins de 40 ans : 70% d'entre eux se prononcent "pour", contre 76% des Français en moyenne. De fait, on est plus généreux vis-à-vis des chômeurs quand l'âge s'élève (graphique 11).

Graphique 11 : Les opinions sur l'indemnisation des chômeurs selon l'âge

Pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?

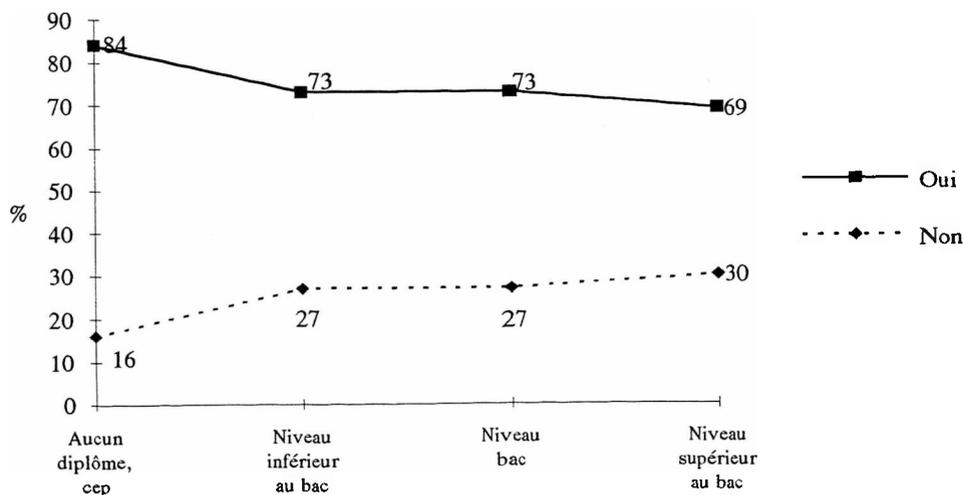


Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

- D'autre part, ce sont les non-diplômés qui sont le plus favorables (à 84%) à l'indemnisation de tous les chômeurs tandis les diplômés du supérieur le sont relativement moins (69%). De fait, la part des individus opposés à l'indemnisation de tous les chômeurs tend à croître avec le diplôme (graphique 12).

Graphique 12 : Les opinions sur l'indemnisation des chômeurs selon le diplôme

Pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Des positions liées aux opinions sur la protection sociale

Se prononcer "pour" ou "contre" l'indemnisation de tous les chômeurs relève, en réalité, de ce que l'on pense par ailleurs plus généralement de la protection sociale ou de l'aide aux plus démunis :

- Ainsi, les Français qui se prononcent **contre l'indemnisation** de tous les chômeurs (environ un quart de la population) affichent des positions plutôt défavorables à la protection sociale en général et mitigées envers les plus défavorisés. Ils sont donc plutôt opposés au renforcement des mesures redistributives, estimant qu'elles sont déjà suffisantes. La crainte d'éventuels effets pervers semble ici assez présente. Ainsi, les individus de ce groupe pensent-ils plus qu'en moyenne que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève le sens des responsabilités (et non qu'elle leur permet de vivre), ou que le RMI risque d'inciter ses bénéficiaires à s'en contenter. Dans le même esprit, les membres de ce groupe sont plus nombreux qu'en moyenne à considérer le montant du RMI "bien comme il est" et suffisante l'action des pouvoirs publics envers les plus démunis. Un tiers du groupe estime d'ailleurs que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt par manque d'effort de leur part (tableau 22).

Tableau 22 : Quelques opinions associées à l'idée que tous les chômeurs ne doivent pas être indemnisés
(24% de la population)

| | % dans le groupe | Ecart à la moyenne |
|--|------------------|--------------------|
| . La prise en charge des familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités | 47 | + 13 |
| . le RMI risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail | 49 | + 12 |
| . Serait d'accord pour que l'on applique une mesure de suppression des allocations de chômage dans certains cas de refus d'emploi | 83 | + 11 |
| . Le montant actuel du RMI est "bien comme il est" | 31 | + 11 |
| . Le RMI n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin | 49 | + 10 |
| . Tout à fait d'accord avec l'idée qu'il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales | 42 | + 9 |
| . Si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir | 33 | + 8 |
| . Il n'est pas normal qu'un chômeur indemnisé puisse exercer une activité réduite tout en conservant une partie de son allocation | 35 | + 7 |
| . Les prestations destinées aux familles constituent une aide suffisante .. | 38 | + 7 |
| . On devrait diminuer en priorité les prestations chômage | 12 | + 6 |
| . Les pouvoirs publics font "ce qu'ils doivent" pour les plus démunis ... | 30 | + 6 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : Parmi les personnes qui pensent que tous les chômeurs ne devraient pas être indemnisés, 47% considèrent que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève tout sens des responsabilités, soit 13 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Autres signes de ces craintes d'éventuels effets pervers de la protection sociale :

- 49% du groupe estiment que le RMI n'est pas versé à ceux qui en ont le plus besoin.
 - 42% croient qu'il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales.
 - Enfin, la quasi totalité d'entre eux (83%) est d'accord pour que l'on supprime les allocations de chômage dans certains cas de refus d'emploi.
- A l'inverse, les partisans d'une **indemnisation de tous les chômeurs** (les trois quarts de la population) se caractérisent globalement par des attitudes plutôt favorables aux politiques sociales et au maintien de la protection sociale, voire à son renforcement. Ainsi, trouve-t-on plus souvent exprimées dans ce groupe des opinions du type : "la prise en charge des familles défavorisées leur permet de vivre" (69%, contre 65% en moyenne) ou "le RMI donnera aux gens le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir" (66%, contre 62%). Ces individus estiment d'ailleurs un peu plus souvent que le montant du RMI n'est pas assez élevé (65%, contre 61%) et que, plus généralement, les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis (76%, contre 73%).

La crainte d'effets pervers

On trouve confirmation des attitudes de craintes d'effets pervers de la protection sociale quand on observe les réponses fournies par les enquêtés ne désirant pas voir indemniser tous les chômeurs. On les a en effet directement interrogés sur les raisons de leur désir. Certes, les personnes concernées (environ un quart de la population) ont fourni diverses explications qu'il n'a pas été facile de bien séparer les unes des autres (tableau 23)¹.

En tout état de cause, une raison domine, relative au regroupement de quatre types de réponses proches : pour 23% des personnes concernées, cela tient au fait qu'elles craignent la présence de "*chômeurs professionnels*", de "*chômeurs volontaires*", d'individus "*qui ne vivent que du chômage*". 21% avancent ensuite, comme raison de ne pas indemniser tous les chômeurs, le fait qu'il y ait des "*tire-au-flanc*", des personnes qui ne cherchent pas réellement de travail. 10% redoutent aussi "*la triche*", la "*fraude*", les situations "*pas claires*". Enfin, 10% pensent qu'il faut mériter

¹ Il s'agit d'une question ouverte, post-codée après enquête. On trouvera en annexe 3 le détail des items de post-codage utilisés.

l'indemnisation en cherchant du travail. Autrement dit, **près des deux tiers des Français qui ne sont pas favorables à l'indemnisation de tous les chômeurs craignent en fait les effets pervers du système d'assurance-chômage.**

Tableau 23 : Pour quelle raison principale pensez-vous que tous les chômeurs ne doivent pas être indemnisés ?*

- Question posée aux enquêtés estimant que les chômeurs ne devraient pas tous être indemnisés, soit 24 % de la population -

| | (en %) |
|---|--------------|
| <i>(Classement par ordre décroissant des réponses)</i> | |
| . Car il y a des chômeurs professionnels, des chômeurs volontaires, des faux chômeurs | 22,8 |
| . Car il y en a qui ne cherchent pas de travail, ne veulent pas travailler | 21,3 |
| . Car ça doit s'examiner au cas par cas | 12,2 |
| . Trop d'abus, trop de tricheurs, trop de fraude, travail au noir | 10,3 |
| . Car il faut le mériter en cherchant vraiment du travail | 9,8 |
| . Parce qu'il faut le limiter dans le temps | 6,3 |
| . Pour éviter l'assistance, l'assistanat | 2,1 |
| . En cas de démission | 1,4 |
| . Autres | 10,3 |
| . Ne sait pas | 3,5 |
| Ensemble des personnes concernées | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Question ouverte, postcodée après enquête.

Parmi les autres explications fournies, on trouve le souhait de ne pas vouloir généraliser une indemnisation systématique ("*cela doit s'examiner au cas par cas*"), cité par 12 % des personnes concernées, ou encore l'idée qu'il faut limiter l'indemnisation dans le temps (6 %).

Quoi qu'il en soit, il ressort des réponses que c'est essentiellement la peur des "faux chômeurs" ou des "chômeurs professionnels" qui est présente dans les esprits de ceux qui souhaitent limiter l'indemnisation.

2 - Justifier de sa recherche d'emploi pour conserver l'allocation

Pour une forte majorité de Français (72 %), les chômeurs indemnisés doivent pouvoir conserver une partie de leur allocation lorsqu'ils exercent une activité réduite. Ils

devraient aussi, selon 95 % de la population, pouvoir conserver leur allocation quand ils sont en formation. Mais ces deux attitudes "généreuses" semblent avoir, pour nos concitoyens, **une contrepartie obligée** : il est impératif, pour 95 % de la population, que le chômeur indemnisé "*justifie de sa recherche d'emploi*" (tableau 24).

Tableau 24 : Vous paraît-il normal qu'un chômeur indemnisé ...

| | (en %) | | | |
|---|--------|------|-----|-------|
| | Oui | Non | Nsp | Total |
| . Puisse exercer une activité réduite (activité à temps partiel rémunérée) tout en conservant une partie de son allocation? | 71,9 | 27,9 | 0,2 | 100,0 |
| . puisse conserver son allocation pour se former ? | 94,7 | 5,2 | 0,1 | 100,0 |
| . Doive justifier de sa recherche d'emploi pour conserver son allocation ? | 94,6 | 5,1 | 0,3 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Autrement dit, les Français, dans leur grande majorité, ne s'opposent pas à ce que l'on vienne en aide à tous les chômeurs, ni au maintien de l'allocation en cas de formation ou d'activité réduite. Mais ils exigent que les chômeurs donnent une preuve de leur contribution active pour retrouver un travail. En réalité, même chez les plus favorables à une extension de l'indemnisation, la crainte d'effets pervers semble sous-jacente.

Peu de variations existent ici entre les groupes sociaux. Le consensus prévaut partout pour ce qui est du maintien de l'indemnisation en cas de formation, ou de la justification de la recherche d'emploi (tableau 25).

En ce qui concerne le maintien de l'allocation en cas d'activité réduite, on fera trois remarques :

- Les chômeurs y sont un peu plus favorables (à 77 %) que les actifs occupés (72 %) ou les inactifs (71 %). Parmi les actifs, les salariés, quelle que soit leur catégorie professionnelle, le sont plus que les travailleurs indépendants. 35 % de ces derniers (contre 28 % en moyenne) ne trouvent pas normal que le chômeur indemnisé conserve son allocation s'il exerce une activité réduite.
- Les moins de 25 ans sont, eux aussi, un peu plus souvent opposés à cette idée : 31 % expriment leur désaccord. C'est entre 25 et 39 ans que les individus y sont le plus favorables (à 74 %).

- Enfin, les individus qui se prononcent contre l'indemnisation de tous les chômeurs expriment, bien sûr, plus fréquemment leur désaccord sur ce point (35 %).

En revanche, que l'on soit "pour" ou "contre" l'indemnisation de tous les chômeurs, on estime à l'unanimité que ceux-ci doivent justifier de leur recherche d'emploi pour conserver leur allocation.

Tableau 25 : Un consensus : justifier de sa recherche d'emploi pour conserver son allocation

- Pourcentage d'individus trouvant normal qu'un chômeur indemnisé doive justifier de sa recherche d'emploi pour conserver son allocation -

(en %)

| | |
|--|------|
| Indépendant | 98,2 |
| Cadre supérieur, profession libérale | 90,5 |
| Profession intermédiaire | 95,7 |
| Employé | 95,0 |
| Ouvrier | 93,1 |
| Reste au foyer | 93,7 |
| Retraité | 96,1 |
| Etudiant | 95,3 |
| Chômeur | 88,8 |
| Moins de 25 ans | 92,1 |
| 25 à 39 ans | 93,9 |
| 40 à 59 ans | 95,7 |
| 60 ans et plus | 95,4 |
| Non diplômé | 93,9 |
| Diplômé du supérieur | 95,4 |
| Ensemble des Français | 94,6 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

3 - Les Français sont favorables à une mesure de suppression des allocations de chômage dans certains cas

Ce contexte général de justification de recherche d'emploi explique certainement une autre attitude de fermeté de la population : une large majorité des Français (72 %) serait d'accord pour que l'on supprime les allocations aux chômeurs qui, après un certain nombre de mois de chômage, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré, comme cela se fait déjà dans certains pays.

En début 1993, une question similaire avait été soumise aux enquêtés : "au bout d'un an de chômage, seriez-vous d'accord pour que l'on supprime les allocations de chômage aux chômeurs qui refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré ?" 78 % des Français s'étaient alors prononcés de manière positive et 21 %, négativement.

Autrement dit, les Français semblent légèrement moins nombreux en début 1995 à se prononcer pour une mesure de ce type. Il n'en reste pas moins que nos concitoyens considèrent, dans leur grande majorité, que **les exigences des chômeurs doivent diminuer au fil du temps.**

Bien sûr, les chômeurs affichent une position moins rigoriste : 45 % sont opposés à cette suppression des allocations. La part des individus qui se prononcent contre une mesure de ce type apparaît aussi un peu plus élevée qu'en moyenne dans quatre autres catégories (tableau 26) :

- Chez les moins de 40 ans (32 %);
- Chez les ouvriers (32 %);
- Chez les cadres moyens (31 %);
- Chez les diplômés du supérieur (32 %).

Tableau 26 : Dans certains pays, on supprime les allocations de chômage aux chômeurs qui, au bout d'un certain nombre de mois de chômage, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré.

Seriez-vous d'accord pour que l'on applique une telle mesure en France ?

| | Ensemble de la population | Dont : | | | | |
|--------------|---------------------------|---------|---------|--------------------------|-----------------|-----------------------|
| | | Chômeur | Ouvrier | Profession intermédiaire | Moins de 40 ans | Diplômés du supérieur |
| Oui | 71,8 | 53,6 | 67,8 | 68,3 | 67,6 | 67,0 |
| Non | 27,6 | 45,0 | 32,2 | 31,3 | 32,0 | 32,0 |
| Total* | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

* Y compris les réponses "ne sait pas".

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Par contre, les travailleurs à leur compte sont à 89 % favorables à l'application d'une telle mesure. Les cadres supérieurs, quant à eux, ne se distinguent pas vraiment de l'opinion moyenne : 71 % se prononcent "pour" et 28 %, "contre".

Enfin, on constate tout naturellement un lien entre la position que prennent nos concitoyens sur ce point et ce qu'ils pensent de l'indemnisation des chômeurs en général. Ainsi, les Français sont encore plus favorables à l'application de cette mesure de suppression des allocations lorsqu'ils estiment que les chômeurs ne devraient pas

tous être indemnisés (83%), ou qu'il n'est pas normal qu'un chômeur indemnisé exerce une activité réduite tout en conservant une partie de son allocation (81%, tableau 27).

Tableau 27 : Les groupes le plus favorables à la suppression des allocations aux chômeurs qui, après un certain temps, refuseraient un emploi moins qualifié

| | (en %) |
|--|--------|
| Indépendant | 88,9 |
| Retraité | 78,1 |
| Etudiant | 74,6 |
| 50 ans et plus | 77,0 |
| Aucun diplôme (ou cep seul) | 75,1 |
| Pense que tous les chômeurs ne devraient pas être indemnisés | 82,6 |
| Pense qu'il n'est pas normal qu'un chômeur indemnisé puisse exercer une activité réduite tout en conservant une partie de son allocation | 81,2 |
| Pense qu'il n'est pas normal qu'un chômeur indemnisé puisse conserver son allocation pour se former | 78,7 |
| Ensemble des Français | 71,8 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Chapitre 4 : Les opinions sur la politique de lutte contre le chômage

Parmi les actions régulièrement mises en place par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage, certaines visent à aider un public spécifique, d'autres, de portée plus générale, tendent à remettre en cause les habitudes mêmes face au travail, comme le développement des emplois à horaires réduits.

Trois sujets ont donc été privilégiés cette année dans les questions posées aux Français :

- Quelles grandes mesures croient-ils utiles de mettre en oeuvre prioritairement pour lutter contre le chômage ?
- La réduction du temps de travail peut-elle être efficace en matière d'emploi ?
- Quels jugements portent-ils sur l'efficacité des mesures actuelles ?

Quelques grandes tendances se dégagent des résultats :

- C'est, selon les Français, grâce à des aides à l'embauche et à une réorganisation dans les structures déjà existantes, plutôt que par le développement de nouvelles formes d'emploi, que le chômage pourra être le plus efficacement combattu.
- Le temps partiel et la réduction du temps de travail font leur chemin dans les esprits. Près de sept Français sur dix pensent à présent que le travail à temps partiel peut effectivement contribuer à réduire le chômage. De même, un Français sur deux est désormais convaincu qu'une mesure de réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois. Encore que, pour qu'une telle mesure soit efficace, la population considère à 44% qu'il faudrait proposer des avantages fiscaux aux entreprises pour l'appliquer. Il reste que l'idée de voir son salaire diminuer en cas d'application de la mesure n'a pas autant évolué dans les mentalités : 48% des actifs accepteraient une telle diminution, mais le plus souvent de façon conditionnelle.

- Enfin, le jugement des Français sur l'ensemble des actions mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage continue d'être globalement négatif.

1 - Les mesures le plus efficaces pour réduire le chômage

Six mesures ont été proposées aux Français, à charge pour eux de citer les deux qui leur paraissaient les plus efficaces pour améliorer la situation de l'emploi. Trois groupes s'en dégagent, d'importance inégale (tableau 28) :

- Les deux mesures jugées les plus efficaces, aux yeux des Français, sont d'abord : **"les aides aux entreprises pour embaucher"** (citées par 47%) et les **"aménagements du temps de travail"**, du type travail à temps partiel (cités par 39%). Si l'on ne tient compte que de la première réponse¹, les aides à l'embauche prennent, de loin, la première place.
- Le *"développement des emplois de proximité"* se situe au troisième rang des propositions pour réduire le chômage (31% des citations au total), mais il est plus souvent évoqué en deuxième position. Il n'est, en fait, considéré comme la mesure la plus efficace que par 9% de la population. Autrement dit, les Français ne semblent pas particulièrement convaincus des effets de la création d'emplois de proximité, pourtant souvent présentés comme une "réserve d'emplois". Ils croiraient presque davantage aux *"aides en matière de formation"*. Celles-ci se situent, certes, au même niveau que le développement des emplois de proximité (avec 30% de citations au total), mais elles sont bien davantage citées en première réponse (16%).
- Enfin, le *"développement des pré-retraites"* et celui des *"emplois publics ou associatifs"* semblent moins efficaces à la population : seul un cinquième des Français les considère comme des mesures prioritaires de lutte contre le chômage.

¹ La question appelait deux réponses.

**Tableau 28 : Diverses mesures sont mises en oeuvre pour réduire le chômage.
Parmi les suivantes, quelles sont les deux, dans l'ordre, qui vous paraissent le plus efficaces ?**

| (Classement par ordre décroissant du cumul des deux réponses) | (en %) | | |
|---|-----------|-----------|-------------|
| | Réponse 1 | Réponse 2 | Cumul 1 + 2 |
| . Des aides aux entreprises pour embaucher | 32,0 | 14,9 | 46,9 |
| . Des aménagements du temps de travail (temps partiel) .. | 19,7 | 19,5 | 39,2 |
| . Un développement des emplois de proximité (aides ménagères, assistantes maternelles) | 9,3 | 21,5 | 30,8 |
| . Des aides en matière de formation | 16,2 | 13,5 | 29,7 |
| . Un développement des préretraites | 11,1 | 11,4 | 22,5 |
| . Un développement des emplois publics ou associatifs (travaux d'intérêt général, contrats emploi/solidarité) ... | 8,1 | 13,1 | 21,2 |
| . Ne sait pas | 3,6 | 6,1 | - |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | - |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

C'est donc, selon les Français, grâce à une réorganisation interne et à des aides à l'embauche dans les structures déjà existantes, plutôt que par le développement de nouvelles formes d'emploi, que le chômage pourra être le plus efficacement combattu.

Quelques nuances dans la "hiérarchie" des mesures selon les groupes sociaux

Cette "hiérarchie" des mesures considérées comme le plus efficaces pour réduire le chômage ne se modifie pas profondément d'une catégorie à l'autre de la population. Les aides à l'embauche et les aménagements du temps de travail sont les deux qui apparaissent, dans la plupart des groupes, le plus souvent citées. Toutefois, on constate quelques modifications dans le classement obtenu. Citons les principales, avant d'y revenir :

- Les diplômés du supérieur et les cadres font largement passer les aménagements du temps de travail avant les aides à l'embauche. En outre, chez les diplômés et les cadres moyens, le développement des emplois de proximité se situe au deuxième rang de la hiérarchie. Autrement dit, cadres et diplômés attendent plus des mesures "nouvelles" pour réduire le chômage (aménagements du temps de travail, emplois de proximité) que des "recettes classiques" (aides à l'embauche, aides à la formation).

- Chez les retraités et les personnes âgées, les aménagements du temps de travail prennent très légèrement le pas sur les aides à l'embauche.
- Les moins de 25 ans, les étudiants et les ouvriers placent nettement en tête les aides à l'embauche. Mais ils préfèrent plutôt, en deuxième place, les aides à la formation et non les aménagements du temps de travail.

Examinons chacune de ces variations en fonction de la PCS, de l'âge et du diplôme.

Les variations selon la catégorie professionnelle

Peu de différences apparaissent lorsque l'on analyse les réponses en fonction des trois grandes catégories d'activité : actifs, inactifs et chômeurs.

- Globalement, les actifs n'expriment pas, sur ce point, d'opinions vraiment différentes de celles des inactifs. On notera simplement, chez les premiers, un pourcentage de citations un peu plus élevé du "développement des préretraites" (26 %, contre 21 %) et des aides à l'embauche (48 %, contre 44 %).
- Les chômeurs classent un peu plus souvent les aides à l'embauche parmi les deux mesures le plus efficaces pour réduire le chômage (50 %, contre 47 % en moyenne) et 35 % (contre 32 %) les citent comme la mesure prioritaire. On remarquera aussi chez eux une sensibilité un peu plus marquée pour les aides à la formation : 35 % voient là un moyen efficace de lutter contre le chômage (contre 30 % en moyenne).

Par contre, les différences sont plus nettes en fonction de la catégorie socio-professionnelle (tableau 29) :

- Les **indépendants** sont ceux qui voient le plus dans les **aides à l'embauche** un moyen efficace de réduire le chômage : 59 % de citations globales (contre 47 % en moyenne); mais 47 % (contre 32 % en moyenne) les citent en première réponse.

- Les **cadres** privilégient avant tout les **aménagements du temps de travail**, et les cadres supérieurs plus encore que les professions intermédiaires : 54% des premiers et 49% des secondes (contre 39% en moyenne) ont cité cette mesure parmi les deux plus efficaces. 34% des cadres supérieurs considèrent même que c'est la mesure prioritaire (première réponse), contre 20% en moyenne. Les cadres mentionnent aussi plus souvent le développement des emplois de proximité (40% de citations au total, contre 31% en moyenne), et tout particulièrement les cadres moyens (43%).
- Les étudiants, les ouvriers et les employés considèrent plus souvent que les aides à l'embauche sont le plus efficaces pour réduire le chômage (avec plus de 50% de citations). Les étudiants sont aussi plus convaincus de l'efficacité des aides à la formation (44%, contre 30% en moyenne). Les ouvriers sont, eux, plus favorables qu'en moyenne au développement des préretraites (31%, contre 22% en moyenne).
- Enfin, les retraités croient d'abord en l'efficacité des mesures d'aménagement du temps de travail (42% de citations au total) tandis que les femmes au foyer citent un peu plus le développement des emplois publics (24%, contre 21% en moyenne).

Tableau 29 : Les mesures considérées comme le plus efficaces pour réduire le chômage dans les différentes catégories socio-professionnelles
(% total de citations, première et deuxième réponses cumulées)

(en %)

| | Aides à l'embauche | Aménager temps de travail | Développer emplois de proximité | Aides à la formation | Développer préretraites | Développer emplois publics |
|--------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------------|
| Indépendant | 59 | 34 | 31 | 24 | 22 | 21 |
| Cadre supérieur . | 40 | 54 | 36 | 32 | 16 | 18 |
| Profess. interméd. | 34 | 49 | 43 | 28 | 19 | 20 |
| Employé | 51 | 35 | 32 | 29 | 25 | 23 |
| Ouvrier | 54 | 33 | 23 | 34 | 31 | 20 |
| Retraité | 40 | 42 | 28 | 28 | 21 | 22 |
| Reste au foyer .. | 47 | 35 | 32 | 27 | 21 | 24 |
| Etudiant | 58 | 32 | 23 | 44 | 16 | 20 |
| Chômeur | 50 | 41 | 31 | 35 | 17 | 19 |
| Ensemble Français | 47 | 39 | 31 | 30 | 22 | 21 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 59% des indépendants ont cité les aides à l'embauche parmi les deux mesures le plus efficaces pour réduire le chômage, contre 47% de l'ensemble des Français..

Notons par ailleurs que les aménagements du temps de travail sont un peu plus cités par les salariés travaillant déjà à horaires réduits (44%, contre 39% en moyenne). Penser que cela serait efficace pour réduire le chômage est aussi plus fréquent lorsque l'on explique le faible développement du temps partiel dans notre pays par des raisons autres que d'ordre financier, notamment par un contexte général peu favorable (54%).

Les variations selon l'âge

L'analyse selon l'âge met en évidence des variations moindres, sauf chez les plus jeunes des Français (tableau 30) :

- Les moins de 25 ans sont ceux qui paraissent le plus convaincus de l'efficacité des aides à l'embauche pour réduire le chômage (62% de citations au total, dont 40% en première réponse). Plus généralement, on relève que plus les Français sont âgés, moins ils considèrent efficace une telle mesure.
- A l'inverse, les aménagements du temps de travail tendent à être un plus souvent mentionnés après 40 ans qu'avant. Mais ce sont surtout les jeunes qui apparaissent le moins convaincus de l'efficacité de ce type de mesure (32% de citations chez les moins de 25 ans, dont 13% seulement en première réponse). Par contre, ceux-ci se montrent plus favorables aux aides à la formation (34%, contre 30% en moyenne).

Tableau 30 : Les mesures considérées comme le plus efficaces pour réduire le chômage dans les différentes classes d'âge

(% total de citations, première et deuxième réponses confondues)

| | (en %) | | | | | |
|--------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------------|
| | Aides à l'embauche | Aménager temps de travail | Développer emplois de proximité | Aides à la formation | Développer préretraites | Développer emplois publics |
| Moins de 25 ans | 62 | 32 | 27 | 34 | 20 | 20 |
| 25 à 39 ans | 51 | 40 | 35 | 28 | 22 | 21 |
| 40 à 59 ans | 43 | 41 | 29 | 30 | 26 | 22 |
| 60 ans et plus ... | 40 | 41 | 29 | 29 | 19 | 21 |
| Ensemble Français | 47 | 39 | 31 | 30 | 22 | 21 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 62% des moins de 25 ans ont cité les aides à l'embauche parmi les deux mesures le plus efficaces pour réduire le chômage, contre 47% de l'ensemble des Français.

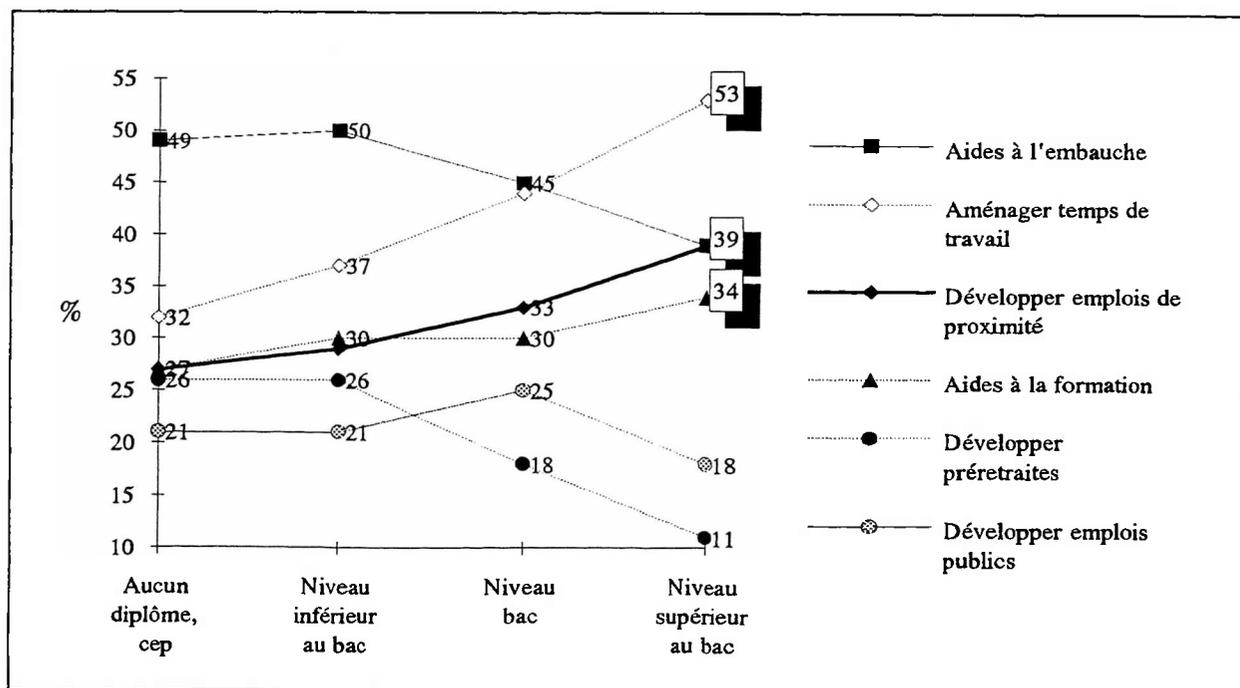
- Le développement des emplois de proximité est un peu plus souvent mentionné par les 25-39 ans (35%, contre 31% en moyenne), tandis que le développement des préretraites l'est davantage par les individus ayant entre 40 et 59 ans (26%, contre 22%).

Un effet du diplôme

Un peu plus net apparaît le lien entre les mesures considérées comme les plus efficaces pour réduire le chômage et le diplôme possédé (graphique 13) :

- Pour trois des mesures proposées (aménagement du temps de travail, développement des emplois de proximité et aides à la formation), plus le diplôme possédé est élevé, plus on les considère efficaces pour réduire le chômage. Par exemple, 53% des diplômés du supérieur préconisent des aménagements du temps de travail, contre seulement 32% des non-diplômés.

Graphique 13 : Les mesures considérées comme le plus efficaces pour réduire le chômage selon le niveau de diplôme
(% total de citations)



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

- A l'inverse, ce sont les individus peu ou pas diplômés qui sont le plus favorables aux mesures d'aides à l'embauche ou de développement des préretraites. Environ 50% des enquêtés n'ayant pas de diplôme ou un niveau de formation inférieur au baccalauréat pensent que les aides à l'embauche constituent l'une des deux mesures le plus efficaces pour réduire le chômage, contre 39% des diplômés du supérieur.

Autrement dit, plus le diplôme possédé est élevé, plus on croit aux aménagements du temps de travail et aux emplois de proximité comme moyen de combattre le chômage. Plus le diplôme est faible, plus on met l'accent sur les aides à l'embauche et les préretraites.

- Enfin, on peut remarquer que le développement des emplois publics est un peu plus souvent cité par les individus ayant une formation du niveau du bac (25%, contre 21% en moyenne), mais cette mesure semble relativement peu convaincre, quel que soit le niveau de diplôme, puisqu'elle ne dépasse jamais les 25% de citations au total.

2 - Pour une majorité de Français, le travail à temps partiel peut contribuer à réduire le chômage

Près de quatre Français sur dix considèrent, on vient de le voir, que l'aménagement du temps de travail (dont, en particulier, le travail à temps partiel) est une mesure efficace pour réduire le chômage. Ce jugement est globalement confirmé quand on interroge les Français, non plus en termes relatifs, mais dans l'absolu, sur la possibilité qu'aurait le développement du TTP de réduire le chômage.

Début 1995, 68% des Français considèrent en effet que le TTP peut contribuer à la réduction du mal. L'évolution de la population sur ce point est considérable en un an : seuls 55% de nos concitoyens exprimaient la même conviction en début 1994 (tableau 31).

Tableau 31 : Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?

| | (en %) | |
|-------------------|------------|------------|
| | Début 1994 | Début 1995 |
| Oui | 55,0 | 67,7 |
| Non | 44,2 | 31,1 |
| Ne sait pas | 0,8 | 1,2 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Cette majorité dépasse même cette année légèrement le niveau atteint lorsque la proposition avait été soumise pour la première fois, il y a deux ans, aux Français, assortie d'une formulation au conditionnel¹. En 1993, les deux tiers de la population avaient donné une réponse affirmative. Un an plus tard, le conditionnel ayant été remplacé par le présent ("peut effectivement"), cette majorité était "tombée" à 55 %.

L'idée que le travail à temps partiel, que le "partage du travail", peut concourir à lutter contre le chômage semble donc sensiblement progresser dans les mentalités. On peut évidemment se demander si le débat électoral des présidentielles n'a pas contribué à accélérer cette évolution des esprits dès fin 1994-début 1995. Toujours est-il que cette opinion est, à présent, dominante dans toutes les catégories de la population, y compris dans celles qui, il y a un an encore, pensaient en majorité le contraire.

Les femmes sont plus favorables à l'argument du TTP pour lutter contre le chômage, les hommes actifs s'y opposent un peu plus

Les femmes dans leur ensemble restent plus sensibles que les hommes à la conception du TTP comme moyen de réduire le chômage (71 % des premières le sont, contre 64 % des seconds), qu'elles soient actives ou inactives. L'approbation est encore plus forte chez les plus jeunes : les trois quarts de la population féminine de moins de 25 ans ont cet avis. On remarquera cependant que les femmes de plus de 40 ans sont désormais aussi nombreuses à se rallier à cette opinion que celles de 25 à 39 ans, ce qui n'était pas le cas il y a un an. Autrement dit, les femmes, actives ou inactives, jeunes ou âgées, partagent

¹ Début 1993, la question était posée sous la forme suivante : "Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel réduirait le chômage ?".

maintenant toutes, à plus de 70%, l'idée que les horaires réduits peuvent contribuer à réduire le chômage.

Même s'ils ont sensiblement évolué, les hommes restent globalement un peu moins convaincus des effets positifs du TTP, en particulier lorsqu'ils sont actifs : 37% (contre 32% des hommes inactifs) n'y croient pas. Toutefois, les hommes en pleine période de la vie active font partie des catégories où l'évolution a été le plus sensible : alors qu'il y a un an, une majorité de ceux de 25 à 59 ans ne croyait pas aux effets positifs du TTP, ils ne sont à présent qu'un peu plus du tiers dans ce cas. Enfin, les plus jeunes d'entre eux y sont toujours très favorables : 70% des hommes de moins de 25 ans pensent que le temps partiel peut effectivement réduire le chômage (tableau 32).

Tableau 32 : Le développement du TTP et la lutte contre le chômage
- Analyse selon le sexe, l'âge et l'activité -

| | | (en %) | | | |
|-----------------------------|-----------------------|--|--------|-----|--------|
| | | Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ? | | | |
| | | Oui | | Non | |
| Homme | actif | 61 | (+ 13) | 37 | (- 15) |
| | inactif | 67 | (+ 13) | 32 | (- 13) |
| Femme | active | 71 | (+ 13) | 28 | (- 14) |
| | inactives | 71 | (+ 11) | 27 | (- 12) |
| Homme | moins de 25 ans | 70 | (+ 11) | 30 | (- 10) |
| | 25 à 39 ans | 63 | (+ 15) | 36 | (- 16) |
| | 40 à 59 ans | 62 | (+ 16) | 37 | (- 17) |
| | 60 ans et plus | 63 | (+ 9) | 35 | (- 9) |
| Femme | moins de 25 ans | 75 | (+ 9) | 23 | (- 11) |
| | 25 à 39 ans | 71 | (+ 10) | 29 | (- 10) |
| | 40 à 59 ans | 70 | (+ 14) | 28 | (- 15) |
| | 60 ans et plus | 71 | (+ 15) | 28 | (- 13) |
| Ensemble des hommes | | 64 | (+ 13) | 35 | (- 14) |
| Ensemble des femmes | | 71 | (+ 12) | 27 | (- 13) |
| Ensemble des Français | | 68 | (+ 13) | 31 | (- 13) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995. Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.
Lecture du tableau : Début 1995, 71% des femmes actives pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage, soit 13 points de plus qu'en début 1994. Cet avis est celui de 71% de l'ensemble des femmes et de 68% de l'ensemble des Français.

Autrement dit, les femmes défendent toujours un peu plus le TTP et les hommes actifs gardent encore une certaine réticence. Mais cette distinction qui apparaissait être, il y a un an, surtout le reflet des attitudes de chacun face au temps partiel s'est nettement atténuée cette année. On sait bien entendu que le TTP concerne aujourd'hui principalement les femmes, et que la demande de travail à horaires réduits est essentiellement une demande féminine, notamment des femmes de moins de 40 ans¹. On peut donc penser que les Français réagissent encore en partie par convenance personnelle. Ils font cependant preuve maintenant d'une plus grande conviction générale même s'il reste que les demandeurs de TTP sont plus nombreux à penser que le développement de cette forme de travail peut être effectivement un moyen de lutte contre le chômage (71 % le pensent, contre 64 % de l'ensemble des actifs à temps plein). Nous y reviendrons.

Les cadres moyens et les étudiants sont le plus convaincus, les indépendants et les ouvriers le sont le moins

Les chômeurs croient, pour 70 % d'entre eux, à l'effet bénéfique du TTP sur le chômage: les individus privés d'emploi voient vraisemblablement dans le développement des emplois à temps partiel un moyen, pour eux, et un espoir plus grand de réinsertion possible. Toutefois, cette conviction n'a pas progressé dans cette catégorie aussi fortement qu'en moyenne (+ 9 points, contre + 13 points).

Par contre, les actifs occupés y sont toujours globalement un peu moins favorables qu'en moyenne (65 %, contre 68 %). Parmi eux, ce sont les cadres moyens qui soutiennent le plus largement l'argumentation (à 74 %) et qui le font beaucoup plus qu'il y a un an (+ 16 points). En revanche, les cadres supérieurs, qui se montraient le plus convaincus en 1994, semblent, un an plus tard, ne pas l'être beaucoup plus. A l'inverse, les indépendants et les ouvriers restent très négatifs, mais ils ne sont plus majoritaires à l'être, comme en 1994. Enfin, les employés continuent de ne pas afficher, sur ce point, de positions très distinctes de l'opinion "moyenne".

¹ On mentionnera à ce propos quelques résultats de l'enquête : 35 % des femmes actives travaillent à temps partiel, contre 8 % des hommes actifs. D'autre part, 30 % des actives travaillant à temps plein souhaiteraient exercer à temps partiel, contre 12 % des hommes. 58 % de ces femmes désireuses de TTP ont moins de 40 ans.

Une fois encore, on remarque que ce sont dans les catégories où s'exprime le plus le refus de travailler à temps partiel ou dans celles qui ne sont pas concernées (indépendants) que le TTP est le moins souvent perçu comme un moyen pouvant contribuer à réduire le chômage.

Enfin, chez les inactifs, les étudiants apparaissent plus mobilisés par l'idée que les femmes au foyer et surtout les retraités. Les étudiants ont d'ailleurs considérablement renforcé leur position en un an : désormais 79% d'entre eux (+ 19 points) ont la conviction que le travail à horaires réduits est un moyen de combattre le chômage. La progression de cette idée a été également sensible chez les femmes au foyer (+ 15 points, tableau 33).

Tableau 33: Le TTP et la lutte contre le chômage, selon la profession et catégorie sociale (PCS)

(en %)

| | Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ? | |
|-----------------------------------|--|-----------|
| | Oui | Non |
| Chômeur | 70 (+ 9) | 29 (- 10) |
| Cadre supérieur | 68 (+ 6) | 30 (- 8) |
| Profession intermédiaire | 74 (+ 16) | 25 (- 17) |
| Employé | 68 (+ 15) | 31 (- 15) |
| Indépendant ¹ | 58 (+ 15) | 41 (- 15) |
| Ouvrier | 58 (+ 11) | 41 (- 12) |
| Ensemble des actifs occupés | 65 (+ 13) | 34 (- 14) |
| Etudiant | 79 (+ 19) | 20 (- 19) |
| Reste au foyer | 72 (+ 15) | 27 (- 14) |
| Retraité | 66 (+ 10) | 32 (- 10) |
| Ensemble des inactifs | 70 (+ 13) | 29 (- 12) |
| Ensemble des Français | 68 (+ 13) | 31 (- 13) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

1 Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

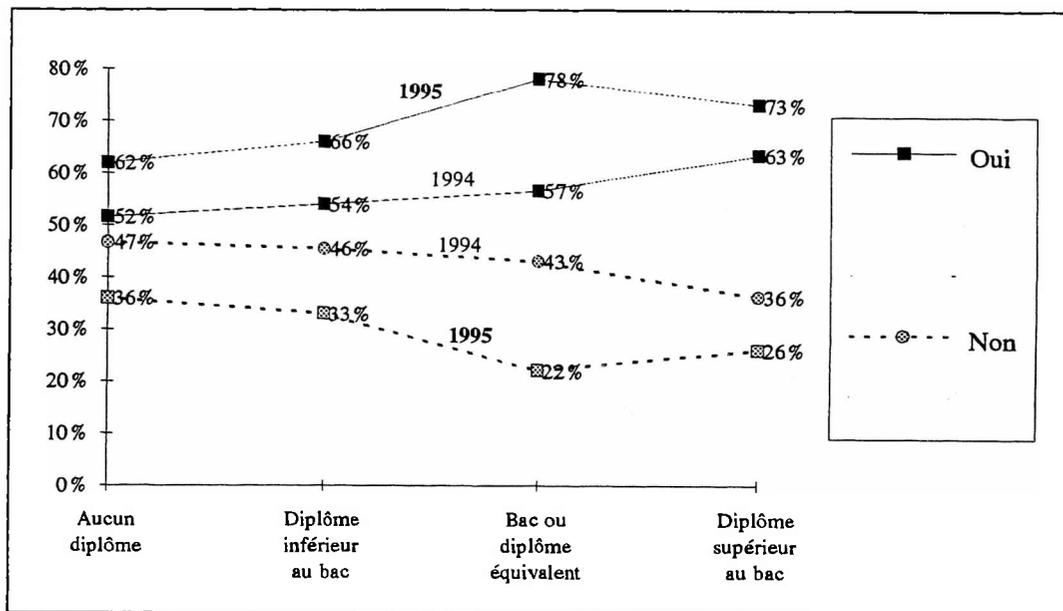
Lecture du tableau : Début 1995, 68% des cadres supérieurs pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage, soit 6 points de plus qu'en début 1994. Cet avis est celui de 65% de l'ensemble des actifs occupés et de 68% de l'ensemble des Français.

En réalité, la forte progression observée chez les cadres moyens et la moindre évolution des cadres supérieurs sont en partie liées au diplôme. En effet, il y a un an, plus le

niveau de diplôme était élevé, plus on admettait l'idée que le développement des emplois à temps partiel pouvait réduire le chômage. En début 1995, ce n'est plus tout à fait le cas (graphique 14) : ce sont les personnes du niveau du baccalauréat qui sont, à présent, le plus convaincues des effets positifs du TTP; elles le sont à 78%, contre 73% pour les diplômés du supérieur. Cette idée a en effet progressé, en un an, de + 21 points chez les premiers, contre + 10 points chez les seconds.

Graphique 14 : Le TTP et la lutte contre le chômage, selon le niveau de diplôme possédé

Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Les diplômés restent malgré tout bien plus favorables que les non-diplômés aux effets bénéfiques du TTP sur le chômage. De fait, la part des individus qui ne partagent pas cet avis est de 36% chez les personnes qui n'ont aucun diplôme (contre 31% en moyenne).

Des positions liées à celles sur la réduction du temps de travail

Partager ou non l'idée que le TTP peut réduire le chômage n'apparaît pas totalement indépendant de ce que les individus pensent plus globalement des problèmes d'emploi,

des moyens de le préserver ou de leurs opinions générales sur le devenir de la société. Mais cela est avant tout lié à ce qu'ils pensent de la réduction du temps de travail.

Ainsi, *les personnes qui croient au TTP réducteur de chômage* sont d'abord des individus qui croient aussi aux effets positifs d'une mesure de réduction de la durée du travail : 62 % d'entre eux estiment qu'une telle mesure créerait des emplois, contre 52 % en moyenne.

Ce sont des personnes qui sont donc favorables à tout ce qui touche aux horaires réduits. Ainsi, considèrent-elles plus souvent qu'il faut en priorité aménager le temps de travail pour réduire le chômage (26 %, contre 20 % en moyenne) ou que la relance de l'emploi passe d'abord par une réduction de la durée du travail (26 %, contre 22 %). Elles estiment aussi que la trop grande rigidité du travail est un frein à l'embauche (61 %, contre 55 %). Favorables au TTP, ces personnes expliquent plus souvent son faible développement par un contexte général qui ne lui est pas favorable (24 %, contre 20 %).

A l'opposé, *les individus qui ne partagent pas l'idée que le développement des emplois à temps partiel peut réduire le chômage* sont avant tout des individus qui ne croient pas non plus à la réduction de la durée du travail comme moyen de créer des emplois et qui, plus généralement, sont plus souvent hostiles aux diverses formes d'aménagement du temps de travail (tableau 34).

Peu disposés à accepter de nouvelles mesures de lutte contre le chômage, auxquelles ils ne croient guère, ces individus se montrent plus généralement opposés à une remise en cause de leurs habitudes et de leur propre système de valeurs. Ils ne croient pas, pour réduire le chômage, ni au partage du travail, ni au développement des emplois à temps partiel. Pour ces personnes en activité mais plutôt peu aisées, c'est d'abord une augmentation du pouvoir d'achat qu'elles privilégient sur plus de temps libre.

Sont davantage représentés ici, rappelons-le, les non-diplômés, les ouvriers et les indépendants.

Tableau 34 : Principales opinions associées à l'idée que le TTP ne peut pas réduire le chômage
(31 % de la population)

| | % dans le groupe | Ecart à la moyenne |
|--|------------------|--------------------|
| . Une mesure de réduction de la durée du travail ne créerait pas d'emplois | 70 | + 22 |
| . Ce n'est pas parce que la durée du travail n'est pas assez souple que les employeurs n'embauchent pas | 58 | + 14 |
| . Pense que ce sont pour des raisons financières que le TTP ne se développe pas plus en France | 50 | + 11 |
| . N'accepterait pas de diminution de salaire si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée | 30 | + 9 |
| . Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec une diminution de salaire | 30 | + 6 |
| . Préfère une augmentation du pouvoir d'achat à plus de temps libre..... | 36 | + 6 |
| . Les mesures contre le chômage ne sont pas du tout efficaces | 29 | + 6 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

***Lecture du tableau :** Parmi les personnes qui pensent que le développement des emplois à temps partiel ne réduira pas effectivement le chômage, 70% estiment que la réduction de la durée du travail ne créerait pas d'emplois, soit 22 points de plus que dans l'ensemble de la population.*

3 - Les Français face à la réduction de la durée du travail

La question de la diminution éventuelle, pour tous, de la durée générale de travail a été abordée à nouveau cette année dans l'enquête. Quatre résultats s'en dégagent :

- Un renversement d'opinions s'est opéré en ce qui concerne les effets sur l'emploi d'une éventuelle décision de réduction de la durée du travail : cette année, une **majorité** de Français (52%) estime qu'une telle mesure serait effectivement créatrice d'emplois.
- Pour qu'une telle mesure soit susceptible d'être efficace, les Français pensent qu'il est préférable de proposer aux entreprises des **avantages fiscaux**, plutôt que de les obliger à appliquer la mesure ou de leur donner simplement le choix.
- Les Français affirment leurs préférences pour une diminution de la durée **hebdomadaire** de travail.

- Enfin, pour lutter contre le chômage, les actifs déclarent en majorité (56%) qu'ils accepteraient une diminution de salaire dans le cadre d'une mesure générale de réduction du temps de travail. Mais plus de la moitié d'entre eux y posent des conditions (surtout l'embauche de chômeurs ou une faible diminution du salaire).

3.1 Les Français sont plus optimistes sur les effets positifs de la réduction de la durée du travail

Une majorité de Français (52%) pense, en début 1995, que la réduction du temps de travail à 35 ou à 32 heures par semaine serait créatrice d'emplois. Une évolution sensible s'est donc produite, là aussi, entre 1994 et 1995 : il y a un an, une majorité (58%) estimait, à l'inverse, que ce type de mesure ne créerait pas d'emplois (tableau 35).

Tableau 35 : Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail.

A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ?

| | (en %) | |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| | 1994 | 1995 |
| Oui | 41,3 | 51,5 |
| Non | 58,1 | 47,7 |
| Ne sait pas | 0,6 | 0,8 |
| Ensemble des Français | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Travail à temps partiel, comme réduction généralisée de la durée du travail, constituent donc bien, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, une mesure susceptible de créer des emplois, même si le travail à horaires réduits, qui comporte une grande part de volontariat, suscite de ce point de vue encore plus d'adhésions.

Toujours est-il que cette évolution est sensible dans pratiquement tous les groupes de population. Une catégorie y échappe cependant, celle des travailleurs indépendants : ces derniers continuent en effet à douter aussi fortement qu'il y a un an, voire même un peu plus encore, des effets créateurs d'emplois d'une mesure de réduction du temps de travail (tableau 36) : 72% n'y croient pas, contre 48% des Français en moyenne.

Par contre, la conviction qu'une telle mesure créerait des emplois s'est tout particulièrement renforcée dans quatre groupes : chez les ouvriers (+ 16 points), chez les professions intermédiaires (+ 14 points), chez les femmes au foyer (+ 17 points), ainsi que chez les personnes âgées et les retraités (+ 14 points). Ces derniers sont d'ailleurs maintenant majoritaires à partager cet avis (53 %).

En revanche, l'évolution est moins marquante, même si elle reste très significative chez les étudiants (+ 4 points), chez les jeunes de moins de 25 ans (+ 6 points) et chez les cadres supérieurs (+ 7 points). Enfin, c'est chez les chômeurs que l'idée a le moins progressé (+ 2 points).

Au total, l'observation de la situation au début 1995 appelle les remarques suivantes (tableau 36) :

- Les femmes au foyer, les étudiants et les jeunes de moins de 25 ans sont plus sensibles qu'en moyenne à l'idée que la réduction du temps de travail créerait des emplois : dans chacune de ces catégories, plus de 55 % des individus y adhèrent.
- Les actifs sont globalement un peu moins convaincus des effets de la réduction du temps de travail sur la création d'emplois, et tout particulièrement les indépendants et les employés (72 % des premiers et 51 % des seconds n'y croient pas). Par contre, les professions intermédiaires et les ouvriers en sont maintenant plus convaincus que les cadres supérieurs.
- Les personnes de 40 à 59 ans tendent également à être plus sceptiques; les non-diplômés le sont un peu plus que les diplômés, et les hommes un peu plus que les femmes.
- A l'exception des personnes de 40 à 59 ans ou des individus ayant un niveau de formation inférieur au bac, des employés et des indépendants, les points de vue négatifs sont inférieurs à la barre des 50 % dans tous les groupes sociaux.

Tableau 36 : La réduction de la durée du travail et la création d'emplois

(en %)

| Quelques caractéristiques des enquêtés | Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 h la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle des emplois ? | | | |
|--|--|--------|-----------|--------|
| | Oui | | Non | |
| Homme | 49 | (+ 9) | 50 | (- 10) |
| Femme | 54 | (+ 11) | 45 | (- 11) |
| Moins de 25 ans | 56 | (+ 6) | 44 | (- 6) |
| 25 à 39 ans | 51 | (+ 9) | 48 | (- 10) |
| 40 à 59 ans | 47 | (+ 9) | 53 | (- 8) |
| 60 ans et plus | 55 | (+ 15) | 44 | (- 15) |
| Aucun diplôme | 54 | (+ 12) | 45 | (- 12) |
| Diplôme inférieur au bac | 47 | (+ 9) | 53 | (- 8) |
| Bac ou diplôme équivalent | 55 | (+ 10) | 45 | (- 10) |
| Diplôme du supérieur | 55 | (+ 9) | 43 | (- 11) |
| Cadre supérieur | 50 | (+ 7) | 48 | (- 9) |
| Profession intermédiaire | 55 | (+ 14) | 45 | (- 14) |
| Employé | 48 | (+ 6) | 51 | (- 7) |
| Ouvrier | 52 | (+ 16) | 48 | (- 16) |
| Indépendant ¹ | 27 | (- 2) | 72 | (+ 1) |
| Ensemble des actifs occupés | 48 | (+ 9) | 52 | (- 9) |
| Etudiant | 57 | (+ 4) | 43 | (- 4) |
| Reste au foyer | 57 | (+ 17) | 43 | (- 15) |
| Retraité | 53 | (+ 14) | 46 | (- 14) |
| Ensemble des inactifs | 55 | (+ 13) | 44 | (- 13) |
| Chômeur | 53 | (+ 2) | 46 | (- 2) |
| Ensemble des Français | 52 | (+ 10) | 48 | (- 10) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

(1) Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

Lecture du tableau : Début 1995, 56% des moins de 25 ans pensent que la réduction de la durée du travail créerait des emplois, soit 6 points de plus qu'en début 1994. Cet avis est celui de 52% de l'ensemble des Français.

Ce que pensent les individus des effets de la réduction du temps de travail est, nous l'avons vu, fortement associé à ce qu'ils expriment à propos du TTP. On mentionnera donc simplement deux résultats :

- 81% des personnes qui considèrent que la réduction de la durée du travail serait génératrice d'emplois pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage (contre 68% en moyenne). Ces individus sont par

ailleurs plus favorables à ce que la mesure soit alors imposée aux entreprises (41 %, contre 34%). Ils se prononcent aussi plus souvent en faveur de mesures d'aménagements du temps de travail pour réduire le chômage (26 %, contre 20%) ou de réduction de la durée du travail pour relancer l'emploi (34 %, contre 22%).

- 46% des personnes qui pensent, au contraire, qu'une telle mesure ne créerait pas d'emplois considèrent que la solution du TTP n'aura pas d'incidence positive sur le chômage (contre 31 % en moyenne). Dans ce cas, les individus estiment qu'il faudrait plutôt laisser les entreprises libres d'appliquer ou non la mesure (25 %, contre 20 %), idée que nous allons maintenant commenter.

3.2 Selon l'opinion, il faut plutôt proposer des avantages fiscaux aux entreprises pour que la mesure soit efficace

Pour les Français, pour que la réduction du temps de travail soit susceptible de créer des emplois, il faudrait proposer aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer la mesure : 44% sont de cet avis. Un tiers est cependant favorable à ce que l'on oblige les employeurs à appliquer la mesure et un cinquième à ce qu'on leur laisse le choix (tableau 37).

Tableau 37 : Selon vous, pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...

| | (en %) |
|---|--------|
| . Obliger les entreprises à appliquer la mesure..... | 34,0 |
| . Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure | 20,5 |
| . Proposer aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer la mesure | 43,7 |
| . Ne sait pas | 1,8 |
| Ensemble des Français | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Ces résultats ne sont pas directement comparables à ceux de l'an dernier¹, car une modalité de réponse supplémentaire a été introduite cette année (la proposition

¹ En 1994, il était proposé aux Français de se prononcer entre "l'obligation" ou "la liberté" pour les entreprises. C'était le libre choix qui avait recueilli le plus la faveur des Français (53 %). Les résultats sont rappelés à l'annexe 4.

d'avantages fiscaux). C'est d'ailleurs cette solution intermédiaire qui obtient la plus forte adhésion de nos concitoyens.

Le choix des avantages fiscaux domine dans la plupart des catégories de population. Ce n'est cependant pas la solution qui prévaut dans seulement trois groupes : chez les retraités et les personnes âgées de 60 ans et plus, chez les non-diplômés, chez les professions intermédiaires. Dans toutes les autres catégories, c'est l'option la plus fréquente; elle est même majoritaire dans certains cas.

Les chômeurs optent en majorité pour les avantages fiscaux, les cadres moyens privilégient l'obligation et les indépendants sont plus sensibles au libre choix

Une majorité de chômeurs (53 %) pense que c'est en accordant des avantages fiscaux aux entreprises que la mesure de réduction de la durée du travail serait susceptible de créer des emplois (tableau 38).

Les inactifs en sont, au contraire, moins convaincus (38 % "seulement" partagent cet avis), et plus particulièrement les retraités (31 %). Ces derniers optent, par contre, plus souvent soit pour la solution de l'obligation (39 %, contre 34 % en moyenne), soit pour celle du libre choix (27 %, contre 20 %). Par contre, les étudiants sont, à 51 %, favorables à la solution des avantages fiscaux.

Globalement, les actifs se différencient peu sur ce point de l'ensemble de la population française. Cependant, parmi eux, les travailleurs indépendants et les ouvriers optent davantage pour les avantages fiscaux (pour la moitié d'entre eux). Les premiers sont également bien plus sensibles à la solution du libre choix (33 %, contre 19 % de l'ensemble des actifs).

En revanche, les professions intermédiaires sont moins convaincues de l'effet des incitations fiscales (39 %). Là, c'est la solution de l'obligation qui domine (42 %).

Enfin, les cadres supérieurs et les employés optent en premier lieu, comme l'ensemble des Français, pour les avantages fiscaux. On notera simplement, chez les seconds, une préférence un peu plus forte pour l'obligation (37%).

Tableau 38 : Les choix pour appliquer la mesure, selon la catégorie professionnelle

(en %)

| | Proposer aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer la mesure | Obliger les entreprises à appliquer la mesure | Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure |
|----------------------------------|---|---|--|
| Indépendant | 51 | 12 | 33 |
| Ouvrier | 50 | 34 | 15 |
| Cadre supérieur | 47 | 28 | 23 |
| Employé | 46 | 37 | 17 |
| Profession intermédiaire | 39 | 42 | 17 |
| Ensemble des actifs occupés | 47 | 32 | 19 |
| Etudiant | 51 | 37 | 11 |
| Reste au foyer | 43 | 35 | 19 |
| Retraité | 31 | 39 | 27 |
| Ensemble des inactifs | 38 | 37 | 23 |
| Chômeur | 53 | 29 | 16 |
| Ensemble des Français | 44 | 34 | 20 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 51% des indépendants pensent qu'il faudrait proposer aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer la mesure. Cette opinion est celle de 47% de l'ensemble des actifs occupés et de 44% de l'ensemble des Français.

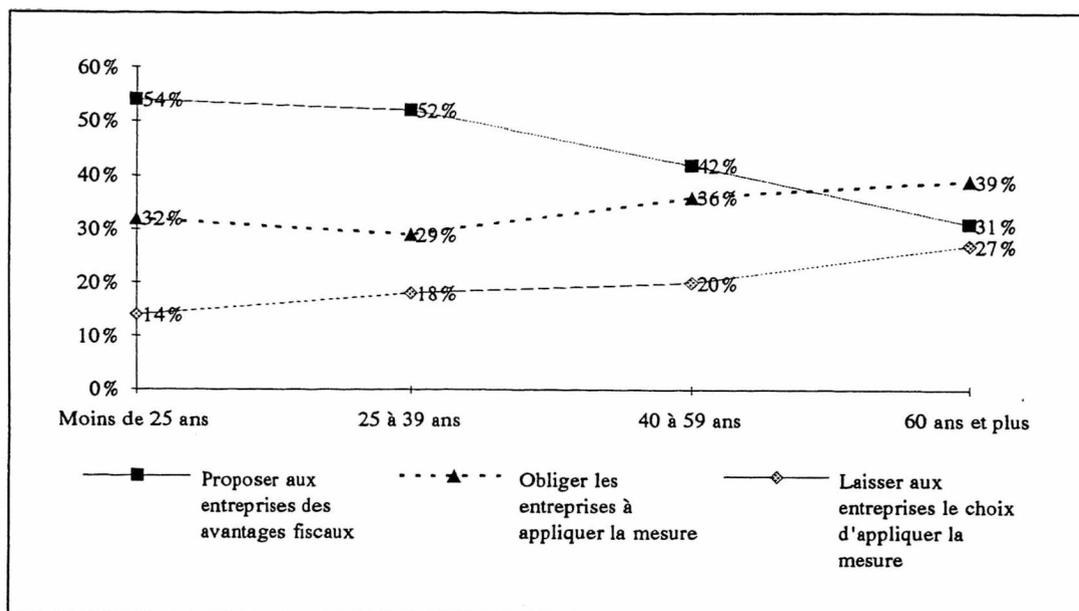
Un effet de l'âge et du diplôme

Avant 40 ans, les Français considèrent en majorité (52%) que proposer des avantages fiscaux aux employeurs serait la solution pour rendre efficace la mesure de réduction de la durée du travail. En revanche, les individus de 60 ans et plus en sont nettement moins convaincus : ils sont plus favorables à ce que la mesure soit rendue obligatoire (39%). Mais ils préconisent aussi plus souvent qu'en moyenne de laisser la liberté aux entreprises (27%, contre 20%).

Plus généralement, la préférence pour les incitations fiscales tend à diminuer régulièrement avec l'âge (elle passe de 54% chez les moins de 25 ans à 31% chez les 60 ans et plus), tandis que les deux autres options s'accroissent (graphique 15).

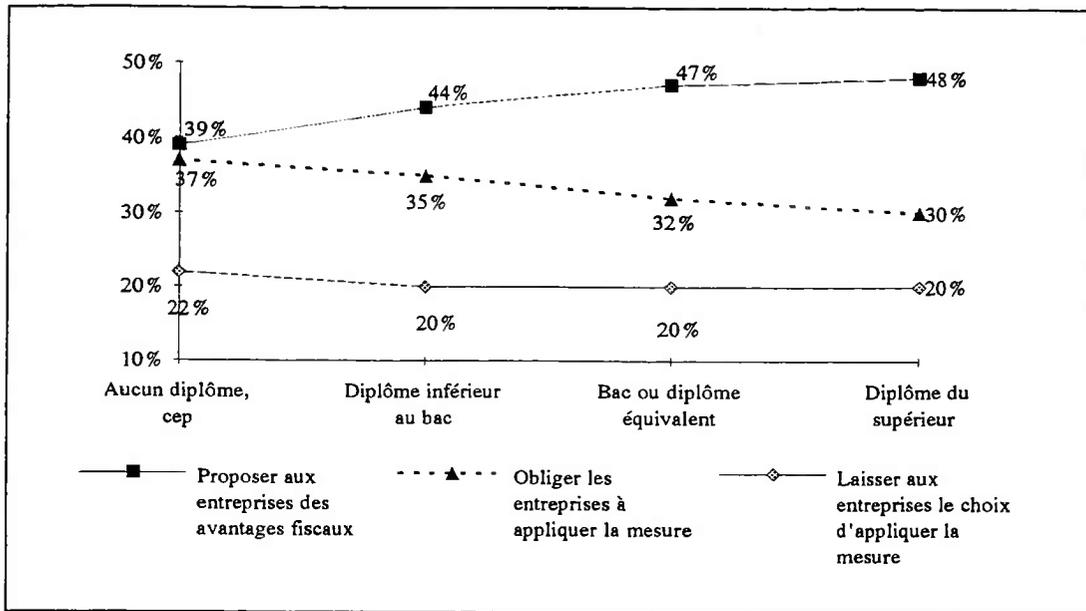
Graphique 15 : Les choix pour appliquer la mesure, selon l'âge

Pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, il faudrait



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Les variations des réponses en fonction du diplôme sont moins fortes : l'idée de proposer des avantages fiscaux aux employeurs pour appliquer la mesure est en effet l'opinion dominante quel que soit le niveau de formation. Cependant, plus le niveau de diplôme est élevé, plus on tend à être favorable à cette solution et moins on est partisan d'imposer la mesure aux entreprises. En revanche, on ne relève pas de lien particulier entre le diplôme et la préférence pour la liberté d'application (graphique 16).

Graphique 16 : Les choix pour appliquer la mesure, selon le niveau de diplôme*Pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, il faudrait*

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

On notera en dernier lieu que les femmes apparaissent un peu plus favorables que les hommes à ce que l'on propose des avantages fiscaux aux employeurs (47% des premières et 40% des seconds), tandis que la liberté de choix est une option un peu plus masculine (23% contre 18% chez les femmes).

En réalité, ces différences tiennent en partie au fait que les préférences formulées entre obligation ou liberté d'application sont associées aux effets que chacun attend de la mesure. Les partisans de l'obligation sont plus souvent convaincus qu'une décision de réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois (61%, contre 52% en moyenne), alors que les individus favorables au libre choix ne croient pas à cette création d'emplois (59%, contre 48%).

3.3 Diminuer la durée hebdomadaire de travail

Si une mesure de réduction de la durée du travail était appliquée à l'ensemble des salariés, le choix des Français se porterait d'abord vers une diminution de la *durée hebdomadaire* de travail : 52 % de la population choisiraient donc de "gagner une journée par semaine". C'est même le cas de 54 % des actifs. Un quart de nos concitoyens souhaiterait plutôt une diminution de la *durée quotidienne* (moins d'heures par jour) et 21 % préféreraient voir baisser la *durée annuelle* de travail (allongement des congés). Ces résultats n'ont guère varié par rapport à ceux de l'année dernière (tableau 39).

Tableau 39 : Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?

| | Début 1994 | | Début 1995 | |
|---|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | Ensemble des Français | Dont: Actifs | Ensemble des Français | Dont: Actifs |
| . Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour) | 24,6 | 22,4 | 26,2 | 21,9 |
| . Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) | 51,8 | 51,3 | 51,7 | 54,1 |
| . Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés) | 21,8 | 25,2 | 21,1 | 23,7 |
| . Ne sait pas | 1,8 | 1,1 | 1,0 | 0,3 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Bien entendu, tout le monde n'est pas concerné de la même façon par la question. Les personnes qui n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle le sont moins directement que celles qui travaillent, les individus salariés ne le sont pas au même titre que ceux qui exercent à leur compte. Et pourtant, peu de différences d'opinions apparaissent.

Des choix peu différents dans les groupes sociaux

Globalement, les Français, qu'ils soient actifs, inactifs ou chômeurs, préféreraient en majorité une diminution de la durée *hebdomadaire* de travail. Cette formule apparaît cependant un peu plus majoritairement souhaitée par les femmes actives (55%), tandis que

chez les inactifs, et plus particulièrement chez les femmes inactives, la préférence pour une réduction de la durée quotidienne de travail est un peu plus souvent exprimée qu'en moyenne (31 %, contre 26 %). Chez les actifs, et plus particulièrement chez les hommes actifs, la formule d'un allongement des congés annuels recueille un peu plus d'avis favorables (25 %, contre 21 % en moyenne).

Les salariés, les premiers impliqués, choisiraient en majorité (54 %) la diminution hebdomadaire de travail, mais la formule de plus de congés annuels apparaît aussi un peu plus souvent mentionnée (25 %). Par contre, celle-ci est nettement moins souhaitée par les indépendants (18 %) qui préféreraient plutôt travailler un peu moins chaque jour (27 %, contre 21 % chez les salariés).

On fera encore deux remarques :

- Le souhait de "plus de congés" apparaît un peu plus fréquent chez les jeunes (31 % des moins de 25 ans), les diplômés du supérieur (25 %), ainsi que chez les cadres supérieurs (29 %).
- La solution de "gagner une journée par semaine" serait le plus appréciée des professions intermédiaires (60 %), ainsi que des individus ayant une formation du niveau du baccalauréat (55 %). Les personnes qui ont de jeunes enfants y seraient également plus favorables (56 % de celles qui ont au moins un enfant de moins de 3 ans)

On notera en dernier lieu que la taille de l'agglomération de résidence ne semble pas avoir d'effet particulier sur les préférences.

3.4 La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire

Une éventuelle mesure de réduction de la durée du travail pour lutter contre le chômage ne devrait-elle pas s'accompagner, si elle était appliquée, d'une diminution corrélative de salaire ? C'est précisément là l'enjeu du débat. De fait, les actifs ont été à nouveau appelés, en début 1995, à se prononcer sur ce point. Accepteraient-ils de voir leur salaire diminuer et si oui, le feraient-ils sans ou sous conditions ?

3.4.1 Plus d'un actif sur deux accepterait une diminution de salaire, mais le plus souvent avec réserves

L'évolution très sensible des mentalités en ce qui concerne les effets positifs d'une éventuelle mesure de réduction généralisée du temps de travail n'a pas conduit à des variations aussi nettes de l'idée d'accepter de voir son salaire diminuer en cas de mise en place d'une telle mesure. Toujours est-il qu'une bonne moitié de la population active semblerait d'accord pour accepter une diminution de salaire : 56 % des actifs y seraient prêts (contre 53 % en 1994).

Mais ceux-ci se partagent en deux groupes (tableau 40) :

- 25 % (+ 4 points en un an) accepteraient cette diminution sans réserves;
- 31 % (- 1 point) y mettraient des conditions.

Tableau 40 : Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?

- Question posée aux seuls actifs occupés -

| | (en %) | |
|--|-------------|------------|
| | Début 1994 | Début 1995 |
| . Oui | 21,0 | 25,1 |
| . Oui, mais à certaines conditions | 32,0 | 30,9 |
| . Non | 46,4 | 43,7 |
| . Ne sait pas | 0,6 | 0,3 |
| Ensemble des actifs | 100,0 | 100,0 |
| | (Effectifs) | (932) |
| | | (957) |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Il reste que 44 % des actifs refuseraient de voir leur salaire diminuer si la mesure était appliquée.

Les non-salariés refusent catégoriquement, les salariés y mettraient plus de réserves

Même si les attitudes ont évolué en un an, elles restent très différentes, au sein de la population active, entre les salariés, qui auraient à subir cette baisse de salaire, et les non-salariés, pour lesquels la question ne se pose pas dans les mêmes termes :

- 61 % des actifs travaillant à leur compte ont répondu par la négative (contre 44 % en moyenne). Les mentalités semblent cependant avoir évolué dans ce groupe : une partie des refus s'est transformée cette année en une acceptation avec réserves (+ 6 points).
- Chez les salariés, le taux d'acceptation global est un peu plus élevé que chez l'ensemble des actifs (59%), mais il s'agit d'abord d'une acceptation sous conditions (33%). Finalement, un quart des salariés serait prêt à accepter sans discuter une diminution de leur salaire. Il reste que 40% la refuseraient, même pour lutter contre le chômage (tableau 41).

On ne relève par ailleurs, sur ce point, aucune différence entre les salariés du secteur public et ceux appartenant au secteur privé.

Tableau 41 : Si pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?
(Population active occupée)

| | Ensemble des actifs | (en %) | |
|------------------------------------|---------------------------|----------|---------------------------|
| | | dont : | |
| | | Salarié | Travaille à son compte |
| . Oui | 25 (+ 4) | 26 (+ 4) | 19 (+ 3) |
| . Oui, mais à certaines conditions | 31 (- 1) | 33 (- 3) | 19 (+ 6) |
| . Non | 44 (- 2) | 40 (- 2) | 61 (- 7) |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Sont rappelés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Lecture du tableau : Début 1995, 25% de l'ensemble des actifs accepteraient une diminution de salaire, si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée, soit 4 points de plus qu'en 1994. Ce choix est celui de 26% des salariés et de 19% des personnes travaillant à leur compte.

Accepter ou refuser : des attitudes plus particulièrement guidées par des choix personnels

Ce sont les salariés qui souhaiteraient travailler à temps partiel (avec une réduction de salaire) qui accepteraient le mieux une diminution de leur salaire, si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée : 90% d'entre eux accepteraient cette diminution (contre 62% de l'ensemble des salariés à temps plein). 54% n'y mettraient même pas de conditions (contre 27%).

A l'inverse, ceux qui ne désirent pas travailler à horaires réduits opposent plus souvent un refus (46 %, contre 38 % en moyenne chez les salariés à temps plein).

Ceci est, bien entendu, à rapprocher des préférences affichées par les salariés entre une augmentation de leur pouvoir d'achat ou un temps libre plus long. Dans le premier cas (plus de pouvoir d'achat), les individus refuseraient, à 49 %, une baisse de leur salaire, même pour lutter contre le chômage; dans le second, les trois quarts des personnes seraient disposés à l'accepter, dont 39 % le feraient sans conditions (tableau 42).

Autrement dit, l'évolution générale vers une plus grande acceptation de l'idée de voir son salaire diminuer, n'empêche pas les choix individuels de primer sur les efforts collectifs. Dès lors que l'idée d'obligation ou de contrainte est sous-jacente aux propositions, les avis restent nettement plus réservés et la motivation moins importante.

**Tableau 42 : Accepter ou refuser une diminution de salaire :
des attitudes associées à des choix personnels**
(Population salariée)

| | (en %) | | | |
|--|---|--|---|----------|
| | Accepterait une diminution de salaire | Accepterait, mais à certaines conditions | N'accepterait pas une baisse de salaire | Ensemble |
| . Souhaite travailler à temps partiel | 54 (+ 12) | 36 (- 11) | 10 (- 1) | 100 |
| . Ne souhaite pas travailler à temps partiel | 19 (+ 4) | 35 (- 3) | 46 (- 1) | 100 |
| <i>Ensemble des salariés à temps plein</i> | 27 (+ 6) | 35 (- 5) | 38 (- 1) | 100 |
| Préférence pour : | | | | |
| . Une amélioration du pouvoir d'achat .. | 19 (+ 3) | 32 (- 1) | 49 (- 2) | 100 |
| . Un temps libre plus long | 39 (+ 5) | 36 (- 5) | 25 (+ 1) | 100 |
| Ensemble des salariés | 26 (+ 4) | 33 (- 3) | 40 (- 2) | 100 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de 1994.

Lecture du tableau : 54% des salariés souhaitant travailler à temps partiel accepteraient une diminution de salaire, si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée, soit 12 points de plus qu'en 1994. Ce choix est celui de 27% des salariés exerçant à plein temps et de 26% de l'ensemble des salariés.

Ainsi, ce sont les salariés qui souhaitent travailler à horaires réduits et qui préféreraient avoir plus de temps libre qui ont le plus évolué en un an vers une acceptation sans réserves de l'idée d'une diminution de salaire en cas de réduction généralisée de la durée du travail. Par contre, ceux qui refusent le TTP et qui préféreraient une augmentation de leur pouvoir d'achat n'ont pour ainsi dire pas modifié leurs positions en un an.

Des choix associés aux opinions sur les mesures de lutte contre le chômage

Etre prêt à accepter une baisse de salaire, ou au contraire la refuser, n'est pas totalement indépendant non plus de la manière dont on perçoit les effets des mesures de réduction du temps de travail ou de développement du temps partiel.

Ainsi, les actifs qui accepteraient, avec ou sans conditions, une diminution de leur salaire sont plus souvent des personnes qui pensent que le TTP peut effectivement réduire le chômage ou qu'une mesure de réduction du temps de travail permettrait de créer des emplois. Ce sont aussi des personnes qui voient dans l'aménagement du temps de travail un moyen efficace de réduire le chômage.

A l'inverse, ceux qui ne sont pas convaincus de la contribution de ces mesures à la lutte contre le chômage ne sont, le plus souvent, pas disposés à ce que l'on touche à leur salaire (tableau 43).

Tableau 43 : La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire - Opinions selon les attitudes vis-à-vis des mesures de lutte contre le chômage -
(Population salariée)

| | (en %) | | | | | |
|---|---------------------------------------|-------------|--|------|---|----------|
| | Accepterait une diminution de salaire | | Accepterait, mais à certaines conditions | | N'accepterait pas une baisse de salaire | Ensemble |
| Le développement du TTP : | | | | | | |
| . Peut réduire le chômage | 31 | (31) | 35 | (33) | 33 (36) | 100,0 |
| . Ne peut pas réduire le chômage | 16 | (14) | 28 | (27) | 56 (59) | 100,0 |
| La réduction de la durée du travail : | | | | | | |
| . Créerait des emplois | 30 | (29) | 37 | (35) | 33 (35) | 100,0 |
| . Ne créerait pas d'emplois | 22 | (21) | 29 | (27) | 48 (52) | 100,0 |
| Pense que la mesure la plus efficace pour réduire le chômage est l'aménagement du temps de travail | 41 | (40) | 35 | (33) | 23 (26) | 100,0 |
| Ensemble des salariés | 26 | (25) | 33 | (31) | 40 (44) | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Sont mentionnés entre parenthèses les résultats sur l'ensemble de la population active.

Lecture du tableau : 31% des salariés qui pensent que le TTP peut réduire le chômage accepteraient une baisse de salaire si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée. Ce choix est partagé par 26% de l'ensemble des salariés.

Mais que les individus soient plus ou moins motivés par ce type de mesures n'est pas non plus, rappelons-le, totalement dissocié de leurs choix individuels (désir ou non de travail à horaires réduits, priorité accordée au temps libre ou au pouvoir d'achat).

Autrement dit, les salariés, comme d'ailleurs les Français en général, tendent encore à réagir plus favorablement à l'ensemble de ces mesures à partir du moment où celles-ci "se calquent" sur des désirs personnels; par contre, lorsque ces mesures risquent de remettre en cause ou de bouleverser leurs choix individuels, les individus sont alors plus réticents.

Des différences selon les groupes sociaux

Comme cela a déjà pu être mis en évidence à propos des opinions générales sur le TTP ou sur la réduction du temps de travail, les réactions face à la diminution éventuelle du salaire varient en fonction de certaines caractéristiques, en particulier le diplôme et la PCS :

- Plus les salariés sont diplômés, plus ils accepteraient une éventuelle diminution de leur salaire. 76% des diplômés du supérieur se déclarent disposés à accepter la proposition (contre 59% des salariés et 45% des non diplômés), voire même sans conditions (31%, contre 16% des non diplômés).
- Les employés sont le plus opposés à voir leur salaire baisser (47% ont répondu "non"), suivis des ouvriers (44%). 69% des cadres supérieurs accepteraient, au contraire, une rémunération réduite, mais 41% (contre 33% en moyenne) en formulant des réserves. Les professions intermédiaires tendraient pour plus des deux tiers (68% exactement) à également dire "oui", un peu plus souvent avec conditions (35%) que sans (32%).

Par contre, les hommes le feraient à présent autant que les femmes, sans conditions préalables (26% des premiers et 27% des secondes), ce qui n'était pas le cas il y a un an.

L'âge semble toujours avoir ici un effet un peu plus marqué : plus les salariés prennent de l'âge, moins ils tendent à refuser la proposition; la part des réponses "non" passe ainsi de 53% chez les salariés de moins de 25 ans à 37% chez ceux qui ont entre 40 et 59 ans.

C'est dans cette tranche d'âge que la motivation est la plus forte (63% accepteraient), mais essentiellement sous conditions (37%, cf. tableau 44).

Les jeunes qui, dans leur ensemble, pensent plus qu'en moyenne qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait des emplois, sont donc beaucoup plus réticents à accepter une diminution de salaire, dès lors qu'ils sont salariés. Ceci peut s'expliquer par le fait que, débutants dans la vie professionnelle, ils n'ont probablement pas des niveaux de salaires encore élevés.

D'ailleurs, les revenus dont disposent les salariés sont bien sûr un élément qui intervient dans leurs choix. En-dessous de 10 000 francs de revenus mensuels, le taux de refus prédomine; entre 10 000 francs et 15 000 francs, une part un peu plus importante d'individus accepterait une diminution de salaire, mais le taux de refus reste un peu plus élevé qu'en moyenne. C'est lorsqu'ils bénéficient de plus de 15 000 francs par mois que les salariés seraient le plus disposés à accepter une rémunération réduite (72%), le plus souvent sous conditions (39%). 28% seulement s'opposeraient à la proposition, contre 52% des salariés ayant un revenu inférieur ou égal à 10 000 francs par mois (tableau 44).

Tableau 44 : La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire
- Opinions selon l'âge et le revenu -
(Population salariée)

| | (en %) | | | |
|---|---------------------------------------|--|---|-------------------|
| | Accepterait une diminution de salaire | Accepterait, mais à certaines conditions | N'accepterait pas une baisse de salaire | Ensemble (yc NSP) |
| <i>Age :</i> | | | | |
| Moins de 25 ans | 21 | 25 | 53 | 100,0 |
| 25 à 39 ans | 28 | 31 | 41 | 100,0 |
| 40 à 59 ans | 26 | 37 | 37 | 100,0 |
| <i>Revenu mensuel du foyer de l'enquête :</i> | | | | |
| Inférieur ou égal à 10 000 Francs | 19 | 27 | 52 | 100,0 |
| Compris entre 10 000 et 15 000 francs .. | 25 | 34 | 41 | 100,0 |
| Supérieur à 15 000 francs | 33 | 39 | 28 | 100,0 |
| Ensemble des salariés | 26 | 33 | 40 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 53% des salariés de moins de 25 ans refuseraient une diminution de salaire si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée. C'est le cas de 40% de l'ensemble des salariés.

Autrement dit, les personnes peu aisées sont moins enthousiastes à l'idée d'une nouvelle amputation de leurs revenus, même dans un but de solidarité à l'égard des chômeurs, tandis que les salariés favorisés l'accepteraient davantage, mais pas sans conditions. Ces conditions concernent plus, nous allons le voir, la réalité de l'efficacité de la mesure : on ne veut pas perdre une partie de son salaire sans que cela ne soit vraiment utile pour combattre le chômage.

3.4.2 La principale condition pour accepter une diminution de salaire : l'embauche de chômeurs

Il était demandé aux 31% d'actifs qui n'accepteraient que sous réserves une mesure de réduction de la durée du travail avec diminution de salaire d'indiquer la principale condition qu'ils y mettraient. On remarquera d'abord que 90% des réponses proviennent des salariés, les personnes travaillant à leur compte ne se sentant le plus souvent que peu concernées.

La réserve la plus souvent spontanément mise en avant¹ par les actifs concernés (tableau 45) est la même qu'il y a un an : ils attendent *l'embauche de chômeurs* (32% des réponses). Ces personnes veulent donc toujours avoir l'assurance que la mesure permette effectivement de diminuer le nombre de chômeurs, ce dont près d'un actif sur deux, rappelons-le, n'est pas convaincu.

Mais 17% des personnes concernées mettent en avant comme condition le fait que la diminution de salaire imposée soit faible (+ 4 points par rapport à 1994). En général, quand cette indication est fournie, les enquêtés se réfèrent à une diminution maximale de 5 à 10% du salaire actuel.

Les individus concernés par cette question sont trop peu nombreux pour pouvoir analyser les différentes réponses. L'embauche de chômeurs apparaît la condition à retenir si la mesure était appliquée. On notera simplement que, parmi les actifs concernés, les professions intermédiaires et les employés tendraient à mentionner cette condition un peu

¹ Il s'agit d'une question ouverte postcodée a posteriori. On trouvera, à l'annexe 5, la nomenclature détaillée des items de postcodage.

plus souvent (environ 38 %) que les cadres supérieurs et les ouvriers (environ 29 %). Les hommes seraient un peu plus enclins que les femmes à réclamer une faible perte de salaire (20 % des premiers et 13 % des secondes), les ouvriers aussi (23 %).

Tableau 45 : Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire¹ ?

- Question posée aux personnes ayant répondu qu'elles accepteraient une diminution de salaire, mais à certaines conditions, soit 31 % de la population active occupée en début 1995)

| | (en %) | |
|---|---------------|---------------|
| | Début 1994 | Début 1995 |
| <i>Classement des réponses par ordre décroissant du % de citations de 1995</i> | | |
| . A condition d'embaucher des chômeurs | 34,7 | 32,0 |
| . A condition que la diminution de salaire soit faible | 12,9 | 16,9 |
| . A condition que cela soit compensé par des avantages fiscaux ou sociaux | 6,6 | 9,6 |
| . A condition qu'elle concerne tout le monde de façon identique | 6,1 | 6,6 |
| . A condition de pouvoir choisir, ou organiser, ses horaires | 1,5 | 6,2 |
| . A condition qu'il y ait une réelle réduction du temps de travail | 5,7 | 5,4 |
| . Cela dépendra du salaire proposé | 5,0 | 5,4 |
| . A condition que cela se traduise par un avantage sur son poste | 3,3 | 4,1 |
| . A condition que ça ne soit pas la même chose pour tous | 0,6 | 3,5 |
| . Seulement s'il y a des problèmes de licenciement dans l'entreprise | 0,4 | 1,0 |
| . Autres réponses diverses | 14,9 | 4,1 |
| . Ne sait pas, ne se sent pas concerné | 8,3 | 5,1 |
| Ensemble des personnes concernées | 100,0 | 100,0 |
| <i>(Effectifs)</i> | <i>(298)</i> | <i>(296)</i> |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

¹ Il s'agit d'une question ouverte, postcodée a posteriori.

4 - Quatre groupes d'opinions

Une analyse effectuée sur la population salariée exerçant à temps plein avait permis l'année dernière de classer les individus en quatre grands groupes, selon leurs attitudes vis-à-vis du travail à horaires réduits². Une analyse identique a été effectuée cette année. Les résultats confirment, dans leurs grandes lignes, ceux de 1994 : on observe, en effet, les mêmes clivages dans "l'espace des opinions sur le travail à temps partiel" et l'on

² On se reportera, pour plus de détails, à l'annexe 1 du rapport : "Les opinions des Français face au chômage et aux politiques d'emploi au début 1994", déjà cité.

obtient une partition en quatre classes assez proche de celle de l'an dernier. Deux groupes se caractérisent par des attitudes tranchées (classes 1 et 4) et les deux autres, par des positions plus nuancées¹ (classes 2 et 3).

Ces quatre groupes, dont on trouvera une description plus détaillée en annexe, sont les suivants :

- **"les irréductibles"** (classe 1) : ce groupe, l'un des deux plus importants quantitativement (27% des salariés à temps plein), réunit les individus refusant catégoriquement le TTP et toute mesure susceptible de réduire leur salaire, mesures dont ils ne voient pas les effets possibles sur le chômage. Ces individus affichent très nettement leur préférence pour une augmentation du pouvoir d'achat, par rapport à plus de temps libre (82%, contre 64% en moyenne). La population salariée masculine est ici davantage représentée.
- **Ceux qui ne désirent pas travailler à temps partiel, mais qui accepteraient une diminution de salaire sous conditions** (classe 2) : ce groupe, tout aussi important en nombre que le précédent (27%), est composé, dans sa totalité, d'individus qui ne souhaitent pas travailler à temps partiel, mais qui, en cas de mesure de réduction de la durée du travail, déclarent qu'ils accepteraient **sous certaines conditions** une diminution de leur salaire. Une partie importante de ces individus (63%, contre 37% des salariés) serait donc prête à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%. Autrement dit, les personnes représentées ici, qui pensent aussi plus souvent qu'en moyenne que le TTP peut réduire le chômage, seraient prêtes à "franchir" le pas si des compensations, en particulier financières, leur étaient proposées. Mais elles attendent aussi en échange l'embauche de chômeurs (condition principalement évoquée). Ce groupe se caractérise probablement plus par sa prudence : on met davantage en avant ici le côté conditionnel d'une éventuelle diminution de salaire.

En tout état de cause, aucune caractéristique de type socio-démographique ne permet de dégager un profil particulier chez les membres de cette classe.

¹ On se reportera à l'annexe 6 du présent rapport pour plus de précisions sur les résultats de l'analyse.

- **Ceux qui pourraient se laisser convaincre si la réduction de la durée du travail était généralisée** (classe 3) : un peu moins importante quantitativement (24% des salariés), cette classe se caractérise principalement par la présence d'individus qui, pour la totalité d'entre eux, ne désirent pas travailler à temps partiel, mais qui, pour les deux tiers, seraient prêts à travailler à 80% si leur salaire n'était diminué que de 10%. Ce "taux" d'acceptation est d'ailleurs aussi élevé que dans la classe précédente (64%, contre 63%).

Mais la différence avec la classe 2 est que les membres de ce groupe **ne mettent pas de conditions** à une éventuelle diminution de salaire en cas de réduction généralisée du temps de travail : 50% l'accepteraient, 48% la refuseraient. Ils pensent probablement que si cette diminution de la durée du travail était décidée, elle serait **généralisée et imposée**. Dans ce cas, on peut penser que ces individus pourraient en bonne partie se laisser convaincre si la diminution de salaire imposée était moins forte que la réduction du temps de travail décidée (incitation du type "travail à 80% payé 90%").

Comme pour la classe 2, aucune caractéristique socio-démographique précise ne se dégage ici.

- **Les demandeurs de TTP** (classe 4) : A l'opposé des individus de la classe 1, ceux de la classe 4, soit 22% de l'ensemble des salariés à temps plein, sont, dans leur quasi-totalité, des salariés qui souhaitent personnellement travailler à temps partiel, même avec une diminution de salaire. Ces personnes affichent une plus grande préférence pour un temps libre plus important (62%, contre 36% en moyenne) et se montrent plutôt favorables aux mesures de réduction du temps de travail, dont elles pensent qu'elles auront des effets positifs sur l'emploi. Le choix individuel du TTP s'accompagne aussi d'un plus fort taux d'acceptation d'une diminution de salaire en cas de généralisation d'une réduction du temps de travail.

Les femmes salariées sont davantage représentées ici, ainsi que les individus disposant, dans leur foyer, d'au moins 15 000 Francs de revenus mensuels.

Au total, on aboutit finalement aux mêmes conclusions qu'il y a un an : il n'apparaît pas de critères socio-démographiques très fortement discriminants des attitudes des salariés en matière de travail à temps partiel ou de réduction du temps de travail, sauf pour les deux positions les plus extrêmes qui relèvent de choix personnels (les plus fervents adversaires du TTP ou les plus forts partisans) :

. *Les plus forts partisans* (22% des salariés exerçant à temps plein) : ce sont le plus souvent des femmes, aux revenus plutôt élevés dans leur foyer.

. *Les adversaires* (27%) : ce sont plutôt des hommes.

Par contre, aucun critère précis ne permet de qualifier socio-démographiquement les individus *qui demandent encore à être convaincus* (51% des salariés exerçant à temps plein).

5 - Le sentiment d'inefficacité des mesures de lutte contre le chômage reste très fort dans l'opinion

Globalement, le jugement des Français sur l'ensemble des actions mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage est négatif : 77% déplorent, en début 1995, l'inefficacité de ces mesures.

Ce taux est un peu moins élevé que celui obtenu l'an dernier (80%), mais il reste du même ordre de grandeur. C'est d'ailleurs l'inefficacité relative (réponses "*peu efficaces*") qui a légèrement baissé, tandis que l'inefficacité totale (réponses "*pas du tout efficaces*") est restée au même niveau. Au total, seuls 22% de la population trouvent aujourd'hui que les mesures telles que les "contrats emploi solidarité", les "conventions de conversion" ... sont des solutions efficaces contre le fléau du chômage. Notons au passage que pratiquement aucun Français n'ose affirmer que ces mesures sont très efficaces (tableau 46).

Tableau 46 : Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée, ...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?

(en %)

| | Très efficaces | Assez efficaces | Peu efficaces | Pas du tout efficaces | Ne sait pas | Total |
|----------------|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|-------------|-------|
| Fin 1989 | 1,0 22,5 | 21,5 | 51,2 76,7 | 25,5 | 0,8 | 100,0 |
| Fin 1990 | 0,8 28,1 | 27,3 | 57,2 70,7 | 13,5 | 1,2 | 100,0 |
| Fin 1991 | 0,9 17,6 | 16,7 | 59,5 81,6 | 22,1 | 0,8 | 100,0 |
| Fin 1992 | 0,9 23,3 | 22,4 | 54,2 75,3 | 21,1 | 1,4 | 100,0 |
| Fin 1993 | 1,2 18,9 | 17,7 | 57,9 80,2 | 22,3 | 0,9 | 100,0 |
| Fin 1994 | 1,0 22,1 | 21,1 | 54,9 77,4 | 22,5 | 0,5 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Certes, le jugement d'inefficacité connaît quelques variations, mais il peut en réalité être observé dans tous les groupes sociaux. D'ailleurs, le sentiment d'inefficacité relative (réponses *peu efficaces*) est majoritaire dans tous les cas (tableau 47).

On fera simplement quelques remarques :

- Les plus jeunes des Français -et les personnes âgées- ont un peu plus souvent le sentiment que les mesures de lutte contre le chômage sont assez efficaces, tandis que les individus d'âge intermédiaire portent, au contraire, un jugement plus sévère. On remarquera que le léger mieux de l'appréciation portée cette année est un peu plus important chez les plus de 40 ans. Chez les moins de 25 ans, c'est, à l'inverse, le jugement d'inefficacité qui s'est un peu renforcé.
- Les diplômés restent, comme il y a un an, les plus critiques sur l'efficacité des mesures de lutte contre le chômage. La sévérité du jugement (mesures "pas du tout" efficaces) tendrait même à se renforcer cette année chez les individus ayant le niveau du

baccalauréat (+ 5 points). Les diplômés du supérieur maintiennent, quant à eux, une critique plus modérée qu'extrême.

Tableau 47 : Opinions sur l'efficacité des mesures contre le chômage dans quelques catégories de la population

(en %)

| | Pensent que les mesures de lutte contre le chômage sont ... | | | | | |
|----------------------------|---|----------|---------------|----------|-----------------------|----------|
| | Assez efficaces | | Peu efficaces | | Pas du tout efficaces | |
| | 1995 | Ecart/94 | 1995 | Ecart/94 | 1995 | Ecart/94 |
| <i>Age :</i> | | | | | | |
| Moins de 25 ans | 26 | (+ 3) | 53 | (- 3) | 19 | (+ 3) |
| 25 à 39 ans | 18 | (=) | 53 | (- 3) | 27 | (+ 2) |
| 40 à 59 ans | 19 | (+ 6) | 55 | (- 4) | 25 | (- 2) |
| 60 ans et plus | 25 | (+ 6) | 58 | (- 2) | 15 | (- 2) |
| <i>Niveau d'études :</i> | | | | | | |
| Inférieur au bac | 22 | (+ 4) | 53 | (- 4) | 23 | (=) |
| Bac ou niveau bac | 19 | (- 3) | 59 | (- 2) | 21 | (+ 5) |
| Supérieur au bac | 18 | (+ 3) | 61 | (+ 1) | 21 | (- 4) |
| <i>Catégorie sociale :</i> | | | | | | |
| Indépendant | 18 | (- 5) | 55 | (+ 6) | 27 | (- 1) |
| Cadre, prof.intermédiaire | 17 | (+ 3) | 61 | (- 4) | 22 | (+ 2) |
| Employé..... | 17 | (- 1) | 54 | (=) | 29 | (+ 4) |
| Ouvrier | 21 | (+ 4) | 48 | (- 6) | 29 | (+ 1) |
| Etudiant | 26 | (- 5) | 56 | (+ 1) | 15 | (+ 3) |
| Reste au foyer | 23 | (+ 4) | 53 | (- 5) | 21 | (=) |
| Retraité..... | 27 | (+ 10) | 56 | (- 6) | 16 | (- 1) |
| Chômeur | 17 | (+ 3) | 51 | (- 3) | 30 | (=) |
| Ensemble des Français..... | 21 | (+ 3) | 55 | (- 3) | 22 | (=) |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995

Lecture du tableau : Début 1995, 26% des moins de 25 ans considèrent que les mesures de lutte contre le chômage sont "assez efficaces", soit 3 points de plus qu'en début 1994. Ce sentiment est celui de 21% de l'ensemble des Français.

- Les inactifs, dans leur ensemble, ont un peu plus le sentiment que les mesures sont assez efficaces. Ce sentiment a d'ailleurs sensiblement évolué en un an chez les retraités (+ 10 points).
- Les cadres supérieurs conservent à 61 % leur attitude de critique modérée, tandis que les employés et les ouvriers sont ceux qui ont le plus le sentiment que les mesures de lutte contre le chômage ne sont pas du tout efficaces. Ce sentiment s'est d'ailleurs renforcé cette année chez les employés (+ 4 points entre 1994 et 1995).

- Enfin, les chômeurs restent la catégorie la plus négative : 30 % d'entre eux, comme en 1994, portent un jugement de totale inefficacité (contre 22 % en moyenne).

D'autre part, comme on a déjà pu le mettre en évidence lors d'analyses antérieures, le jugement de relative efficacité s'associe à une confiance plus forte dans les institutions et, plus généralement, dans les actions menées par les pouvoirs publics. Cette confiance s'accompagne d'une foi plus grande dans le progrès, ainsi que d'une vision moins sombre de l'avenir. A l'opposé, le jugement négatif s'associe à une critique plus généralisée de la société et à un pessimisme plus prononcé face au futur.

- Ainsi, les individus qui estiment que les mesures contre le chômage sont "*assez efficaces*" (21 % de la population) considèrent, plus que la moyenne des Français, que la justice en France fonctionne assez bien (44 %, contre 34 % en moyenne) ou encore que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici vingt ans, les problèmes d'environnement (58 %, contre 46 %). Ils sont aussi plus enclins à penser que les pouvoirs publics font ce qu'il faut pour les pauvres (38 %, contre 24 %) et qu'il y a de moins en moins d'inégalités sociales (21 %, contre 12 %). Plutôt optimistes pour l'avenir, ils croient en une stabilisation prochaine du nombre de chômeurs (43 %, contre 33 %). Enfin, ces individus estiment plus souvent que leur niveau de vie personnel n'a pas subi de dégradation depuis une dizaine d'années (pour 39 %, contre 30 % en moyenne, il est resté identique).
- A l'opposé, les individus qui estiment que les mesures contre le chômage ne sont "*pas du tout efficaces*" (22 % de la population) se caractérisent par une attitude globalement critique vis-à-vis des institutions publiques et de leur fonctionnement, ainsi que par un pessimisme certain face à l'avenir. Ils considèrent en effet, plus que la moyenne des Français, que la justice fonctionne très mal (41 %, contre 24 %) ou que le progrès scientifique ne résoudra pas les problèmes d'environnement dans les 20 ans (64 %, contre 53 %). Ils pensent aussi, pour la quasi totalité d'entre eux (93 %), qu'il y a de plus en plus d'inégalités sociales et ils sont plus enclins à considérer que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les pauvres (84 %, contre 73 %). Plutôt pessimistes face à l'avenir, ces individus pensent que le chômage va continuer d'augmenter (77 %, contre 61 %) ou que leurs conditions de vie vont se dégrader dans les cinq années à venir (49 %, contre 34 %). Ils estiment donc aussi plus souvent que le niveau de vie

des Français s'est détérioré depuis dix ans (84%, contre 77%), de même que leur propre niveau de vie (56%, contre 43%). Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater, dans ce groupe, une part plus importante d'individus favorables à une transformation radicale de la société (46%, contre 34%).

En résumé, le jugement le plus critique envers les mesures de lutte contre le chômage semble toujours s'apparenter à deux phénomènes majeurs : un scepticisme généralisé quant au bon fonctionnement de l'Etat et de ses rouages essentiels, un pessimisme notable sur l'évolution des conditions de vie.

Du point de vue socio-démographique, rappelons que sont davantage représentés dans ce groupe, les ouvriers (21%, contre 16% dans l'ensemble de la population), les employés (21%, contre 16%), les chômeurs (15%, contre 11%), ainsi que les personnes qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions de budget (73%, contre 62%).

Chapitre 5 : Les problèmes de recrutements et de licenciements

Face aux difficultés de recrutement et au problème des licenciements dans les entreprises, les Français ont été à nouveau interrogés, en début 1995, sur les freins qu'ils considèrent être les plus importants en matière d'embauche, comme sur les attitudes à adopter en cas de licenciements -ou de menaces de licenciements- dans une entreprise. Nos concitoyens ont conservé l'essentiel des positions qui étaient déjà les leurs il y a un an. Certaines attitudes sont cependant mieux affirmées. Trois idées principales se dégagent de leurs réponses :

- Selon l'opinion, le principal frein à l'embauche est, de loin, le poids des charges sociales.
- En cas de menaces de licenciement, la population considère qu'il faut avant tout que les employeurs acceptent de réduire leurs marges.
- Abaisser les charges sociales, mais aussi favoriser la production nationale en limitant les importations, apparaissent aux Français comme les deux solutions les plus efficaces pour relancer l'emploi.

1 - Selon les Français, les cotisations sociales trop élevées freinent l'embauche

Afin de connaître les raisons pour lesquelles, selon les Français, les employeurs n'embauchent pas, plusieurs propositions leur ont été soumises. Deux d'entre elles se dégagent, qui apparaissent à la population comme de véritables freins à l'embauche (tableau 48) :

- En premier lieu, **les cotisations sociales trop élevées** : 80% de la population s'accordent à dire qu'elles sont responsables du fait que les entreprises ne recrutent pas. D'ailleurs, on le verra plus loin, l'abaissement des charges sociales arrive en

tête des propositions que les Français jugent le plus efficaces pour développer l'emploi.

- En second lieu, nos concitoyens critiquent le **manque de souplesse de la durée du travail**. Pour 55% d'entre eux, c'est la raison pour laquelle les employeurs n'embauchent pas. D'ailleurs, comme on a eu l'occasion de le mentionner, les personnes concernées sont plus souvent favorables qu'en moyenne à toute forme de réduction du temps de travail.

En revanche, les difficultés pour trouver du personnel compétent et l'insuffisance d'emplois à pourvoir dans les entreprises apparaissent moins souvent, aux yeux des Français, comme des obstacles au recrutement : un peu plus de 40% d'entre eux considèrent ces deux éléments comme tels.

"Les niveaux de salaires trop élevés" n'ont, par ailleurs, été dénoncés comme frein à l'embauche que par une minorité de la population (16%).

Tableau 48 : A votre avis, si les employeurs n'embauchent pas, est-ce parce que ...

| | Oui | Non | Nsp | Total |
|---|-------------|-------------|-----|--------|
| | | | | (en %) |
| . Les cotisations sociales sont trop élevées ? | 80,1 | 19,2 | 0,7 | 100,0 |
| . La durée du travail n'est pas assez souple ? | 54,9 | 44,3 | 0,8 | 100,0 |
| . Les entreprises ont des difficultés pour trouver du personnel compétent ? | 44,4 | 54,9 | 0,7 | 100,0 |
| . Les entreprises n'ont pas besoin d'effectifs supplémentaires ? | 42,6 | 56,7 | 0,7 | 100,0 |
| . Les niveaux de salaires sont trop élevés ? | 15,9 | 83,5 | 0,6 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Autrement dit, sans voir dans la pression des prélèvements sociaux un facteur de chômage, nos concitoyens restent plutôt enclins à considérer, tout comme auparavant, qu'un allègement de ces charges serait bénéfique pour l'emploi¹. Huit d'entre eux sur dix pensent, en tout cas, que le poids des cotisations sociales est nuisible à l'embauche. Il reste que plus d'un Français sur deux met en cause la rigidité de la durée du travail et 44%, les difficultés de trouver du personnel compétent.

¹ Une question différente a été posée dans l'enquête, de 1992 à 1994. Il ressortait des résultats que le poids des charges sociales apparaissait, pour les Français, comme le principal frein à l'embauche, tandis que les problèmes de compétence du personnel ou de niveau de salaires étaient nettement moins mis en cause. On trouvera en annexe 7 le rappel des résultats de 1992 à 1994.

Au total, si l'on examine les associations de réponses entre elles (tableau 49), c'est le cumul des trois raisons ("cotisations sociales trop élevées", "durée du travail pas assez souple" et "difficultés pour les entreprises de trouver du personnel compétent") qui explique le plus souvent, aux yeux des Français, que les employeurs n'embauchent pas. C'est là l'opinion de 21 % des personnes interrogées.

Pour 17% des Français, ce sont "les cotisations sociales trop élevées" et "la durée du travail pas assez souple", et rien d'autre, qui sont à l'origine du ralentissement des embauches. Pour 13%, cela tient à quatre éléments à la fois (cotisations élevées, rigidité de la durée du travail, difficultés de trouver du personnel compétent, absence de besoins d'effectifs supplémentaires).

Les autres "configurations" d'opinions sont moins importantes dans la population. Notons que pour 8% de nos concitoyens, toutes les raisons proposées constituent des freins au recrutement. A l'inverse, pour 7%, il n'en est aucune qui puisse expliquer le fait que les employeurs n'embauchent pas.

Tableau 49 : Les opinions sur les freins à l'embauche

- Principales configurations d'opinions -

| Pourcentage d'individus ayant répondu "oui" à : | % |
|---|-----------|
| Cotisations sociales trop élevées + durée du travail pas assez souple + difficultés pour trouver du personnel compétent | 21 |
| Cotisations sociales trop élevées + durée du travail pas assez souple | 17 |
| Cotisations sociales trop élevées + durée du travail pas assez souple + difficultés pour trouver du personnel compétent + pas besoin d'effectifs supplémentaires | 13 |
| Cotisations sociales trop élevées + difficultés pour trouver du personnel compétent | 12 |
| Cotisations sociales trop élevées + pas besoin d'effectifs supplémentaires | 11 |
| Autres associations d'opinions | 11 |
| Toutes les raisons proposées | 8 |
| Aucune des raisons proposées | 7 |
| Ensemble de la population | 100 |

Source: CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Autrement dit, selon les Français, c'est plus en raison des prélèvements sociaux, de la législation en matière de durée du travail, mais aussi en raison des difficultés de trouver du personnel compétent, que pour des problèmes de rémunérations ou même

de saturation du marché de l'emploi que s'explique aujourd'hui le ralentissement des embauches.

Des variations d'opinions selon les groupes sociaux

Peu de modifications apparaissent, selon les groupes sociaux, dans cette sorte de "hiérarchie" des freins à l'embauche. Le poids des cotisations sociales constitue, pour toutes les catégories, l'obstacle essentiel au recrutement. Il est généralement suivi du manque de souplesse de la durée du travail. Dans tous les groupes également, ce sont les niveaux de salaires trop élevés qui sont le moins mis en cause.

Il reste que quelques variations peuvent être notées (tableau 50) :

- Les chômeurs voient un peu plus dans les charges sociales trop lourdes et dans la rigidité de la durée du travail des freins à l'embauche (86% et 60% le pensent, contre 80% et 55% en moyenne).
- Globalement, les inactifs mettent un peu plus souvent en cause les difficultés rencontrées par les employeurs pour trouver du personnel compétent, en particulier les retraités et les femmes au foyer (52% et 49%, contre 44% en moyenne). Ils incriminent aussi plus souvent le fait que les entreprises n'ont pas besoin d'effectifs supplémentaires, surtout les étudiants (55%, contre 43%). Enfin, ces derniers pensent deux fois plus qu'en moyenne que les niveaux de salaires trop élevés constituent un frein à l'embauche.
- Globalement, les actifs ne se différencient pas véritablement de l'ensemble de la population. Cependant, les opinions des indépendants sont beaucoup plus tranchées que celles des salariés : 90% des premiers (contre 78% des seconds) considèrent que le poids des cotisations sociales freinent les embauches. De la même façon, les indépendants mettent bien plus en avant (à 66%) les difficultés à trouver du personnel compétent et la rigidité de la durée du travail (à 57%). En revanche, il est intéressant de remarquer qu'indépendants comme salariés sont tout aussi minoritaires à penser que cela tient aux niveaux de rémunérations trop élevés.
- Les employés et les ouvriers considèrent un peu plus que les charges constituent un obstacle au recrutement. Les cadres moyens accusent relativement plus le manque de

souplesse de la durée du travail, tandis que les cadres supérieurs mettent moins en cause le poids des charges sociales (70%).

Tableau 50 : Les opinions sur les freins à l'embauche dans quelques catégories de la population

- Pourcentages de réponses positives -

| | (en %) | | | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|--|---------------------------------|
| | Cotisations sociales trop élevées | Durée du travail pas assez souple | Difficultés pour trouver du personnel compétent | Pas besoin d'effectifs supplémentaires | Niveaux de salaires trop élevés |
| Chômeur | 86 | 60 | 39 | 42 | 18 |
| Indépendant ¹ | 90 | 57 | 66 | 35 | 15 |
| Cadre supérieur, prof. libérale | 70 | 53 | 43 | 43 | 13 |
| Profession intermédiaire | 74 | 61 | 39 | 41 | 14 |
| Employé | 85 | 52 | 35 | 35 | 15 |
| Ouvrier | 82 | 52 | 37 | 39 | 13 |
| Etudiant | 79 | 55 | 41 | 55 | 31 |
| Retraité | 75 | 55 | 52 | 52 | 17 |
| Reste au foyer | 85 | 54 | 49 | 40 | 15 |
| Moins de 25 ans | 83 | 52 | 38 | 41 | 27 |
| 25 à 39 ans | 81 | 56 | 38 | 38 | 13 |
| 40 à 59 ans | 80 | 57 | 47 | 42 | 14 |
| 60 ans et plus | 77 | 53 | 53 | 50 | 16 |
| Aucun diplôme ou cep | 83 | 53 | 49 | 44 | 19 |
| Niveau inférieur au bac | 81 | 51 | 42 | 41 | 14 |
| Bac ou niveau équivalent | 76 | 60 | 42 | 43 | 17 |
| Niveau supérieur au bac | 75 | 62 | 43 | 44 | 15 |
| Ensemble de la population | 80 | 55 | 44 | 43 | 16 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

(1) Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

Lecture du tableau : 86% des chômeurs pensent que si les employeurs n'embauchent pas, c'est parce que les cotisations sociales sont trop élevées. C'est l'avis de 80% de l'ensemble des Français.

- Les moins de 25 ans incriminent un peu plus le poids des cotisations sociales, tandis que les personnes âgées mettent plus souvent en cause les problèmes de compétence ou d'effectifs suffisants dans les entreprises. On remarquera d'ailleurs que plus les Français sont âgés, moins ils considèrent que les charges sociales constituent un frein au recrutement. Par contre, plus ils sont âgés, plus ils estiment qu'il est difficile de trouver du personnel compétent (de 38% chez les moins de 25 ans à 53% chez les 60 ans et plus).

- Enfin, les diplômés mentionnent plus qu'en moyenne la trop grande rigidité de la durée du travail. On remarquera aussi que plus le niveau de diplôme s'élève, moins on met en cause le taux trop élevé de pression parafiscale.

Des opinions en rapport avec des positions plus générales sur l'emploi

En tout état de cause, citer tel ou tel frein à l'embauche n'est pas indépendant de ce que l'on pense par ailleurs plus généralement des mesures pour l'emploi, de leurs effets attendus ou même des causes de l'importance du chômage.

- Ainsi, les individus qui considèrent que **les cotisations sociales trop élevées** constituent un frein à l'embauche (80% de la population) se recrutent plus particulièrement parmi les adeptes de **mesures d'allègement des prélèvements sociaux et d'aides aux entreprises**, que ce soit pour réduire le chômage ou pour favoriser la relance de l'emploi. Ainsi pensent-ils plus souvent que la moyenne des Français qu'abaisser les charges sociales est une priorité pour développer l'emploi (39%, contre 33% en moyenne) et qu'il faudrait accorder aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer une mesure de réduction de la durée du travail (49%, contre 44%). On trouve aussi, dans ce groupe, une surreprésentation d'individus citant "les charges trop lourdes" comme principale raison de l'importance du chômage actuel.

Rappelons que 91% des travailleurs indépendants figurent ici.

- Les individus qui mettent en cause le **manque de souplesse de la durée du travail** (55% de la population) se caractérisent par des **attitudes favorables au temps partiel et à toute mesure d'aménagement du temps de travail**. De fait, les trois quarts d'entre eux (contre 68% en moyenne) pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement contribuer à réduire le chômage et 58% (contre 52%) qu'une mesure de réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois. Ces individus sont donc plus convaincus de l'efficacité de mesures telles que l'aménagement du temps de travail pour réduire le chômage (24%, contre 20%).

- Ceux qui pensent que les **difficultés pour trouver du personnel compétent** sont un obstacle au recrutement (44% de la population) sont plutôt des individus **peu favorables aux politiques sociales** en général. On trouve donc exprimées plus souvent ici des opinions du type : "si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt par manque d'efforts que par malchance" (32%, contre 25% en moyenne) ou bien "le RMI risque d'inciter les gens à ne pas chercher du travail" et non à leur permettre de se réinsérer (44%, contre 37%). Ces individus estiment aussi plus souvent que les pouvoirs publics font ce qu'il faut pour les pauvres (31%, contre 24%) et que le montant du RMI est "bien comme il est" (26%, contre 20%). Dans le domaine de l'emploi, ces individus se montrent un peu plus favorables à ce que l'on accorde des avantages fiscaux aux entreprises pour appliquer une mesure de réduction de la durée du travail au cas où elle serait généralisée (49%, contre 44%). On trouve ici des individus relativement optimistes face à l'avenir : 40% espèrent une stabilisation prochaine du chômage (contre 33% en moyenne).
- En revanche, peu d'opinions s'associent à l'idée que si les employeurs n'embauchent pas, c'est parce qu'ils n'ont pas besoin d'effectifs supplémentaires (43% de la population). On remarquera simplement, dans ce groupe, la présence d'individus un peu plus souvent d'avis que la justice fonctionne assez bien dans notre pays (38%, contre 34% en moyenne) ou que les mesures de lutte contre le chômage sont assez efficaces (24%, contre 21%).
- Enfin, les individus qui considèrent que les salaires trop élevés constituent un frein à l'embauche (16% de la population) pensent un peu plus souvent qu'il faudrait accorder aux entreprises des avantages fiscaux en cas d'application d'une mesure de réduction de la durée du travail (52%, contre 44% en moyenne) ou encore qu'il appartient aux salariés de faire des efforts pour préserver l'emploi, en acceptant de réduire leurs salaires, si des menaces de licenciements se profilent dans une entreprise (23%, contre 15%). D'autre part, ces individus affichent un certain scepticisme quant aux effets des prestations sociales : ils considèrent par exemple plus souvent qu'en moyenne que le RMI est plutôt désincitatif au travail (45%, contre 35%).

2 - Pour les Français, c'est d'abord aux entreprises de faire un effort pour sauver l'emploi

Parmi les différents acteurs pouvant intervenir quand des menaces de licenciements se profilent dans une entreprise, les Français attendent d'abord un **effort des employeurs** : 52% estiment que ces derniers doivent "*accepter de réduire leurs marges pour garder leur personnel*". Ce principe d'une plus forte implication des entreprises est d'ailleurs très largement préféré : les autres propositions n'ont été mentionnées chacune que par moins d'un cinquième de la population (tableau 51). Ainsi :

- 18% des Français expriment une position plus fataliste ou peut-être plus "libérale" en répondant : "*il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation*".
- Pour 15% de la population, en revanche, c'est plutôt aux salariés "*d'accepter de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi*".
- Enfin, une part identique de nos concitoyens souhaiterait plutôt une *intervention de l'Etat*, par le biais d'aides financées par l'impôt.

Tableau 51 : En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?

| | (en %) | |
|--|------------|------------|
| | Début 1994 | Début 1995 |
| . Il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel | 48,9 | 51,5 |
| . Il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation | 16,7 | 17,9 |
| . Il faut que les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi | 16,2 | 15,1 |
| . Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt | 17,3 | 14,5 |
| . Ne sait pas | 0,9 | 1,0 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Peu de changements sont intervenus dans les réponses entre 1994 et 1995. Les Français semblent toutefois, cette année, un peu plus nombreux à impliquer les

entreprises dans la sauvegarde de l'emploi, comme d'ailleurs ils l'étaient déjà un an auparavant¹.

Les travailleurs indépendants sont plus favorables à la liberté de gestion du personnel

Comme on pouvait s'y attendre, les opinions ne sont pas tout à fait les mêmes que l'on soit "employeur" ou "employé". Plus de la moitié des salariés (55%) pensent que c'est aux entreprises de sauver l'emploi, contre 35% "seulement" des travailleurs indépendants. Ces derniers pensent surtout qu'il faut laisser la liberté aux entreprises de gérer leurs effectifs. Autrement dit, les "employeurs" préfèrent avoir l'entière maîtrise de la gestion de leur entreprise et de leur personnel : c'est du moins l'avis, comme il y a un an, de 37% des exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Tableau 52 : Les solutions en cas de menaces de licenciements dans quelques catégories de la population

| | (en %) | | | |
|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|---------------------|------------------------|
| | Effort des entreprises | Rien à faire (entrepr. libres) | Effort des salariés | Intervention de l'Etat |
| Ensemble des Français | 52 | 18 | 15 | 15 |
| Indépendant ¹ | 35 | 37 | 15 | 13 |
| Salarié..... | 55 | 15 | 15 | 15 |
| <i>Cadre supérieur.....</i> | 57 | 12 | 18 | 12 |
| <i>Profession interméd. .</i> | 61 | 11 | 18 | 10 |
| <i>Employé.....</i> | 54 | 16 | 12 | 16 |
| <i>Ouvrier.....</i> | 49 | 16 | 14 | 20 |
| Etudiant | 45 | 18 | 15 | 21 |
| Retraité | 52 | 19 | 16 | 11 |
| Reste au foyer..... | 54 | 17 | 13 | 15 |
| Chômeur | 48 | 18 | 15 | 18 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

¹ Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

Lecture du tableau : 35% des indépendants pensent que, en cas de menaces de licenciements, il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel. Cet avis est celui de 52% de l'ensemble des Français et de 55% des salariés.

¹ Début 1993, 43% des Français avaient répondu : "il faut que les entreprises se donnent les moyens de garder leurs salariés, notamment en réduisant leurs marges"; 21% avaient pour avis : "il faut que les salariés de l'entreprise tentent de préserver l'emploi, notamment en acceptant de réduire leurs salaires"; pour 19%, c'était : "il n'y a pas grand chose à faire" et pour 17% : "il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment sous forme d'aides publiques financées par l'impôt". Les aménagements intervenus depuis dans le libellé des items de réponses n'ont donc pas profondément modifié les résultats.

Parmi les salariés, c'est l'effort des entreprises qui est en premier lieu envisagé, quelle que soit la catégorie professionnelle. Ce sont les professions intermédiaires qui impliquent le plus les employeurs (61 %); les cadres supérieurs et les employés les mettent plus souvent en cause que les ouvriers. Chez ces derniers, le souhait d'une intervention de l'Etat semblerait un peu plus fréquent qu'en moyenne (20%, contre 15%), tandis que chez les cadres, un effort des salariés serait un peu plus souvent envisagé (18%, contre 15%).

Les chômeurs, ainsi que les étudiants, tendraient à préconiser légèrement moins qu'en moyenne la contribution des entreprises et attendraient relativement plus une intervention de l'Etat, mais les variations par rapport à la moyenne restent faibles (tableau 52).

On ne constate, par ailleurs, aucun effet majeur de l'âge ou du diplôme dans le choix de la solution préconisée par les Français pour sauver l'emploi dans une entreprise qui va licencier. On fera simplement deux remarques :

- Les jeunes attendent un peu plus une intervention étatique (20%, contre 15% en moyenne). Cette solution tend d'ailleurs à être moins envisagée lorsque l'âge s'accroît : elle ne l'est plus que par 10% des enquêtés de 60 ans et plus. Après 40 ans, les Français sembleraient plutôt enclins à penser que c'est aux entreprises de faire les efforts pour sauver l'emploi (54%, contre 48% avant 40 ans).
- La contribution des salariés au maintien de l'emploi est plus souvent citée par les diplômés du supérieur (20%, contre 15% en moyenne). Cette solution tend à être moins préconisée lorsque le niveau de diplôme baisse : elle n'est plus avancée que par 12% des non-diplômés.

Des choix qui s'associent à quelques opinions générales sur les problèmes d'emploi

Indépendamment du fait que les Français attendent avant tout une contribution des entreprises en cas de difficultés, -et ceci, prévaut dans tous les groupes, sauf chez les indépendants-, les avis s'orientent plus ou moins fréquemment vers l'une ou l'autre solution en fonction de la nature des opinions exprimées sur les problèmes d'emploi.

a) le choix de la contribution des entreprises :

Les Français qui préconisent un *effort des entreprises* (52% de la population) se recrutent plus particulièrement parmi ceux qui seraient d'avis de contraindre les employeurs à appliquer une éventuelle mesure de réduction du temps de travail pour créer des emplois (47%, contre 34% en moyenne). Ce sont aussi des individus que le traitement de la pauvreté et de l'exclusion préoccupe : ils en font souvent leur premier sujet de préoccupation (50%, contre 46% en moyenne); ils pensent également que le montant actuel du RMI n'est pas assez élevé (65%, contre 61%) ou encore que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les pauvres (78%, contre 73%). Plutôt pessimistes face à l'avenir, ils croient plus souvent que le chômage va continuer d'augmenter dans les prochaines années (65%, contre 61%). On remarquera, dans ce groupe, un taux de syndicalisation légèrement supérieur au taux moyen (10%, contre 8%).

c) "Il n'y a pas grand chose à faire" :

Les personnes qui pensent qu'il faut laisser les entreprises libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation (18% des Français) -opinion, rappelons-le, plus caractéristique des indépendants- sont des individus plutôt sceptiques face aux mesures de lutte contre le chômage. Ainsi ne croient-ils pas que la réduction du temps de travail puisse créer des emplois (54%, contre 48%) et estiment que, au cas où la mesure serait généralisée, il faudrait soit accorder des avantages fiscaux aux entreprises pour l'appliquer (51%, contre 44%), soit leur laisser le choix de l'appliquer (29%, contre 20%). D'autre part, ces individus considèrent souvent que ce sont les cotisations sociales trop élevées qui freinent l'embauche (86%, contre 80%). De fait, ils sont plus souvent favorables à un abaissement des charges sociales pour relancer l'emploi (42%, contre 33%).

b) le choix de l'effort des salariés :

Les enquêtés qui attendent un *effort des salariés* (15% de la population) affichent plus de confiance dans les mesures de lutte contre le chômage. Ainsi les remarque-t-on plus souvent parmi les Français qui considèrent que le développement du travail à temps partiel peut effectivement réduire le chômage (76%, contre 68%). Une partie plus importante qu'en moyenne des actifs représentés ici serait donc prête à accepter une réduction de salaire corrélative à la réduction du temps de travail (19%, contre 12%). D'ailleurs, souvent, on pense ici que la trop grande rigidité de la durée du travail est un frein à l'embauche (63%, contre 55%).

d) le souhait d'une intervention de l'Etat :

Les individus qui préconisent une intervention des pouvoirs publics pour sauver l'emploi quand il est menacé dans une entreprise (15% de la population) expliquent plus souvent les problèmes d'emploi par la pression des prélèvements sociaux. Considérant le poids des cotisations comme un obstacle au recrutement (88%, contre 80%), ces individus se montrent plus favorables à toutes les mesures d'allègement des charges des entreprises. Ils voient donc plus souvent dans l'abaissement des charges sociales un moyen de développer l'emploi (42%, contre 33%) ou dans les aides aux entreprises un moyen de réduire le chômage (43%, contre 32%). Ils pensent également que l'application d'une mesure de réduction du temps de travail devrait s'accompagner, pour être efficace, d'avantages fiscaux pour les entreprises (57%, contre 44%).

3 - A qui profitent les exonérations de charges sociales à l'embauche ?

Pour embaucher certains demandeurs d'emploi en difficulté (chômeurs de longue durée notamment), les entreprises peuvent aujourd'hui bénéficier d'exonérations de charges sociales. Mais, selon les Français, à qui profitent en réalité ces aides ? Aux entreprises, qui auraient de toutes façons embauché sans ces exonérations ? Ou aux demandeurs d'emploi concernés ?

Les avis de la population sont sur ce point assez partagés : même si plus de la moitié des Français (54%) pensent que les bénéficiaires de ces aides sont plutôt les entreprises, 45% estiment que ce sont avant tout les demandeurs d'emploi concernés puisque, sans ces mesures, ils n'auraient pas été embauchés (tableau 53).

Tableau 53 : Les entreprises peuvent bénéficier d'exonérations de charges sociales pour embaucher certains demandeurs d'emploi en difficulté (chômeurs de longue durée...).

Selon vous, ces aides favorisent-elles plutôt ...

| | (en %) | |
|--|---------------------------|----------------|
| | Ensemble de la population | Dont: Chômeurs |
| . Les demandeurs d'emploi concernés, qui n'auraient pas été embauchés sans ces aides | 45,0 | 49,5 |
| . Les entreprises, qui auraient de toutes façons embauché sans ces aides | 53,6 | 49,8 |
| . Ne sait pas | 1,4 | 0,7 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Les avis sont très partagés dans la plupart des catégories de population; on peut notamment relever que :

- Les chômeurs se partagent équitablement entre les deux propositions : la moitié d'entre eux pense que ce sont les demandeurs d'emploi qui bénéficient des aides à l'embauche et l'autre moitié que ce sont plutôt les entreprises (tableau 53).
- Les salariés estiment que ce sont plutôt les entreprises qui sont favorisées par ces aides (56%), tandis que les travailleurs indépendants pensent un peu plus souvent qu'en moyenne (50%) que ce sont plutôt les demandeurs d'emploi. De fait, chez ces derniers, les deux opinions coexistent presque dans les mêmes proportions (tableau 54).

Tableau 54 : A qui profitent les aides à l'embauche ?
- Opinions dans quelques catégories de population -

| | (en %) | |
|---|-----------------------------------|---------------------------|
| | Plutôt aux demandeurs d'emploi | Plutôt aux entreprises |
| Indépendant ¹ | 50 | 47 |
| Cadre supérieur | 42 | 58 |
| Profession intermédiaire | 41 | 59 |
| Employé | 50 | 50 |
| Ouvrier | 39 | 60 |
| <i>Ensemble des actifs occupés</i> | 44 | 55 |
| Etudiant | 49 | 50 |
| Retraité | 44 | 53 |
| Reste au foyer | 42 | 56 |
| <i>Ensemble des inactifs</i> | 45 | 53 |
| Moins de 25 ans | 53 | 46 |
| 25 à 39 ans | 45 | 54 |
| 40 à 59 ans | 41 | 58 |
| 60 ans et plus | 46 | 51 |
| Aucun diplôme ou cep | 49 | 48 |
| Diplôme inférieur au bac | 44 | 55 |
| Bac ou diplôme équivalent | 44 | 55 |
| Diplôme supérieur au bac | 40 | 59 |
| Revenus du foyer inférieurs à 8000 F/mois . | 51 | 47 |
| Revenus du foyer supérieurs à 8000 F/mois | 42 | 57 |
| Ensemble de la population | 45 | 54 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

¹ Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

lecture du tableau : 50% des indépendants pensent que les exonérations à l'embauche profitent plutôt aux demandeurs d'emploi. C'est là l'opinion de 45% de l'ensemble des Français.

- Les ouvriers et les cadres (à presque 60%) sont plus souvent d'avis que les exonérations à l'embauche favorisent plutôt les entreprises, position qu'ont moins souvent les employés, très partagés sur cette question. Les femmes au foyer également croient, à 56%, que ce sont les entreprises qui sont "gagnantes", de même que les diplômés du supérieur.
- A l'inverse, les jeunes, les non-diplômés et les individus disposant dans leur foyer de revenus peu élevés sont plus enclins à penser que les aides à l'embauche profitent plutôt aux demandeurs d'emploi.

Peu d'éléments ou peu d'opinions apparaissent en réalité caractéristiques du sentiment formulé ici. On remarquera simplement que les Français qui considèrent que les exonérations à l'embauche profitent plutôt aux demandeurs d'emploi se recrutent un peu plus souvent parmi les individus qui estiment que la pression des prélèvements sociaux freine l'embauche (87%, contre 80% en moyenne). De fait, on trouve un peu plus souvent exprimées dans ce groupe des opinions en faveur d'un allègement des charges des entreprises.

A l'opposé, ceux qui pensent que ce sont plutôt les employeurs qui bénéficient de ces aides à l'embauche sont un peu plus souvent des individus qui ne voient pas dans les cotisations sociales un obstacle au recrutement (25%, contre 19% en moyenne). Ces personnes sont aussi plus favorables à ce que l'on impose aux entreprises la mesure de réduction du temps de travail si elle devait être généralisée (38%, contre 34%).

4 - Abaisser les charges sociales et favoriser la production nationale sont les mesures jugées le plus efficaces pour développer l'emploi

Les résultats des questions précédentes ont permis d'identifier quels étaient, selon les Français, les freins à l'embauche (surtout les cotisations sociales), mais aussi les mesures qu'ils jugeaient utiles pour réduire le chômage (d'abord les aides aux entreprises pour embaucher, cf. chapitre 4). Parallèlement, il était intéressant de leur demander, non plus leur avis sur les mesures adoptées pour "réduire le chômage", mais celles qui seraient le plus efficaces pour "développer l'emploi".

Une série de propositions a donc été présentée aux enquêtés, en même temps qu'il leur était demandé de citer les deux le plus susceptibles de développer l'emploi aujourd'hui (tableau 55).

L'abaissement des charges sociales arrive en tête des solutions que les Français jugent efficaces pour relancer l'emploi : un tiers d'entre eux la cite comme mesure qui encouragerait le plus les embauches. De surcroît, 20% des personnes interrogées l'ont retenue en deuxième réponse. Au total, cette proposition recueille donc l'approbation de plus de la moitié de la population (53%).

La seconde solution pour développer l'emploi serait, pour 28% des Français, de *favoriser la production nationale et de limiter les importations*. En cumul des deux réponses, cette proposition obtient 45% des citations.

Tableau 55 : Parmi les propositions suivantes, quelles seraient aujourd'hui, selon vous, dans l'ordre, les deux plus efficaces pour développer l'emploi ?

| (Classement par ordre décroissant du cumul des deux réponses) | (en %) | | |
|--|--------------|--------------|----------------|
| | Réponse 1 | Réponse 2 | % de citations |
| Abaisser les charges sociales | 33,1 | 20,3 | 53,4 |
| Favoriser la production nationale et limiter les importations | 27,7 | 17,1 | 44,8 |
| Relancer la consommation intérieure | 15,5 | 22,0 | 37,5 |
| Créer des emplois publics | 12,1 | 21,3 | 33,4 |
| Réduire la durée du travail | 8,2 | 13,4 | 21,6 |
| Supprimer le SMIC | 1,2 | 1,2 | 2,4 |
| Ne sait pas | 2,2 | 4,7 | - |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | - |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Relancer la consommation intérieure et créer des emplois publics constituent les deux dispositions citées ensuite : plus souvent choisies en deuxième réponse qu'en première, elles sont, au total, prônées par respectivement 38% et 33% de nos concitoyens.

Enfin, la mesure consistant à *réduire la durée du travail* n'est encore que peu souvent mentionnée : 22% des Français l'ont retenue, et seulement 8% en première réponse. Ce faible pourcentage peut paraître surprenant quand on sait que 52% des Français pensent, on l'a vu, qu'une telle mesure serait effectivement créatrice d'emplois. En

fait, ce dernier pourcentage était obtenu dans l'absolu, tandis qu'ici, les enquêtés comparaient plusieurs mesures possibles, en choisissant celle qui leur paraissait la plus efficace. En tout état de cause, ce n'est donc pas la réduction du temps de travail qui paraît aujourd'hui à l'opinion comme la mesure qui contribuerait le plus à développer l'emploi.

La proposition de supprimer le SMIC est, quant à elle, insignifiante : 2% seulement de la population l'ont mentionnée comme mesure efficace pour la création d'emplois.

Des variations selon les groupes sociaux

Si l'on considère la "hiérarchie" des propositions dans les différentes catégories sociales, peu de modifications interviennent d'un groupe à l'autre. Dans la plupart des cas, abaisser les charges sociales et favoriser la production nationale sont les deux mesures considérées comme le plus susceptibles de développer l'emploi, avec deux exceptions :

- Chez les diplômés du supérieur et chez les cadres supérieurs, la relance de la consommation intérieure passe nettement avant le soutien à la production nationale.
- Dans le cas des étudiants, favoriser la production nationale et créer des emplois publics sont les deux propositions le plus citées.

Il reste que d'autres variations apparaissent (tableau 56). Ainsi :

- Les actifs et les chômeurs sont globalement un peu plus favorables que les inactifs à un allègement des charges sociales pour favoriser les embauches. En revanche, favoriser la production nationale est un peu plus souvent mentionnée par les inactifs, notamment les femmes au foyer. Les chômeurs sont également un peu plus enclins à voir dans la création d'emplois publics un moyen efficace de développer l'emploi.
- Parmi les actifs, ce sont les travailleurs indépendants qui prônent le plus un abaissement des charges sociales : 74% d'entre eux (contre 57% de l'ensemble des actifs) considèrent que c'est là l'une des deux mesures le plus efficaces, dont 49% (contre 36%), la proposition la plus efficace. Les indépendants sont aussi plus

nombreux à évoquer l'idée de favoriser la production nationale (56 %, contre 43 % des actifs).

Les ouvriers et les employés mentionnent plus souvent l'abaissement des charges sociales (respectivement 59 % et 56 %) que les cadres (48 %). Ces derniers citent en revanche plus souvent la réduction du temps de travail (33 %, contre 23 % des actifs). Les cadres supérieurs estiment aussi plus souvent que la relance de la consommation intérieure serait une mesure efficace pour créer des emplois, tandis que les employés se montreraient un peu plus favorables à la création d'emplois publics (37 %, contre 31 %).

Tableau 56 : Les propositions jugées le plus efficaces pour développer l'emploi dans les différentes catégories socio-professionnelles

- Cumul des deux réponses -

(en %)

| | Abaisser les charges sociales | Favoriser la production nationale | Relancer la consommation intérieure | Créer des emplois publics | Réduire la durée du travail |
|---------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Indépendant ¹ | 74 | 56 | 35 | 19 | 10 |
| Cadre supérieur, prof. libérale | 50 | 31 | 46 | 27 | 38 |
| Profession intermédiaire | 46 | 44 | 39 | 35 | 31 |
| Employé | 56 | 44 | 38 | 37 | 19 |
| Ouvrier | 59 | 42 | 37 | 31 | 23 |
| <i>Ensemble des actifs</i> | 57 | 43 | 39 | 31 | 23 |
| Etudiant | 42 | 46 | 37 | 43 | 24 |
| Retraité | 50 | 48 | 36 | 30 | 21 |
| Reste au foyer | 51 | 49 | 36 | 39 | 16 |
| <i>Ensemble des inactifs</i> | 49 | 47 | 36 | 34 | 20 |
| Chômeur | 56 | 38 | 37 | 38 | 21 |
| <i>Ensemble de la population</i> | 53 | 45 | 38 | 33 | 22 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

¹ Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

Lecture du tableau : 74% des indépendants ont cité la proposition d'abaisser les charges sociales comme l'une des deux mesures le plus efficaces pour développer l'emploi. C'est le cas de 53% de l'ensemble des Français.

- Enfin, chez les inactifs, la création d'emplois publics est, on l'a vu, plus souvent mentionnée par les étudiants et les femmes au foyer. Les étudiants citent aussi un peu plus souvent la réduction de la durée du travail (24 %, contre 20 % des inactifs).

L'âge et le diplôme ne sont pas à l'origine de variations très importantes (tableau 57). On fera deux remarques :

- C'est par les individus de 25 à 59 ans, c'est-à-dire ceux qui sont en pleine période d'activité, que l'abaissement des charges sociales est le plus souvent cité (56%). Les plus jeunes mentionnent plus souvent la création d'emplois publics (43%), tandis que les plus âgés proposent surtout de favoriser la production nationale (51%), un peu plus même que d'abaisser les charges sociales (49%).
- Les non-diplômés sont un peu plus favorables à une mesure d'abaissement des cotisations sociales (57%). Les diplômés du supérieur préconisent aussi le plus souvent ce type de mesure (50%), mais 45% (contre 38%) citent la relance de la consommation intérieure et 33% (contre 22%), la réduction de la durée du travail.

Tableau 57 : Les propositions jugées le plus efficaces pour développer l'emploi selon l'âge et le niveau de diplôme

- Cumul des deux réponses -

| | (en %) | | | | |
|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| | Abaisser les charges sociales | Favoriser la production nationale | Relancer la consommation intérieure | Créer des emplois publics | Réduire la durée du travail |
| Moins de 25 ans | 50 | 41 | 37 | 43 | 23 |
| 25 à 39 ans | 56 | 44 | 37 | 35 | 21 |
| 40 à 59 ans | 56 | 42 | 40 | 32 | 22 |
| 60 ans et plus | 49 | 51 | 36 | 30 | 20 |
| Aucun diplôme (ou cep) | 57 | 46 | 34 | 32 | 18 |
| Diplôme inférieur au bac | 54 | 48 | 37 | 35 | 18 |
| Bac ou diplôme équivalent | 47 | 46 | 40 | 36 | 26 |
| Diplôme supérieur au bac | 50 | 37 | 45 | 32 | 33 |
| Ensemble de la population | 53 | 45 | 38 | 33 | 22 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

Lecture du tableau : 50% des moins de 25 ans ont cité la proposition d'abaisser les charges sociales comme l'une des deux mesures le plus efficaces pour développer l'emploi. C'est le cas de 53% de l'ensemble des Français.

Abaisser les charges sociales et réduire la durée du travail : deux choix en rapport avec des positions plus particulières face à l'emploi

Peu d'opinions apparaissent, en réalité, caractéristiques des choix faits par les Français en matière de propositions pour développer l'emploi. Seules celles d'abaisser les charges sociales ou de réduire la durée du travail s'apparentent à des conceptions particulières de la manière d'aborder les problèmes de l'emploi.

- Ainsi, les individus qui considèrent qu'**abaisser les charges sociales** constitue la mesure la plus efficace pour développer l'emploi (33% de la population) sont plus souvent convaincus que la lourdeur des prélèvements sociaux est un obstacle au recrutement. Ils sont donc plutôt favorables à toute mesure d'allègement de ces charges et, plus généralement, d'aides aux entreprises pour favoriser les embauches. 94% des individus du groupe pensent ainsi que si les employeurs ne recrutent pas, c'est parce que les cotisations sociales sont trop élevées (80% en moyenne). 43% (contre 32%) estiment que c'est en accordant des aides aux entreprises pour embaucher que l'on contribuera le plus efficacement à réduire le chômage. 55% (contre 45%) estiment d'ailleurs que les exonérations actuelles à l'embauche de certains chômeurs profitent à ces chômeurs. Enfin, 55% (contre 44%) considèrent aussi qu'il faut accorder des avantages fiscaux aux entreprises pour qu'une mesure de réduction de la durée du travail puisse effectivement créer des emplois.
- On ne s'en étonnera pas, **réduire la durée du travail** est une proposition que l'on rencontre plus souvent citée par les adeptes de la réduction du temps de travail. En effet, les individus considérant cette mesure comme la plus efficace pour développer l'emploi (8% de la population) se recrutent plus souvent parmi ceux qui croient que le travail à temps partiel peut effectivement contribuer à réduire le chômage (81% le pensent, contre 68% en moyenne) et qu'une mesure de réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois (85%, contre 52%). En conséquence, ces individus voient plus souvent dans les mesures d'aménagement du temps de travail une solution efficace pour réduire le chômage (37%, contre 20%). Mais il faut remarquer aussi que le désir de travail à horaires réduits est ici plus de deux fois plus élevé qu'en moyenne. Enfin, plutôt convaincus que c'est dans le partage du travail que l'on trouvera des solutions au problème de l'emploi, ces individus sont plus nombreux à ne pas considérer le poids des cotisations sociales comme un frein à l'embauche (31%, contre 19% en moyenne). Ce groupe comporte, rappelons-le, une proportion plus importante de cadres et de diplômés que dans l'ensemble de la population.

Conclusion

Le chômage, même s'il semble marquer une pause, continue de sévir fortement en France. Cadres et diplômés ne sont plus épargnés, toutes les couches sociales sont touchées et inquiètes du chômage, même si les Français commencent à espérer en un début d'amélioration économique. Devant ce mal qui ronge notre société, les autorités multiplient les actions pour tenter d'y remédier, en particulier auprès des jeunes et des chômeurs de longue durée. Mais des orientations plus fondamentales, voire des "choix de société", semblent s'imposer de plus en plus : la réduction du temps de travail -et le travail à temps partiel- constituent en particulier quelques-uns des éléments majeurs de la réflexion actuelle pour tenter d'enrayer le chômage. Les résultats de l'enquête, sans fournir de réponses exhaustives aux questions complexes suscitées par ce débat, permettent d'apporter quelques éclairages sur l'opinion des Français sur quelques-uns de ces sujets. Ils n'apparaissent certes pas insensibles à la nécessité de développer de nouvelles mesures concernant le temps de travail, mais ils ne sont pas prêts non plus à accepter à n'importe quel prix des orientations qui remettraient en cause leurs préférences individuelles. En effet, même si les Français font passer la stabilité de l'emploi avant la rémunération, le travail reste, pour eux, avant tout une source de revenu. D'ailleurs, pour eux, si le travail à temps partiel ne connaît pas plus d'essor, c'est principalement pour des motifs d'ordre financier. Il reste que la population a le sentiment qu'une relance de l'emploi passe d'abord par une réduction des charges sociales, ou par l'idée de favoriser les produits nationaux, bien avant la réduction de la durée du travail, la création d'emplois publics ou la relance de la consommation intérieure.

Cinq éléments importants se dégagent de l'analyse effectuée :

- Les Français continuent d'afficher, en début 1995, une **forte inquiétude** vis-à-vis du chômage, dont ils font toujours, et de loin, le premier sujet de leurs préoccupations. Certes, en un an, leur sentiment d'anxiété à l'égard de ce risque a reculé légèrement, et l'espoir que le nombre de chômeurs se stabilise dans un avenir proche s'est largement renforcé. Il reste qu'une grande majorité de nos concitoyens (61 %) garde encore une vision pessimiste de l'avenir de l'emploi et que les trois quarts d'entre eux demeurent inquiets du risque de chômage, que ce soit pour eux ou pour des

proches. De plus, 77% des Français considèrent inefficaces les mesures mises en oeuvre pour lutter contre le chômage. Résignés ou impuissants à contrôler les mécanismes complexes qui régissent nos économies modernes, nos concitoyens expliquent avant tout l'importance du chômage actuel par des raisons économiques au sens large : progrès, crise ou simplement manque d'emplois. Par contre, les problèmes d'inadéquation de la formation ou de la qualification par rapport aux exigences du marché, qui sont pourtant des éléments importants de la persistance du chômage dans les catégories les plus vulnérables, n'apparaissent plus être à l'esprit que d'une poignée d'individus.

- Pour les deux tiers des Français, **le travail est avant tout une source de revenu**. Un tiers "seulement" de la population y voit autre chose qu'un moyen de gagner de l'argent, à savoir une source d'épanouissement personnel (il s'agit plus particulièrement d'indépendants et de cadres) plus qu'un moyen d'insertion et d'affirmation sociales. Par contre, nos concitoyens n'hésitent pas à faire passer **la stabilité de l'emploi avant la rémunération** : pour 90% d'entre eux, il est largement préférable, dans la situation actuelle, d'avoir un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré. En revanche, près de quatre d'entre eux sur dix expliquent spontanément le **faible développement du travail à temps partiel (TTP)** en France par un **motif d'ordre financier** ("*c'est pour une question d'argent*", parce que "*les salariés ne sont pas assez payés*", que "*les gens ont besoin d'un salaire plein*"). L'aspect "revenu" apparaît même très fort au regard des autres raisons avancées, comme l'idée que les employeurs sont défavorables au TTP (8% seulement de citations) ou que cela n'est pas encore entré dans les moeurs (5%).
- Inquiets du chômage et des problèmes d'exclusion qu'il peut entraîner, les Français se prononcent, en grande majorité (76%), en faveur de **l'indemnisation de "tous" les chômeurs**. Certes, les Français trouvent normal qu'un chômeur indemnisé puisse conserver une partie de son allocation s'il exerce une activité réduite ou continue de bénéficier de ses prestations s'il est en formation. Mais, nos concitoyens tiennent à ce que les demandeurs d'emploi respectent certaines règles : ils insistent, en particulier, sur le fait que les chômeurs indemnisés doivent **justifier être bien à la recherche d'un emploi**. La peur des "faux chômeurs" ou des "chômeurs professionnels" est, en réalité, assez présente dans les esprits. En tout état de cause, une forte majorité de Français (72%) serait d'accord pour que l'on supprime les allocations aux chômeurs qui, après un certain nombre de mois de chômage, refusent

un emploi moins qualifié ou moins rémunéré, comme cela se fait déjà dans certains pays.

- C'est, selon les Français, grâce à des aides à l'embauche et à une réorganisation dans les structures déjà existantes, plutôt que par le développement de nouvelles formes d'emploi, que le chômage pourra être le plus efficacement combattu. En effet, parmi les mesures considérées comme les plus efficaces pour lutter contre le chômage, les Français classent en tête d'abord **les aides aux entreprises pour embaucher**, ensuite les aménagements du temps de travail. D'ailleurs, sur ce dernier point, une évolution très sensible s'est produite dans la population en un an : 68% pensent que **le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage** (+ 13 points en un an) et 52% estiment qu'une **réduction généralisée de la durée du travail créerait des emplois** (+ 11 points). Les actifs, directement concernés par l'application d'une éventuelle mesure de réduction du temps de travail sembleraient à 56% d'accord pour accepter une diminution corrélative de leur salaire, mais ils le feraient le plus souvent (à 31%) sous une condition principale : la certitude que cela serve à embaucher effectivement des chômeurs.

Mais, même si l'idée du "partage du travail" semble faire son chemin dans les esprits, les opinions des Français sur ces aspects continuent de refléter, en réalité, leurs choix personnels vis-à-vis du travail, plus qu'une réflexion sur les effets possibles de telles mesures sur l'emploi. Ainsi, les salariés, comme d'ailleurs les Français en général, tendent à réagir plus favorablement à l'ensemble de ces mesures à partir du moment où celles-ci correspondent à leurs désirs personnels (désir ou non de travailler à horaires réduits, priorité accordée au temps libre ou au pouvoir d'achat). Par contre, lorsqu'elles risquent de remettre en cause ou de bouleverser leurs choix individuels, les Français sont nettement plus réticents. En tout état de cause, dans l'hypothèse où une décision de réduction de la durée du travail serait généralisée, l'opinion considère qu'il faudrait plutôt proposer des avantages fiscaux aux entreprises pour appliquer la mesure, plutôt que de leur laisser le choix ou de les contraindre à le faire. Dans ce cas, les Français préféreraient également la solution d'une journée en moins par semaine, plutôt qu'une réduction du temps de travail journalier ou un allongement des congés annuels.

- Enfin, face aux difficultés d'embauche et au nombre élevé de suppressions d'emplois, les Français réagissent, en début 1995, de manière assez nette. D'une

part, pour eux, c'est le **poids des charges sociales qui est le principal frein à l'embauche**, bien plus d'ailleurs que la durée du travail trop rigide. Les travailleurs indépendants sont, sur ce point, encore plus formels. En revanche, la difficulté de trouver du personnel compétent, la saturation du marché de l'emploi ou les problèmes de rémunérations sont nettement moins considérés par l'opinion comme des obstacles au recrutement. D'autre part, **c'est, selon les Français, aux entreprises plus qu'aux salariés de faire les efforts nécessaires pour sauver l'emploi**, en acceptant de réduire leurs marges. Bien entendu, les "employeurs" (indépendants) ont, sur ce point, des conceptions différentes de celles des "employés": les premiers pensent avant tout qu'il faut laisser aux entreprises la liberté de gérer leurs effectifs, les seconds impliquent d'abord les employeurs.

Enfin, pour développer l'emploi, les Français mettent avant tout en avant deux idées : **l'abaissement des charges sociales** arrive en tête des mesures proposées; cette solution est suivie par la volonté de **favoriser la production nationale** (et de limiter les importations). Ces propositions sont nettement préférées à celles d'une relance de la consommation intérieure ou de création d'emplois publics. En réalité, la réduction de la durée du travail n'apparaît aujourd'hui que loin derrière le sentiment qu'ont les Français qu'une relance de l'emploi passe d'abord par une réduction des cotisations sociales ou par l'idée d'avantager les produits nationaux.

Annexes

- Annexe 1 :** Raison de l'importance du chômage actuel :
Nomenclature de postcodage (1995).
- Annexe 2 :** Pourquoi le TTP ne se développe-t-il pas plus en France ?
Nomenclature de postcodage (1995).
- Annexe 3 :** Raison principale de ne pas indemniser tous les chômeurs :
Nomenclature de postcodage (1995).
- Annexe 4 :** L'application d'une mesure de réduction de la durée du travail :
obligation ou volontariat - Rappel des résultats du début 1994.
- Annexe 5 :** Principale condition mise pour accepter une mesure générale de
réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire :
Nomenclature de postcodage (1995).
- Annexe 6 :** Les désirs des Français en matière de TTP :
une partition en quatre classes (1995).
- Annexe 7 :** Les opinions des Français sur les freins à l'embauche -
Rappel des résultats de 1992 à 1994.
- Annexe 8 :** Questions posées à la demande du Ministère du Travail (DARES)
dans la vague de début 1995.

ANNEXE 1

**Raison principale de l'importance du chômage actuel :
Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1995¹**

- 01 - **Modernisation, progrès** : modernisme, machines, mécanisation, informatique, robotisation, robotique, restructuration de l'industrie, transformation des structures économiques, reconversion, évolution naturelle d'une économie de marché.
- 02 - **Pas assez d'emplois** : manque d'entreprises, fermeture d'usines, d'entreprises, pas assez d'emplois, manque de création d'emplois, pas d'embauche, suppression des emplois, pas de travail.
- 03 - **Inadéquation de l'éducation, de la formation/marché de l'emploi** : inadéquation de la formation par rapport aux nécessités, qualifications non adaptées, demande de qualification élevée, manque de main-d'oeuvre qualifiée, inadéquation de l'offre et de la demande, expérience pour être embauché, carence éducative de l'Education Nationale, spécialisation du travail, inadéquation des chômeurs aux nouvelles techniques.
- 04 - **Trop d'étrangers** : immigration
- 05 - **Charges trop lourdes** : charges sociales, patronales trop élevées.
- 06 - **Problème de mentalité** : trop d'aides sociales, excès de la protection sociale (*idée que le système génère le chômage*), assistanat, chômeurs professionnels, fainéantisme, refus de travailler, refus de mobilité, manque de bonne volonté, des gens pas motivés, manque de courage, les gens ne se prennent pas en charge.
- 07 - **Crise économique** : conjoncture actuelle, problèmes économiques, ralentissement de la croissance économique, mauvaise situation économique, récession, baisse de la consommation, surproduction.
- 08 - **L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement.**
- 09 - **Les patrons** : mauvaise gestion des entreprises, mauvaise politique patronale, les patrons, les profits des entreprises, les patrons embauchent au SMIC, les patrons produisent à l'étranger.
- 10 - **Problème de compétitivité des entreprises** : concurrence, exportations, manque de dynamisme sur le plan international, manque d'exportations/trop d'importations, retard au niveau de la productivité.
- 11 - **Le travail au noir.**
- 12 - **Les femmes au travail.**
- 13 - **Les emplois précaires** : TUC, ...
- 14 - **Autres réponses.**
- 15 - **Ne sait pas, non réponse.**

¹ Les grandes rubriques de la nomenclature sont restées identiques en 1990, 1992, 1994 et 1995.

ANNEXE 2

**Pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus en France ?
Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1995**

- 01 - **Car cela est d'un coût élevé pour les entreprises** (cela revient plus cher, charges sociales trop élevées, les frais de l'employeur sont plus élevés, les entreprises n'ont pas assez d'argent, ...).
- 02 - **Car les entreprises y sont défavorables** (cela vient des entreprises, les patrons n'en veulent pas, ça dérange les entreprises, les entreprises ne le proposent pas, ...).
- 03 - **Car les salariés ne sont pas assez payés, pour une question d'argent**, par refus de gagner moins, de perdre son revenu (pas assez rémunéré, moins de salaire, les gens ont besoin d'un salaire plein, à cause du coût de la vie, refus de vivre moins bien, ...).
- 04 - **Problème général de mentalités, d'habitudes** (c'est la mentalité des gens, ce n'est pas entré dans les moeurs, à cause des habitudes, les gens ne sont pas prêts pour le TTP, ...).
- 05 - **Par égoïsme, individualisme, refus de partager le travail** (parce que c'est chacun pour soi, les gens sont trop égoïstes, ...).
- 06 - **Car il n'y a déjà pas assez de travail**, ça ne crée pas d'emplois (il n'y a pas assez de travail, pas assez d'embauches, les usines n'embauchent pas, trop de concurrence étrangère, trop d'ordinateurs, ça ne crée pas d'emplois en plus, ...).
- 07 - **Parce que cela pose des problèmes d'organisation, d'adaptation, d'horaires** (horaires inadaptés, mise en oeuvre compliquée, contraignant, pas facile à organiser, ...).
- 08 - **Par manque d'information, par manque d'incitation** (mauvaise information, mal expliqué, pas assez connu, il faudrait des dispositions d'incitation, l'Etat n'aide pas assez, le temps partiel n'est pas facilité, ...).
- 09 - **Car il n'y a pas de demande** (cela n'intéresse pas les salariés, les gens n'en veulent pas, tous ceux qui le veulent l'ont déjà fait, ...).
- 10 - **Parce que le temps partiel est dévalorisant, pas reconnu** (il n'est pas reconnu partout, il est totalement déprécié, on sanctionne les gens qui en ont bénéficié, c'est une sanction pour le salarié, ...).
- 11 - **Car il incite au cumul d'emplois, au travail au noir** (il faudrait arrêter les cumuls, à cause du double emploi, à cause du travail au noir, ...).
- 12 - **Autres.**
- 13 - **Ne sait pas, ne voit pas.**

ANNEXE 3

Raison principale de ne pas indemniser tous les chômeurs**Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1995**

- 01 - **Trop d'abus, trop de tricheurs, trop de fraude, travail au noir** (référence aux abus, à la triche, à une situation pas claire).
- 02 - **Car il y a des chômeurs professionnels, des chômeurs volontaires, des faux chômeurs** : "il y en a qui ne vivent que du chômage", "trop de volontaires", "faux chômeurs", "pour certains, c'est un métier", "il y en a qui veulent le chômage"... .
- 03 - **Car il y en a qui ne cherchent pas de travail, ne veulent pas travailler** : "pas d'effort pour travailler", "trop de paresse (tire-au-flanc)"... .
- 04 - **Pour éviter assistance, assistanat.**
- 05 - **Car ça doit s'examiner au cas par cas** : "certains n'en ont pas besoin", "doit dépendre des revenus", "cela doit dépendre du statut social, des cotisations, du conjoint"... .
- 06 - **Car il faut le mériter en cherchant vraiment du travail** : "il y en a qui refusent les emplois", "seuls ceux qui cherchent vraiment doivent être indemnisés"... .
- 07 - **En cas de démission**, s'ils quittent leur emploi d'eux-mêmes.
- 08 - **Parce qu'il faut le limiter dans le temps** afin que le chômeur se sente obligé de trouver du travail.
- 09 - **Autres.**
- 10 - **Ne sait pas.**

ANNEXE 4

**L'application d'une mesure de réduction de la durée de travail :
obligation ou volontariat ?**

- Rappel des résultats de début 1994 -

Selon vous, pour qu'une telle mesure [proposition de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail] puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...

(En %)

| | Début 1994 | |
|--|-----------------------|---------------|
| | Ensemble des Français | Dont : Actifs |
| . Obliger les entreprises à appliquer la mesure | 44,7 | 43,5 |
| . Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure | 53,3 | 55,2 |
| . Ne sait pas | 2,0 | 1,3 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1994.

ANNEXE 5

**Principale condition mise pour accepter une mesure générale
de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire****Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1995**

- 01 - **A condition que la diminution du salaire soit faible**, soit peu importante, soit minimale, soit inférieure à 10%-15% maximum.
- 02 - **Cela dépendra du salaire proposé**, du pourcentage de salaire (sans précision), de la réduction, à condition que le salaire soit suffisant pour vivre.
- 03 - **A condition d'embaucher des chômeurs** : qu'on embauche quelqu'un à la place, que ce soit efficace contre le chômage, que l'argent serve à créer des emplois, qu'on oblige les employeurs à embaucher, qu'il n'y ait plus de chômeurs, être sûr que cela crée des emplois.
- 04 - **A condition que cela se traduise par un avantage sur son poste** : conserver mon emploi à vie, avoir un travail définitif, avoir une garantie d'emploi, avoir un poste qui me convienne mieux.
- 05 - **A condition qu'il y ait une réelle réduction du temps de travail** : temps libre réel, plus de temps libre, avoir plus de vacances, que le travail demandé soit vraiment moins long qu'avant.
- 06 - **A condition que cela soit compensé par des avantages fiscaux ou sociaux** : à condition qu'il y ait moins d'impôts, qu'il y ait une baisse des loyers, qu'il y ait plus d'aides sociales, compenser par une allocation, donner quelque chose pour les mères au foyer, que ça ne touche pas à la retraite, que la retraite soit plus élevée.
- 07 - **A condition que cela concerne tout le monde de façon identique** , que tout le monde fasse l'effort, que cela soit partagé entre les "petits et les gros", que tout le monde ait le même régime.
- 08 - **A condition que ça ne soit pas la même chose pour tous**, qu'il y ait un plafond, que la diminution ne soit pas proportionnelle pour tous, que l'effort soit fonction du salaire.
- 09 - **Seulement s'il y a des problèmes de licenciements dans l'entreprise**, si la situation de l'entreprise est catastrophique.
- 10 - **A condition de pouvoir choisir ses horaires, d'organiser les horaires**.
- 11 - **Autres** (ex.: s'il y a une meilleure gestion de l'Etat, à condition de pouvoir faire des heures supplémentaires, ...).
- 12 - **Ne se sent pas concerné, ne sait pas**, non réponse.

Annexe 6: Les désirs des Français en matière de TTP : une partition en quatre classes (début 1995)

Une analyse effectuée sur la population salariée exerçant un emploi à temps plein¹ permet de classer les individus en quatre grands groupes, selon leurs attitudes vis-à-vis du travail à temps partiel et de la réduction de la durée du travail.

1) L'espace des opinions sur le travail à temps partiel

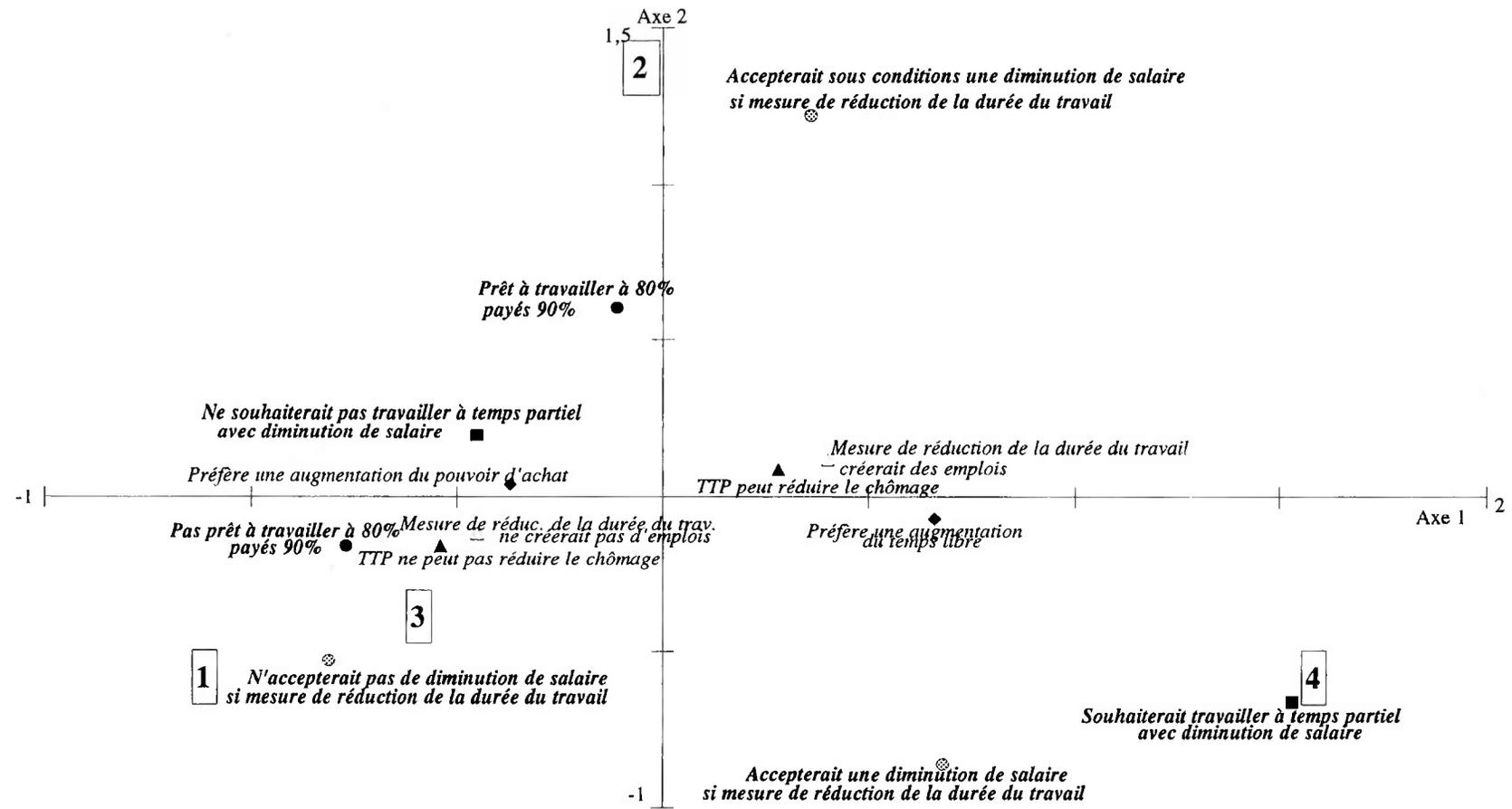
Dans "l'espace des opinions sur le TTP", schématisé par la figure A, une première opposition apparaît d'une part entre *les individus qui souhaitent travailler à temps partiel avec une diminution de salaire* (quadrant inférieur droit) et d'autre part, *ceux qui ne le souhaitent pas* (quadrant supérieur gauche). Au désir de TTP, s'associe la préférence pour plus de temps libre, tandis que la préférence pour une augmentation du pouvoir d'achat est corrélée au refus du TTP.

Un deuxième clivage différencie, parmi les salariés qui ne souhaitent pas travailler à temps partiel, *ceux qui seraient prêts à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10% et ceux qui refuseraient*. Ces derniers, fondamentalement opposés au TTP, n'accepteraient donc pas une diminution de salaire si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée à l'ensemble des salariés (quadrant inférieur gauche de la figure); ils s'opposent aux premiers qui accepteraient, mais en y mettant des conditions (quadrant supérieur droit). Ces deux groupes se distinguent, bien sûr,

¹ L'analyse porte sur 640 observations. Les personnes salariées travaillant à temps plein représentent 67% des actifs occupés et 32% de l'ensemble des personnes interrogées début 1995. L'ACM effectuée comporte 9 variables actives : *Souhaiteriez-vous travailler à temps partiel, avec une diminution de votre salaire ? Seriez-vous prêt à travailler un jour de moins par semaine (à 80%), si votre salaire n'était diminué que de 10% ? Quelle est votre préférence entre une amélioration de votre pouvoir d'achat et un temps libre plus long ? Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ? Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire ? Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ? Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ? Selon vous, pour qu'une telle mesure puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ... (obliger les entreprises à appliquer la mesure, laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure ou proposer des avantages fiscaux aux entreprises pour appliquer la mesure) ? Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée du travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?*

Figure A : L'espace des opinions sur le travail à temps partiel

- Variables actives de l'analyse -
- Projection des 4 classes de la partition -



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

de celui des individus favorables au TTP, qui, eux, accepteraient purement et simplement une diminution de leur salaire en cas d'application d'une mesure de réduction de la durée du travail (quadrant inférieur droit). Autrement dit, le choix individuel du désir ou non de travailler à horaires réduits est un des éléments majeurs des positions adoptées par les salariés vis-à-vis de la réduction du temps de travail. Mais, une partie des salariés qui ne désirent pas travailler à horaires réduits serait prête à faire des efforts, moyennant des compensations, pour accepter la mesure; ceci, parce que ces individus pensent plutôt que le développement du TTP ou la réduction du temps de travail pourraient contribuer à lutter contre le chômage.

En effet, une autre opposition apparaît :

- d'un côté, figurent les salariés qui pensent que *le développement du TTP peut effectivement contribuer à réduire le chômage* et que *la réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois* (à droite du plan factoriel). Il s'agit souvent des mêmes individus que ceux qui désirent travailler à temps partiel ou qui seraient prêts à le faire avec quelques compensations.
- de l'autre côté (partie gauche du plan), figurent *ceux qui ne sont pas convaincus des effets de ces mesures sur l'emploi*. Il s'agit souvent des personnes opposées ou "irréductibles" vis-à-vis du TTP.

2) Une partition en quatre classes

Ainsi, on obtient une partition de la population en quatre classes, dont deux se caractérisent par des attitudes tranchées et deux, par des positions plus nuancées. Ces quatre groupes sont d'ailleurs assez proches de ceux que l'on avait pu identifier en 1994¹.

- **Classe 1 : "les irréductibles" (26,8% des salariés exerçant à temps plein)**

Ce groupe, l'un des deux plus importants quantitativement, rassemble 27% des salariés travaillant à temps plein. Il se compose d'individus refusant catégoriquement le TTP et toute mesure susceptible de réduire leur salaire, mesures dont ils ne voient

¹ Une analyse du même type a été effectuée sur les résultats de l'enquête de début 1994.

pas les effets possibles sur la diminution du chômage. Ces individus affichent très nettement leur préférence pour une augmentation de leur pouvoir d'achat, par rapport à plus de temps libre. Ils pensent aussi plus souvent que ce n'est pas en raison d'un manque de souplesse de la durée du travail que les employeurs n'embauchent pas. Ils sont également plutôt d'avis que les aides à la formation constituent le moyen le plus efficace pour réduire le chômage. Enfin, peu convaincus des effets créateurs d'emploi d'une mesure de réduction du temps de travail, ils estiment plus souvent qu'il faudrait laisser les entreprises libres d'appliquer la mesure si elle devait être généralisée. Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, on remarque, dans ce groupe, la présence plus importante d'hommes (tableau A).

Tableau A : Caractérisation des individus de la classe 1 (26,8%)

| | % dans le groupe | % dans la population* |
|--|------------------|-----------------------|
| . N'accepterait pas une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée | 90 | 38 |
| . Ne serait pas prêt à travailler à 80 %, si le salaire n'était diminué que de 10 % | 82 | 39 |
| . Pense que le développement des emplois à temps partiel ne peut pas effectivement réduire le chômage | 69 | 35 |
| . Pense que la réduction de la durée du travail ne créerait pas effectivement des emplois | 80 | 47 |
| . Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec diminution de salaire | 98 | 77 |
| . Préfère une augmentation du pouvoir d'achat à plus de temps libre | 82 | 64 |
| . La durée du travail rigide n'est pas un frein à l'embauche | 58 | 46 |
| . Le TTP ne se développe pas plus en France car les salariés ne sont pas assez payés, pour une question d'argent | 59 | 48 |
| . Pour que la mesure de réduction de la durée du travail soit susceptible de créer des emplois, il faudrait laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure | 24 | 17 |
| . Considère que des aides à la formation sont la mesure la plus efficace pour réduire le chômage | 25 | 17 |
| . Homme | 74 | 65 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 90% des individus de la classe 1 n'accepteraient pas une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée, contre 38% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

• **Classe 2 : Ceux qui ne désirent pas travailler à temps partiel, mais qui accepteraient une diminution de salaire sous conditions (26,9%)**

Ce groupe, tout aussi important en nombre que le précédent, est composé, dans sa totalité, de salariés qui ne souhaitent pas travailler à temps partiel, mais qui, en cas de mesure de réduction de la durée du travail, accepteraient quand même sous certaines conditions une diminution de leur salaire. Une partie importante de ces individus

serait donc prête à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%. Autrement dit, les personnes représentées ici seraient prêtes à "franchir" le pas si des compensations, essentiellement financières, leur étaient proposées. Mais elles attendent aussi en échange l'embauche de chômeurs (condition principalement évoquée, tableau B). Ce groupe se caractérise donc principalement par sa prudence : on met plus en avant ici le côté **conditionnel** d'une éventuelle diminution de salaire.

On notera qu'aucune caractéristique de type socio-démographique ne permet de définir le profil des individus présents dans la classe 2.

Tableau B : Caractérisation des individus de la classe 2 (26,9%)

| | % dans le groupe | % dans la population* |
|--|------------------|-----------------------|
| . Accepterait une diminution de salaire si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée, mais à certaines conditions | 100 | 35 |
| . Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec diminution de salaire | 99 | 77 |
| . Serait prêt à travailler à 80 %, si le salaire n'était diminué que de 10 % | 63 | 37 |
| . Principale condition pour accepter une diminution de salaire : l'embauche de chômeurs | 38 | 12 |
| . Pense que le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche | 36 | 27 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 99% des individus de la classe 2 ne souhaiteraient pas travailler à temps partiel avec une diminution de salaire, contre 77% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

- **Classe 3 : Ceux qui pourraient se laisser convaincre si la réduction de la durée du travail était généralisée (24%)**

Un peu moins importante quantitativement, cette classe se caractérise d'abord par la présence de salariés qui, pour la quasi totalité d'entre eux, ne désirent pas travailler à temps partiel, mais qui en réalité, pour les deux tiers (64%), seraient prêts à travailler à 80%, si leur salaire n'était diminué que de 10%.

Ces salariés apparaissent aussi plus convaincus qu'en moyenne des effets du TTP en matière de lutte contre le chômage. Mais surtout, ce qui les différencie des membres de la classe 2 est qu'ils ne mettent **pas de conditions** à une éventuelle diminution de salaire en cas de réduction généralisée du temps de travail : 50% l'accepteraient, 48% la refuseraient. Ils pensent probablement que si cette diminution de la durée du travail était décidée, elle serait **généralisée et imposée**. D'ailleurs, 46% estiment que pour

être efficace, la mesure devrait être **imposée** aux entreprises (tableau C). De fait, on peut penser que ces individus pourraient en bonne partie se laisser convaincre si la diminution de salaire imposée était moins forte que la réduction du temps de travail décidée (incitation du type "travail à 80 % payé 90 %").

Tableau C : Caractérisation des individus de la classe 3 (24%)

| | % dans le groupe | % dans la population* |
|--|------------------|-----------------------|
| . Serait prêt à travailler à 80 %, si le salaire n'était diminué que de 10 % | 64 | 37 |
| . Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec une diminution de salaire .. | 99 | 77 |
| . Accepterait une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée | 50 | 27 |
| . Pense que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage | 87 | 64 |
| . Pense qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait effectivement des emplois | 72 | 53 |
| . Solution préférable en cas de réduction du temps de travail : diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) | 75 | 55 |
| . N'accepterait pas une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée | 48 | 38 |
| . Il faudrait, pour que la mesure soit efficace, obliger les entreprises à l'appliquer | 46 | 37 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 64% des individus de la classe 3 (sans désirer travailler à temps partiel) seraient prêts à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%, contre 37% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

Comme pour la classe 2, aucun groupe de la population n'apparaît ici plus particulièrement représenté : les opinions et les attitudes vis-à-vis du TTP ou de la réduction de la durée du travail ne semblent ici liées à aucun critère spécifique, que ce soit le sexe, l'âge, le diplôme, l'appartenance sociale ou la profession exercée.

• Classe 4 : Les demandeurs de TTP (22,3%)

A l'opposé des individus de la classe 1, ceux de la classe 4, soit 22 % de l'ensemble des salariés à temps plein sont, dans leur quasi-totalité, des salariés qui souhaitent personnellement travailler à temps partiel, même avec une diminution de salaire. Ces personnes affichent une plus grande préférence pour un temps libre plus important et se montrent plutôt favorables aux mesures de réduction du temps de travail, dont elles pensent qu'elles auront des effets positifs sur l'emploi. Le choix individuel du TTP s'accompagne aussi d'un plus fort taux d'acceptation d'une diminution de salaire en

cas de généralisation d'une mesure de réduction du temps de travail. Il s'accompagne également d'une plus forte conviction que ce sont des mesures d'aménagement et de réduction de la durée du travail qui contribueront le plus efficacement à réduire le chômage ou à relancer l'emploi. Ce sont, de fait, des personnes qui sont plus souvent d'avis que la rigidité de la durée du travail ne favorise pas l'embauche (tableau D).

Tableau D : Caractérisation des individus de la classe 4 (22,3%)

| | % dans le groupe | % dans la population* |
|--|------------------|-----------------------|
| . Souhaiterait travailler à temps partiel avec une diminution de salaire | 96 | 22 |
| . Accepterait une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée | 55 | 27 |
| . Préfère un temps libre plus long | 62 | 36 |
| . Pense qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait effectivement des emplois | 68 | 53 |
| . Considère que les aménagements du temps de travail sont la mesure la plus efficace pour réduire le chômage | 30 | 18 |
| . Pense que si les employeurs n'embauchent pas, c'est parce que la durée du travail n'est pas assez souple | 67 | 54 |
| . Pense que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage | 76 | 64 |
| . Pense que réduire la durée du travail est la proposition la plus efficace pour développer l'emploi | 18 | 11 |
| . Si le TTP ne se développe pas plus en France, c'est parce que les entreprises n'y sont pas favorables | 14 | 8 |
| . Femme | 52 | 35 |
| . Revenu mensuel global du foyer : 15 000 Francs et plus | 51 | 37 |
| . Diplômé du supérieur ou d'une grande école | 33 | 24 |

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 1995.

* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 96% des individus de la classe 4 souhaiteraient travailler à temps partiel avec une diminution de salaire, contre 22% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

On remarquera que les femmes salariées sont davantage représentées ici, ainsi que les diplômés du supérieur et les individus disposant, dans leur foyer, de revenus relativement confortables.

3) Conclusion

Il n'apparaît pas de critères socio-démographiques très fortement discriminants des attitudes des salariés en matière de travail à temps partiel ou de réduction du temps de travail, sauf pour les deux positions les plus extrêmes (les plus fervents adversaires du TTP ou les plus forts partisans) :

- . *Les plus forts partisans (22%)* : ce sont le plus souvent des femmes, aux revenus plutôt élevés dans leur foyer.
- . *Les adversaires (27%)* : ce sont plutôt des hommes.

Par contre, aucun critère précis ne permet de qualifier socio-démographiquement les individus *qui demandent encore à être convaincus* (51 % des salariés exerçant à temps plein).

ANNEXE 7

Les opinions des Français sur les freins à l'embauche
- Rappel des résultats de 1992 à 1994 -

Selon vous, quelle est, parmi les raisons suivantes, celle qui constitue aujourd'hui
le plus un frein à l'embauche ?

| | (en %) | | |
|--|---------------|---------------|---------------|
| | Début 1992 | Début 1993 | Début 1994 |
| Les cotisations sociales trop élevées | 36,6 | 36,6 | 38,0 |
| . La situation économique incertaine | 26,7 | 26,8 | 25,4 |
| . Le développement des technologies économisant la main d'oeuvre | 17,4 | 22,0 | 20,3 |
| . Les difficultés pour <i>trouver*</i> du personnel compétent | 12,9 | 8,1 | 6,6 |
| . La réglementation du travail <i>trop contraignante pour les employeurs**</i> | 2,8 | 2,6 | 5,8 |
| . Le niveau du SMIC trop élevé | 1,4 | 1,5 | 1,2 |
| . Autre | 1,8 | 1,7 | 2,3 |
| . Ne sait pas | 0,4 | 0,7 | 0,4 |
| Ensemble des Français | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

* En 1994, le terme "*trouver*" a remplacé celui de "*recruter*" utilisé les deux années précédentes.

** L'expression "*trop contraignante pour les employeurs*" a complété l'item de réponse en 1994; cette précision n'existait pas en 1992 et 1993.

ANNEXE 8

**Questions posées à la demande du Ministère du Travail,
du Dialogue Social et de la Participation (DARES)**

(Extrait du questionnaire de fin 1994-début 1995
de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC)

AUX ACTIFS

A19 - Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?

(Enumérez)

| | | |
|--|------|-------------------|
| . Oui | 25,1 | ---> Passer à J14 |
| . Oui, mais à certaines conditions | 30,9 | |
| . Non | 43,7 | |
| . Ne sait pas | 0,3 | ---> Passer à J14 |

A20 - Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire ?

(Notez la première réponse)

| | |
|---|------|
| . A condition d'embaucher des chômeurs | 32,0 |
| . A condition que la diminution de salaire soit faible | 16,9 |
| . A condition que cela soit compensé par des avantages fiscaux ou sociaux | 9,6 |
| . A condition que cela concerne tout le monde de façon identique | 6,6 |
| . A condition de pouvoir choisir, d'organiser, ses horaires | 6,2 |
| . A condition qu'il y ait une réelle réduction du temps de travail | 5,4 |
| . Cela dépendra du salaire proposé | 5,4 |
| . A condition que cela se traduise par un avantage sur son poste | 4,1 |
| . A condition que ça ne soit pas la même chose pour tous | 3,5 |
| . Seulement s'il y a des problèmes de licenciement dans l'entreprise | 1,0 |
| . Autres réponses diverses | 4,1 |
| . Ne sait pas, ne se sent pas concerné | 5,1 |

A TOUS**J14 - Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?***(Enumérez - une seule réponse)*

| | |
|--|------|
| . Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant | 15,3 |
| . Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage | 18,8 |
| . Non | 65,8 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0,1 |

T1 - A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ?*(Enumérez)*

| | |
|---|------|
| . Augmenter pendant plusieurs années | 61,0 |
| . Se stabiliser dans un avenir proche | 33,3 |
| . Diminuer dans un avenir proche | 5,5 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0,2 |

T2 - Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?*(Y compris période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés)**(Enumérez - une seule réponse)*

| | |
|---|------|
| . Oui, une fois | 18,0 |
| . Oui, deux fois | 5,4 |
| . Oui, trois fois ou plus | 5,9 |
| . Actuellement à la recherche d'un premier emploi | 1,4 |
| . Non, jamais | 69,3 |

T3 - Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?*(Notez la première réponse)*

| | |
|---|------|
| . Modernisation, progrès | 27,0 |
| . Pas assez d'emplois | 16,7 |
| . Crise économique | 13,6 |
| . Les patrons | 9,0 |
| . Charges trop lourdes | 6,6 |
| . Problèmes de compétitivité des entreprises | 6,6 |
| . L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement | 4,3 |
| . Inadéquation de l'éducation, de la formation/marché de l'emploi | 3,7 |
| . Trop d'étrangers | 3,7 |
| . Problème de mentalité | 2,0 |
| . Les femmes au travail | 0,4 |
| . Le travail au noir | 0,1 |
| . Les emplois précaires | 0,1 |
| . Autres réponses | 2,1 |
| . <i>Ne sait pas, non réponse</i> | 4,1 |

T4 - Actuellement, environ 40% des chômeurs ne reçoivent aucune indemnité de chômage. Vous personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?

| | | |
|---------------------|------|-------------------|
| . Oui | 75,7 | ----> Passer à T6 |
| . Non | 23,8 | |
| . Ne sait pas | 0,5 | ----> Passer à T6 |

T5 - Pour quelle raison principale pensez-vous que tous les chômeurs ne doivent pas être indemnisés ?

(Notez la première réponse)

| | |
|---|------|
| . Car il y a des chômeurs professionnels, des chômeurs volontaires, des faux-chômeurs | 22,8 |
| . Car il y en a qui ne cherchent pas de travail, ne veulent pas travailler | 21,3 |
| . Car ça doit s'examiner au cas par cas | 12,2 |
| . Trop d'abus, trop de tricheurs, trop de fraude, travail au noir | 10,3 |
| . Car il faut le mériter en cherchant vraiment du travail | 9,8 |
| . Parce qu'il faut le limiter dans le temps | 6,3 |
| . Pour éviter l'assistance, l'assistanat | 2,1 |
| . En cas de démission | 1,4 |
| . Autres | 10,3 |
| . Ne sait pas | 3,5 |

T6 - Diverses mesures sont mises en oeuvre pour réduire le chômage. Parmi les suivantes, quelles sont les deux, dans l'ordre, qui vous paraissent le plus efficaces ?

(Présentez la liste - deux réponses)

| | 1ère réponse | 2ème réponse |
|---|--------------|--------------|
| . Des aides en matière de formation | 16,2 | 13,5 |
| . Des aides aux entreprises pour embaucher | 32,0 | 14,9 |
| . Un développement des préretraites | 11,1 | 11,4 |
| . Des aménagements du temps de travail (temps partiel ...) | 19,7 | 19,5 |
| . Un développement des emplois publics ou associatifs (travaux d'intérêt général, contrats emploi/solidarité) | 8,1 | 13,1 |
| . Un développement des emplois de proximité (aides ménagères, assistantes maternelles ...) | 9,3 | 21,5 |
| . Ne sait pas | 3,6 | 6,1 |

T7 - Selon vous, pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus en France ?

(Notez la première réponse)

| | |
|--|------|
| . Car les salariés ne sont pas assez payés, pour une question d'argent | 39,3 |
| . Car les entreprises y sont défavorables | 8,3 |
| . Problème général de mentalité, d'habitudes | 5,1 |
| . Car cela est d'un coût élevé pour les entreprises | 4,7 |
| . Par manque d'information, par manque d'incitation | 4,5 |
| . Car il n'y a déjà pas assez de travail | 4,2 |
| . Par égoïsme, individualisme, refus de partager le travail | 3,8 |
| . Parce que cela pose des problèmes d'organisation, d'adaptation, d'horaires | 3,4 |
| . Car il n'y a pas de demande | 2,8 |
| . Parce que le temps partiel est dévalorisant, pas reconnu | 1,7 |
| . Car il incite au cumul d'emplois, au travail au noir | 0,5 |
| . Autres | 2,3 |
| . Ne sait pas, ne voit pas | 19,3 |

T8 - Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?

| | |
|----------------------------|------|
| . Oui | 67,7 |
| . Non | 31,1 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 1,2 |

T9 - A votre avis, si les employeurs n'embauchent pas, est-ce parce que ... :

(Citez un à un - une réponse par ligne)

| | OUI | NON | NSP |
|---|------|------|-----|
| . Les cotisations sociales sont trop élevées | 80,1 | 19,2 | 0,7 |
| . Les entreprises n'ont pas besoin d'effectifs supplémentaires | 42,6 | 56,7 | 0,7 |
| . Les niveaux de salaires sont trop élevés | 15,9 | 83,5 | 0,6 |
| . Les entreprises ont des difficultés pour trouver du personnel compétent | 44,4 | 54,9 | 0,7 |
| . La durée du travail n'est pas assez souple | 54,9 | 44,3 | 0,8 |

T10 - En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

| | |
|--|------|
| . Il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel | 51,5 |
| . Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt | 14,5 |
| . Il faut que les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi | 15,1 |
| . Il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation | 17,9 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 1,0 |

T11 - Pour vous, que représente avant tout le travail ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

| | |
|---|------|
| . Une source d'épanouissement personnel | 21,3 |
| . Un moyen d'insertion sociale | 7,2 |
| . Un moyen d'affirmation sociale | 5,2 |
| . Une source de revenu | 65,6 |
| . Autre | 0,6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0,1 |

T12 - Dans la situation actuelle, pour quelqu'un qui travaille, est-il, selon vous, préférable ...

(Présentez la liste - une seule réponse)

| | |
|---|------|
| . D'avoir un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré | 89,7 |
| . D'avoir un emploi moins stable, mais mieux rémunéré .. | 9,9 |
| . Ne sait pas | 0,4 |

T13 - Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ?

| | |
|---------------------|------|
| . Oui | 51,5 |
| . Non | 47,7 |
| . Ne sait pas | 0,8 |

T14 - Selon vous, pour qu'une telle mesure puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...

(Enumérez - une seule réponse)

| | |
|---|------|
| . Obliger les entreprises à appliquer la mesure | 34,0 |
| . Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure .. | 20,5 |
| . Proposer aux entreprises des avantages fiscaux pour appliquer la mesure | 43,7 |
| . Ne sait pas | 1,8 |

T15 - Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

| | |
|---|------|
| . Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour) | 26,2 |
| . Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) | 51,7 |
| . Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés) .. | 21,1 |
| . Ne sait pas | 1,0 |

T16 - Vous paraît-il normal qu'un chômeur indemnisé ...

(Citez un à un - une réponse par ligne)

| | | | |
|--|------|------|-----|
| . Puisse exercer une activité réduite (activité à temps partiel rémunérée) tout en conservant une partie de son allocation | 71,9 | 27,9 | 0,2 |
| . Puisse conserver son allocation pour se former | 94,7 | 5,2 | 0,1 |
| . Doive justifier de sa recherche d'emploi pour conserver son allocation | 94,6 | 5,1 | 0,3 |

| OUI | NON | NSP |
|------|------|-----|
| 71,9 | 27,9 | 0,2 |
| 94,7 | 5,2 | 0,1 |
| 94,6 | 5,1 | 0,3 |

T17 - Dans certains pays, on supprime les allocations de chômage aux chômeurs qui, au bout d'un certain nombre de mois, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré. Seriez-vous d'accord pour que l'on applique une telle mesure en France ?

| | |
|----------------------------|------|
| . Oui | 71,8 |
| . Non | 27,7 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0,6 |

T18 - Parmi les propositions suivantes, quelles seraient aujourd'hui, selon vous, les deux plus efficaces pour développer l'emploi ? Veuillez me les citer dans l'ordre.

(Présentez la liste - deux réponses)

| | 1ère réponse | 2ème réponse |
|--|-----------------|-----------------|
| . Favoriser la production nationale et limiter les importations .. | 27,7 | 17,1 |
| . Relancer la consommation intérieure | 15,5 | 22,0 |
| . Supprimer le SMIC | 1,2 | 1,2 |
| . Abaisser les charges sociales | 33,1 | 20,3 |
| . Réduire la durée du travail | 8,2 | 13,4 |
| . Créer des emplois publics (enseignement ...) | 12,1 | 21,3 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 2,2 | 4,7 |

T19 - Les entreprises peuvent bénéficier d'exonérations de charges sociales pour embaucher certains demandeurs d'emploi en difficulté (chômeurs de longue durée ...). Selon vous, ces aides favorisent-elles plutôt :

(Enumérez - une seule réponse)

| | |
|--|------|
| . Les demandeurs d'emploi concernés, qui n'auraient pas été embauchés sans ces aides | 45,0 |
| . Les entreprises, qui auraient de toutes façons embauché sans ces aides | 53,6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 1,4 |

T20 - Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée, ...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?

(Enumérez - une seule réponse)

| | |
|-------------------------------|------|
| . Très efficaces | 1,0 |
| . Assez efficaces | 21,1 |
| . Peu efficaces | 54,9 |
| . Pas du tout efficaces | 22,5 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0,5 |

Dépôt légal : Juillet 1995

ISBN : 2-84104-034-8

